

AN OALED



"Le Foyer Breton"

Composition de Yann Le Dizi, Lannion.

AN OALED (Le Foyer Breton)

COMITE DE PATRONAGE. — MM. Léon LE BERRE, publiciste, Rennes. — Louis LE BOURHIS, Odet-Palace, Quimper. — P. BURIN, président fondateur de l'Union Bretonne des Anciens Combattants du Finistère, Quimper. — Jean DES COGNETS, publiciste, Paris. — M^{me} COTONNEC, Quimperlé. — Jean CHOLEAU, industriel, Vitré. — Jean LE DOANÉ, notaire, Plomodiern. — Régis de L'ESTOUR-BELLON, ancien député, Avessac et Paris. — Francis EVEN, notaire, Tréguier. — Yves-Marie FOURNIS, avoué, Quimperlé. — D^r Edouard GUEGUEN, Professeur de Pharmacie, Nantes. — Adrien GOUGUENHEIM, négociant, Nantes. — M^{me} la V^{icomtesse} d'HERRAIS, Faouët-Lanvollon. — Jean-François JACOB, Efflam-Koet-Skau, précepteur, Locmariaker. — François JAFFRENNOU, publiciste, Carhaix. — Pierre de KERCADIO, Dinan. — Les KERNEVEL, compositeurs bretons, Paris et Locmaria-Mouzané. — D^r Célestin MENGUY, Carhaix. — Iann MOFFATT-PENDER, Esq., Stornoway, Iles Hébrides. — Sir et Lady MOND, Coat an Noz et Dinard. — M^{me} Fr. MONOT, Le Relecq-Kerhuon. — J. POHIER, docteur en droit, Aeneis. — Léo PÉRUTZ, romancier, Vienne. — D^r Charles PICQUENARD, Quimper. — Comtesse Geneviève de SAINT-PIERRE, Saint-Brieuc. — Yves TILLENON, rédacteur au Ministère de la Guerre, Paris. — Nathalie de VOLZ-KERHOENT, Quiberon. — Alis Mallt WILLIAMS, Saint-Dognaël, Galles.

NOS FONDATEURS DEFUNTS. — Théophile GUYOMARCH (1929). — François MONOT (1931). — Vicomte Jean de SAISY (1933). — Docteur Charles COTONNEC (1935). — Vicomte Eugène d'HERRAIS (1936). — André MULLAC (1936).

DIRECTEUR. — François JAFFRENNOU (Taldir), 14, avenue de la Gare, CARHAIX, Finistère. Téléphone : 45.
Comptes Chèques Postaux 106-95, RENNES, auquel toutes les espèces doivent être adressées.

ABONNEMENTS. — Un an : 35 francs. Le n° 10 fr. Etranger : un an, 45 francs.

PUBLICITE. — Traitée à forfait.

L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE L'OUEST-ECLAIR

RENNES. - 38, Rue du Pré-Botté. - RENNES

SE CHARGE DE TOUS TRAVAUX EN
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE

et spécialement de Revues, Journaux,
Catalogues, Brochures, Registres, etc.

- - - Exécution de tous clichés - - -

Consultez-nous et nous vous soumettrons
nos meilleures conditions

IMPRIMERIE DES ÉDITIONS ARMORICA

12^e Année. — N° 68

1^{er} Trimestre 1938

AN OALED

Le Foyer Breton

REVUE TRIMESTRIELLE
DE RÉGIONALISME ET DE BARDISME

Éditée par la Société ARMORICA

Administrateurs : MM. JAFFRENNOU ; D^r MENGUY ; Louis LE BOURHIS

SOMMAIRE

Kentel an Harlu (2) gant G. BERTHOU-KERVERZIOU. — Va zamm buhez (IV) gant LOEIZ AN FLOC'H. — Difennour Breiz, (musique) gant Erwan DANIEL. — Les morutiers de Saint-Malo, par E. LIS-SILOUR. — La conquête anglo-saxonne de la Grande-Bretagne (IV), par P. DIVERRES. — Les grands tumulus néolithiques du Morbihan (suite), par A. GOICHON. — Les Irish Melodies de Thomas Moore, par H. CORBES. — Les poèmes de David Ab Gwilym, par Y. LEVOT-BECOT. — Règlement de comptes avec Breiz Atao. — La controverse du drapeau breton, par TALDIR. — La Compagnie de Scrignac à la guerre de 1870, par TALDIR. — Les livres en vitrine. — Carnet de nos Abonnés. Keleir. — Gériadur Klotennou ou Dictionnaire de Rimes, par KALED-VOULC'H, fascicule 1^{er}.

Le Gorsedd de 1938 aura lieu à Châteaulin

(Voir page 23.)

ENTRE NOUS

Les charges de l'organisation de notre festival annuel deviennent de plus en plus lourdes. Et nous avons subi le contre-coup de l'énorme hausse de l'imprimerie et de la poste, ce qui nous a forcé à augmenter le prix de notre abonnement. Quelques amis bien tièdes en ont profité pour s'apercevoir de la nécessité de faire des économies et ont renoncé à la revue. Cependant 35 francs-papier ne valent que 3 fr. 50 de 1914. Que cette petite restriction profite à leur pot-au-feu!

Maintenant, nous adressons trois appels :

1° A nos Abonnés pour qu'il tachent de remplir les vides ;
2° Aux Bardes pour qu'ils n'oublient pas de verser leur contribution volontaire de 10 francs minimum ;

3° Aux donateurs, pour qu'ils réservent à *An Oaled* une part dans leurs distributions de 1938.

Ha d'an holl e lavaromp : *Bennoz Doue, Bloavez mad, Buhez hir,*

KENTEL AN HARLU

ENVORENNOU HA MENNOZIOU

gant GWILHERM BERTHOU-KERVERZIOU

EIL PENNAD (1)

4. — An Eil hag Eben

Ne deus den hag em bije bourret kement ouz e zarempredi ha Théophile Jausset. Ne deus plac'h hag he dije ken hoalet va spered ha Franseza R. Gallout a hellan lavarout ez int bet, *an eil hag eben*, daou benn-ahel va emdrôerez war zouar ar geneiliez.

Jausset a zo anezan ar skouer gwella eus ar vlenerien-se a savas diwar bobl Vreiz en amzer-mañ. Gwaz a ze ma n'edont ket ken desket hag o dije dleet beza : diskouez a rejont e oant gouest, rak dre hir studia hag hir brederia eo e savjont o zamm kelennerez. Ra vennigint o faourantez ' n'eo ket bet re aes evito en em ziorren, en em denna diouz metou an eneoù, ne ra forz, ha desket o deus talvoudegez ar Striva. Paourantez, ouspenn, a zo anezi difenn wira an *idéisme*.

Ober a reer eus ar Gelted gwechall « idealisted ». N'eo ket kollet ar voaz. Graet en deus Bimbochomaras anaoudegez Boueterien al Loar. Hag Ar Mennek a rebechas da Vreiziz 1932 chom hep pledi ouz ar Wirvoudelez. Eun dra gwirion bennak a zo kludet aze. Labourerien ha morerien Vreiz, p'o deus rôet an aked dleet d'o labour pemdeziek, petra reont, nemet en em rei d'an « huñvre skañv hec'h eskell aour »? A-hend-all, amprou a ro d'imp re varo ar Brezel Bras ez eo ar Skiantelez skoet marvel en he c'hoant da wellaat ar vuhezegez, hag ez eo dizenoret gant ar c'hreizder ma lakaer ar Skiant da dalvezout evit laza gwelloc'h-gwell. Ar Skiant, hag he merc'h ar Mekanig, ret-mat e vo o argas e-lec'h o c'hemer da bal hor sevenadurez; pe an dud aet skuiz da veza lazet, eo a vezo lakaet da voued kanol ha da c'hoariell d'an nijerezed, a grougo hag a zibenno ar ouizieien baour d'o zro.

Ne dleomp ket keuzia da wilhotinidigez Lavoisier, na da dremen o deus graet an Drouized hep ar Skritur (2). An *idéa-*

(1) Gwellt *An Oaled* 1936 niverenn 56, pajenn 96.

(2) Ha war ar poent-mañ, ret eo kounaat ouspenn labouriou an Tad Jousse en deus diskouezet skiantel e c'hell kounadurioù eur bobl tremen *a-chenou-da-chenou*, en eun doare mentet-mouskanet, hep koll tamm gwerzenn ebet, e-giz-se e vije deut ar Vibl betek en amzer ma voe kroget da vat gant ar skriva.

lisme, glad ar Gelted nevez, ne savo ket ar Bed o koueza en e boull, emichañs, hogen talvezout a ray d'imp, d'ar re fur ac'hanomp, da virout sioul o ene e-keit-se, « *impavidum ferient...* »

N'en deus ket bet Jausset kement a verzh ha Fransez Debauvais, da skouer. Hemañ a voe gantan a viskoaz eur spered emglevius; ken aes ha ken aes ez eo bet d'ezan labourat gant Marchal ha Duhamel, a gav d'in; ha ne zispleg ket atao, marteze, e holl vennoziou penn da benn, gant an aon n'e heuilhfe ket ar re a zo ouz e selaou. Henhont, moarvat, dibreder, yaouank ha gredus, a yeas bepred betek penn pella e brederiadennou : dreistelez eur spered gwir gatolik; rak « ez eus eul lealded spered hag ho pout da vont betek gourfenn ho menoz, mar kredit ez eo reiz ».

An aketusa studier a voe Jausset d'ar c'henteliou brezoneg a ris e Roazon evit ar C'helch Keltiek. Atao e oa prest da c'houlenn diskleriadur, da zeski pelloc'h evit mont dounoc'h en danevellou. A-douez ar re a heulias ar c'henteliou-se hep gouzout ar brezoneg en a-raok, ne chomas nemetan barrek da gomz ha da skriva hor yez. Ha war bouez kenemskriva e brezoneg eo e teuas hon darempredou da wellaat. Edo o tanzen neuze eur gêriadur micher evit al livouriez (livour-war-wer eo e vicher) hag e c'houlennas va skoazell; ne c'hellen nac'h, pa edon, me ivez, taget d'an hevelep koulz gant kleñved ar gêriaoua. « Kornog » a voulc'has embannidigez al labour-se.

N'eo ket bet e labour brezonek nemetken. Eur rollad hir eus anoioù-lec'h Breiz-Uhel brezonekaet en deus savet ivez, prisius-kenañ, a gavas evit e beurober aliou skiantleun digant Meven Mordiern. Kendalc'het en deus gant labouriou *gwalarne* all a-zivout rannyez romanek Bro-Roazon, ar *gallo*, emezañ, ha neket ar galleg (1). Trôet en deus diouz ar rannyez-se *Le Livre des Manières* (Levr ar Gizioù) savet gant Stefan a Fougjara, eskob Roazon en 12-*vet* kantved, hag ar *Roman d'Aquin* (11-*vet* kantved) a gan stourm ar Vreiziz ouz an Normanded. Eul labour eus ar frouezusa evit anaoudegez Breiz wechall eo, evel al levrig en deus savet diwar-benn derou Breiz-Vihan; ar studiaden-mañ a strew eul luc'h nevez diwar-benn poentou skiant breutaüs, — hag a glok eus ar gwella an Istorig Breiz (betek an Dukez Anna) bet embannet gantan dre lodennou er gelaouenn roazonat *La Province*. Eur gwir andon a nevezadur a gaver eno evit istorouriez hor bro, dre an aked en deus lakaet da sevel e labour, o strolla hag o vurutella eur bern kelaouadurioù a oa bet dianavezet, dilezet pe zroukkemeret gant skrivourien all. Mar dalc'her kont eus faziusted ar spered, ha ma n'eur ket dallet gant frouden ar c'hreansou direol, e tleer anzañ e trec'h an Istorig-se war *Istor hor Breiz* Danio, hag a bell.

(1) Sellit ou J. Loth : *Les Langues Bretonne et Romane en Armorique*; G. Dottin : *Les Parlers de la Haute-Bretagne*.

Anavezout a ra ouspenn lennerien « An Oaled » al labouriou bet embannet gantan en 1937 : *Yezadur ar Gallo*, hag eun danevellou bennak er yez-se.

An donezon dirann a ra Jausset eus e gengarantez eo a stag souezus e geneiled outan. Ne deus neb anezo na welfe e dechou fall, — ganin-me alies ez eo bet skandalet, r'am digarezo! Penaos avat poueza war dechou fall p'o fulluc'h tan eur vignoniez n'he deus biskoaz tuet rann eus he gor? Gwrez an emroustet a ro d'ezan, kement ha flammedigez a gounnar pa vez heskinet, ar « boem »-se a lavare d'in Franseza Rozec : « Gwelet em eus Jausset (1) ha komzet outan. Heñ a zo karan-« tezus-meurbet, pe gentoc'h ez eus ennan pezh a anvont e gal-« leg *charme magnétique*. Eur boem e geñverian ouz hini « Mordrel, da lavarout eo eun dra galloudus. Meiza a ran e levezon war e ziskibien. » Ni a zo pemp pe c'houec'h hag a zalc'ho koun betek ar maro eus ar sikour speredel, eus an didanidigez d'hor poaniou, a gavjomp digantan. Ar pezh na vir ket outan, — souezus e ve ar c'hontrol, — en devout anavezet krizoni an dic'hrad, a-berz Breiziz eus an digabestra zoken.

Daoust ha ret eo lavarout eun dra bennak eus an tamall a raed ouz Jausset hag ouzin? Fall e vije bet d'imp beza diski- bled politik Maurras, treitourien ouz ar vreizeger; klask tal- vout e Breiz sikiant-prenet politikel Maurras a vije bet eur fazi dibardon. — Breiz, bro gelt, emezever e-se, ne zerefe ket outi reolennoù dre vras da ren an dud? — Politikerezh da genta (diouz urz an doareou-ober, evel just, neket diouz urz ar finve- zious speredel ha buhezegezel...) a eilgeriemp alies ouz ar gou- lenn a raed diganimp petra a raemp ha pe lec'h a roemp d'an emzao sevenadurezel. Mar ne deo ket asur silvidigez hag, a c'houdevez, buhez reiz ha sioul ar Geoded (la Cité) gant ar Politikour, perak klask derc'hel beo yez ar Geoded-se? Ar pezh a zo a zo, hag e vije dister azginivelez Vreiz hep azginiveleziou *kenster ha kempred* al lennegezh hag an arzou; deut eo ar c'houlz, avat, pe tost eo, ne c'hell mui frouezusaat an emzao sevenadurezel mar ne gav ket douar-stuz eur stad breizet gwirion (2).

Piou, e-touez blenierien an Emzao, a hellje ober e lod, evel Maurras en emzao gall, eus eur strollad hirvêret a vennoziou hag a vennadoù ken sklaerius d'ar meizerezh? Na vezo ket ankounaet kement-mañ ouspenn : pa roio Tiern Breiz d'e sujidi ar Peoc'h hag ar Beva-Aes e c'houlennont (hep ma vezo ar Stad re blaouier) petra vernio d'ezo mar deo-Heñ roue Bro- Chall, doujus ouz Frankizou o Bro (3)? O veza Breiz evel m'emañ hirio, n'ell ket eur Breizad speredel-mat asanti didru- builh ouz ar varn-man : « Bez' e cheller rei d'imp hentou-

(1) Da vare Kendalc'h Roazon ar S. E. V., e 1930.

(2) A-raok barn, lennit : Ch. MAURRAS, *Mes idées politiques*, Fayard, Paris, 1937; *L'avenir de l'intelligence*, Flammarion, Paris 1937; R. BEN- JAMIN, *Ch. Maurras, ce Fils de la Mer*, Plon, Paris; J. MARITAIN, *Primauté du spirituel*, Plon, Paris, 1927; J. VIALATOUX, *La doctrine Catho- lique et l'école de Maurras*, Chronique Sociale de France, Lyon, 16, rue du Plat, 1927.

(3) A-walc'h eo gant Plaid Genedlaethol Cymro goulenn digant ar Roue saoz stad eun dominion evit Kembre (S. ouz niv. « Breiz Atao » ar 25-7-37 : « Goulennadeg evit Diskar Skol-Vombeza Llyn ») ha neuze ez anzavont ar Roue « ez leal evel arouez unaniez ar *Commonwealth*-se... »

« houarn, hentou-kirri-tan, porziou-mor a-vremañ, ragarc'hant « da sevel tiez marc'had-mat, eul lezenn-genemsuraat graet « diouzimp, feuriou-kenwerz diouz hon ezbroaduriou, kement- « se ne dennfe ket diganimp hon abegou-kreiz da stourma « enep ar C'hallaoued e Breiz » (*Breiz Atao*, mezeven 1934).

Dalc'hamat hon eus savet hor mouez ouz ar skeudenn goz- mañ : ar Vreiziz a c'hiz-nevez o klask o awen war ribl ar Mor Baltek... Netra diwirionoc'h! Kristen e chomo Breiz, da lava- rout eo awenet gant spered an Aviel, hag e chomo seven awale'h. Perak e tigemerfe pe ar Buritanelez pe azeulidigez direol an Anian (la Nature), a horjell broiou an Hanternoz etrezo? War ribl ar Mor Latin, bet klasket ganin pep hent da dec'hout diouz ar c'hallegiez vrein, e veizan *denelez* talvoudus gér Mistral : « Ni a zo Kelt-ha-Roman, ha tudjentil. » Bez' e welan ivez n'en devo spered eur Breizad gwelloc'h emgleo eget gant ar gened gresiat hag an urz latin, goude beza ana- vezet ervat kerentiez ar geltiegezh hag an nordelez. Pezh a glaske an Drouized, pezh a gelenne Vissurix, ne oa ket hudurniez ha dienegezh an hanternozidi pagan, kenvroiz Freud ha Tolstoi. Petra zo pelloc'h diouz buhez an « doueed heb ene » eget fal- tazi veur ar Gelted wechall, huñvre veur ar Gelted vremañ, strivegezh-spered ar Gelted warc'hoaz? *Ezomm hon eus a vent hag a badelez* : n'eo ket e broiou ar WERDEN doueelaet, ar voutinouriez dismantrus hag ar bilpousez impalaerel e kavimp kement-se.

Stag eo em spered ar pennad tener-frealzus a savas Jausset da eñvor mamm va Naig ha koun eur valeadenn a rejomp hon-daou war an hent a ya eus Gwipavas da Sant Divi. Eun abardaez c'houevrer e oa, a verzed ennañ klouaregezh kenta an nevez-hañv o tonet. Glao a oa bet en derc'hent, hag e chome glein an aerglec'h. Goude tremen eur saonennig koant, gwezek, laouenaet gant hiboud eur richer, e tiskouezas d'in a-bell klo- c'hdiou Gwipavas, o sevel mistr a-us da dilh al leur-foar hag an tōennou, teñval-mouk diouz sklaerder an oabl. Hag e spise d'in, arzour gredus, kaerderiou dihwel. Eun doare psalm a savas ennoun e-keit-se, a davas a-greiz-holl gant glaz rakver- zadennou dispis ha trist spontus. Kan ha gwelva a chom ennoun da viken evel arouezlun amdrou ar geneilez diliammus dre vuhez ha marveliez.

Breutadeg a vo en eur bodad paotred ha plac'hed ma lavar unan bennak : — Kredi a ran e c'heller kavout eur geneilez wirion (da lavarout eo diorged) etre paotr ha plac'h. Ne vijen ket evit diogela ha gwir eo pe n'eo ket, paneve digouezout a ris gant Franseza Rozec e-pad Kendalc'h ar S. E. V. e Sant Brieg. Rak eünoc'h, glanoc'h, didennusoc'h ene n'hell bout, moarvat. Unan all a zisklaerie d'in : « Franseza? eur baotrez lorc'hus... » Diod anezañ! Hi a zo eur plac'h tener, a verv enni ar foug gwregel hep mar, hogen dreistelez he stumm-spered eo ne spurmanter kement-se nemet rouez ha diaes.

Rak evit Ober n'he deus ken ar vaouez, stlapet e-kreiz ar

vuhez, « trevello ma karo pe... », muioc'h a amzer eget an den da soñjal en hec'h emfouge. Chom yac'h, korf ha spered, eno emañ an dalc'h. E-se e vo lakaet Franseza Rozec da oberourez vat a-us da verc'hed all an emzao. Hep m'he devo kavet muioc'h a c'hrad a-berz ar re he deus poaniet dizamant evito :

« Emaomp en harlu, te ha me. Ne gave ket d'in e oa ken « tenn beva e-giz-se, dreist-holl pa'z oun klañv diwar re labour « ha sotoni — hag o klask labour na deu ket... Evel-se er « vuhez ne reer ket ar pez a venner. N'hon eus nemet beva « goustadik betek an devez diweza », sed a skrive d'in ar verc'h hael.

Gwell eo d'in an Ober eget ar Geleñn; karout a ran Musso- lini muioc'h eget Blum; Franseza Rozec ha Jeusset muioc'h eget Mordrel ha Marchal; ar mennadou uhel-resis muioc'h eget ar mennoziou lipet.

Ar varzoniez eo, ar wech-mañ, a skoulmas ar gengarantez etrezomp. Meuleudi a reas, hi kenta, d'am peziou barzoniez, ar pez a oan pell diouz gortoz. Flouret e voe emgarantez an dañvez-barz ouz he selaou, avat, o tisplega d'in gwrezus « Y mae'r eneth... » Ne voe kaoz etrezomp, eun deiz-pad, nemet a werzennou, klotennou, mentaduriou, ha penaos e tleed dasor- c'hi barzoniez ar Re Goz. Edon neuze nevez-savet a bare, deuet e Breiz da adnerzusaat : spered Breiz Nevez, o prezeg dre he diweuz, o kerzout ganeomp, ouz hol leski gant eur vir- vidigez dreist-lavar dirak ar gwelva a zizoloemp eus a-gichen savadur Le Braz, a reas muioc'h evit va feurbarea eget aer- gelc'h hor maeziou, 'm eus aon.

E Kendalc'h Sant Brieg eo e ris ivez anaoudegez Louis- Napoléon Le Roux, kenvrôad d'am mamm, tenner-poltrejou meur, skrivagner ken founnus, ken kevrinus, a dlefe e bouez- mouez beza dibabet da hini ar Yez Etregetiek. Klevout ar Rouz o komz a zo kalz dudiusoc'h eget lenn e oberou, en abeg da builhded ar mennoziou. Hogen, ra skriwo buan e Eñvoren- nou, na digempenn dre builhded e vent! Eun toullad tud yaouank holl breizatoc'h-breizata edomp eno, o tiskouez eur spered a zishualourien gredus pa gomzis enep etrevrôadelou- riez hor blenerien. Ne oa ket an tan-plouz-se avat evit kemma mousc'hoarz gwidreüs Moris Duhamel hag ar c'hrog dizisklae- rius en doa war Vordrel ha Debauvais.

Da ziskouez hor stumm-spered neuze, setu a skrive d'in Franseza Rozec eur sizun bennak war-lerc'h ar C'hendalc'h, goude eur vodadeg emrenerien e Paris. Breutaet o doa war an doare gwella da vervel evit eur Breizad yaouank : « Diwar veno an holl, brao ha mat ha dudius e vefe beza fuzuilhet war zerou eur mintinvez vrumennus, e Breiz, bennoz d'hor men- noziou. Ken dudius e oa ken ez omp chomet betek eun eur hanter diouz ar mintin o vale dre ar straedou... » Ha c'hoaz : « Mar gwelomp eun deiz Breiz diereet, marteze e vo en hor c'halonon eun neubeut a geuz d'an amzer-mañ, a zo amzer ar goanag splann (1). »

(1) Aman e teu d'in da goun komzou ken fur Maurras : « Gallou-

Karout kalz a rae ar finvskeudennerez. En em renta kont a raemp eus ar filmou a arvestemp outo, ha diwar ar prede- riadennou a lakaas-hi da reiza ennoun eo e tennis dañvez ar pennad a deurvezas embann « Gwalarn » (1). Evel ma lavare ouzin, e raen perz re vrao d'an huñvre e buhez an aotrou Nevernpiou, ec'h eilis outi gant komzou Raymond Radiguet : « Biken ne doun bet huñvreer. Pez a hañval beza huñvre d'ar « re all a zo evidoun ker gwirion hag ar c'haouz d'ar c'haz, « daoust d'ar c'hloc'h-gwer. Padal ez eus ar c'hloc'h anezan. « Pa vo torret ar c'hloc'h e ray ar c'haz e vad gant ze, ha ma « vije e vestr zoken e dorrje, en eur drouc'ha e zaouarn. »

Dre diou wech e tremenis euriou dreist-eürus e Paris ganti ha gant hor mignoned. An Aot. G... hag H..., Gwenn B..., « klañvdiourez vroadel Breiziz Paris », Nola Kerverziou ha me, sed al lezidi a vodas en-dro da wele Franseza, klañvik ha doaniet-kriz da chom hep redek kêr a-gevret ganeomp, e meur 1931. D'an eil gwech e santis dounoc'h c'hoaz doare uhel hon unvaniez spered, dre arouez hor c'harantez evit Breiz (e-lec'h ma haddistroen evit dimezi), hon asantidigez laouen d'ar vuhez, bezet a vezo, hag an aergelc'h speredel a save diwar komzou fur ha seder Gwenn B... En dro-mañ e predjomp er K'Nam, eun ti-debri Rusiat. Servijet e voemp gant eun ofiser harluet, hag e-pad ar pred e troas pladennou sonskriverez, ken hoalus ha daoulagad glas hor mevel : *Kôl Nidrei* ha pennadou diouz an *Evn Glas*. Goude merenn e voe kemeret luc'h-skeudennou e kenlorz an abati Cluny : aze, neuze, e tiraezjomp eur stad espar a gengarantez.

Ab a m'edon er skolaj, a zisklêriis d'ezi, e verzen amsklaer gwirionelez kelennadurez ar skrivagnerien o stourm enep ar boblveli diharz ha renerez hollastennet ar gwerin : eun den e spered yac'h a dle anzaio n'eo ket tra an holl ren ar Stad. Er skeud o zistaolen, evelato, rak ne c'hellent ket beza trec'h war gelennadurez va mistri ha va c'herent, tostoc'h ha kalonekoc'h. Penaos, p'am eus gouezet lenn hep skoazell hag hep blenier em eus adkavet skiant ar Penn? Mab, gourvab ha gourniz moraeerien ha tieien e oan, hag edon pennet, a-berz Doue, diharz, war ar vag, liesstummet e aotrouniez er vereuri. Ha hi da zisplega d'in doan W. Blake : « I am really sorry to see « my countrymen trouble themselves about politics. If men « were wise, the most arbitrary princes could not hurt them. « If they are not wise, the freest government is compelled to « be a tyranny. »

Breutaet a raemp ivez, a-dreuz lizeriou hir, war sevena- durez an Hanternoz, a venne-hi gwelout o trec'hi e Breiz : hogen, emeve, n'eo ket mat lakaat diou sevenadur keñver-ha- keñver, hep damant, evel bier gell ha bier du, — an hevelep

« degez ar bloaveziou, anataat ar pep gwirion er bed n'eo ket, hogen « hol lakaat d'her c'harout gwelloc'h eget touellidigeziou ha plijus e « vijent. »

(1) Pennad dic'hizet breman, m'hon eus René Clair da savetei enor ar skeudennerez, ha Raimu, Laughton, Katrin Hepburn.

gôell a labouras enno, an ijin-dén, ha n'eo ket ijin ar c'hustum e-kerz an Hanternoziz hepken, evel ma kan Mistral :

*Onour a nostis àvi
Tant sàvi, tant sàvi...
Enor d'hor Re Goz
ken fur, ken fur...*

Roet em boa d'ezi da lenn liziri bet kaset d'in gant an aotrou Mordiern a verke d'in, ha dreist d'in, da holl yaouankiz an emza, penaos frouezusât hor strivantiz ha ren hor c'henlabouriou davet pal dieubidigez Vreiz. Studia a raemp neuze *Pelma-nism* ha « *Scouting for Boys* ». Breiz da Zont a oa o paouez dont er-maez hag e c'houlennet ali diganti. Dre hec'h hantouriez e kemeren perz e bodadegou Paris. D'am c'havadennou ha d'am debron-gouzout he deus eilgériet atao, feizleun, ha bewech, arnoderien youlus, n'hon eus ket armerzet ar boan da wellaat evit Breiz (n'eo ket evit an dud a vennfe tenna o mad-i diouz Breiz). « Amañ kevret e kavi lizer Meven Mor-« diern, emezi. Breiz n'eo ket marvet pa he deus tud eveltan. « Nerz gwelloc'h da labourat dizehan evit Breiz am eus kavet « o lenn e lizer. » Ha c'hoaz : « Breiziz a-vremañ o deus « ezomm da veza nerzek evit an emgann meur a emgannomp. « En em gemma, en em wellaat, kent kemma ha gwellaat an « traou pe glask o gwellaat, eno emañ an dalc'h. »

An heol a bar klouar. Emañ ar planawez o teliaoua. Kle-vout a ran kloc'h-boud Iliz Itron-Varia ar Wardoniezh oc'h embann levenez an Dasorc'hidigez Veur. Aon ha dismegañs, petra vernont dirak heol Doue, dirak peoc'h ha reizded Doue? Ar peoc'h a c'houlez, Franseza, ar reiz a glaskez, Théo, n'eo ket er bed-man o c'havimp.

(Da genderc'hel)

Marsilho, Pask 1934.

Ali. — Eur pennad kals hiroc'h, a vezo embannet diwezatoc'h. « Notennou diwar-benn ar Gelled Nevez » a vezo groot anezan. Ouspenn, e venn an oberour lavarout ez eo bet skrivet an darn-vuia eus an « Notennou » evel « An Eil hag Eben », e-doug ar bloaz 1933. Kemmet-kaer eo bet temz-aer speredel Breiz ha Bro-Chall abaoe, ker-kouls hag e hini. « Ne doun ken », eme Gerverziou, « evit lavarout e kavfed « enno va holl mennoziou-stur a-vremañ en o stumm rik. Dieubet « oun bet eus prederouriez *naturaliste* Maurras (tra ma kredan « bepred ne voe biskoaz gwelloc'h vicherelez eget e hini, e-soll eus « ar Politikerezh hag an ober *hic et nunc* gant realiadurez emober « an Meiza. »



VA ZAMM BUHEZ

gant Loeiz AR FLOCH « STOURMER »

(Kendalc'h)

PENNAD XI

Gwerzer louzeier

Setu 'la, en despét da bep tra, e kaven unan hag a oa kontant da rei d'in bara en eur labourat. An aotrou M. a lavaras d'in neuze : « Abenn ho lezel da vont hoc'h unan da werza louzeier, e vezo red d'in diskouez d'eoec'h eun tamm ar vicher, met n'em eus ket amzer da vont deustu, red e vezo d'in gortoz pemzek dez pe marteze teir zizun araok mont ganeoc'h. Eat e vijen ganeoc'h wardro aman da ober tri pe bevar dervez, met ar vro aman n'eo ket mad evit-se, ha dre-ze e teufec'h buhan da goll kalon : gwelloc'h eo eta gortoz eur pennad, ha mont en eur vro vad en troiou kenta; abred awalc'h e welfoc'h ar re fall. »

Neuze ec'h en em lakis da werza va strop, va gwele, eun tam armel hag eun nebeut lugudurachou all am oa e Sant-Anton. Va gwenan oll, a lezen war zaou-hanter gant Jozon, d'ezan d'o c'hempen evel mac'h ententele.

Eul lunvez, d'ar zeitek a viz c'houevrer 1902, e kimiadis dioc'h an neiz kaer el leac'h emoa epad bloaz-hanter bet kement a blijadur, rak eur blijadur oa evidon pellaat dioc'h al leac'h a drubuilh, evit tanva e Sant Anton ar peoc'h hag al levenez. Dioc'h ar mintin eta, goude beza evel eur banne mat a gafe a-unan gant tud an ti, ha gant ar mignon Yann, e kimiadis dioc'h ar merc'hed. An daelou a deue en despét d'in em daou-lagad, pa zonten e oan marteze o lavaret kenavo ar baradoz d'an dud-ze a garien kement, a oa bet evidon koulz evel ma vijent bet eus va c'herent tosta. Jozon ha Yann a deuas ganen beteg ar gar, gouzout a reant em bije kinniget d'ezo peb a vanne soun en hostaleri dosta.

An trein, evit va arc'hant, va c'hasas da Landivisio, ha par-daez noz e oa pa erruis er gear. Va c'hoar Barba, p'am gwelas, a deuas lawenik da boket d'in, va zad a reas evel di, hag a c'houlennas ouz in petra rachen hiviziken evit gounit bara.

« Ar bara, va zad, n'eman ket oll war an hent houarn, hag ar vez a zo, a zo kalet ha c'houero. Pemp bloaz a zo, evit gounit va zam, em eus ranket soubla beteg an douar, ha klevet tao-liou, teod c'houero da glevet, dre c'henou tud hag o devoa da welet warnon. Ped gwech n'em eus ket klevet ar geriou-man :

Cagot! Jésuite! O tont eus genou eun den hag a dlie d'eur beleg!... e blas war an hent-houarn. »

« — Ya, gouzout a ran, va mab keaz, e peus bet da c'houlz, hag e ve gwelloc'h ganen lakat ar zac'h oc'h va c'hein, hag eur wech bennag, mar teufe d'in rankout c'hoaz senti oc'h unan bennag, e c'houlennin araok digant Doue ar c'hras da zenti da vihana oc'h eun den ha ne vezo ket troet e spered gant an Absint, ha zoken gant ar merc'hed. Ha neuze, va zad, n'eo ket red d'eoc'h en em jali gant eun dra ken dister, hirio n'oun ket ken ar memez den evel ma oan seiz vloaz a zo, dizounet oun deus bronn ar c'houentchou, eleac'h ne oa desket d'in nemet ar B. A. BA eus ar vuez. Abaoue em eus debret kig bioc'h klanv, hag e ouezan penn-da-benn petra eo ar vuez, ha petra zo oc'h va gortoz war an hent a zo digor dirazon. Breman eta, va zad, emañoun o vont da werza louzeier evit al loened du-ma du-hont, a gleiz hag a zeou, ha dreist-oll wardro Brest ha Montroulez. »

« — Hag e kav d'it e c'halli beva gant ar vicher ze, paotr keaz! »

« — Meur a hini em raok o devezus great, hag e-michans me a raio ive, ha neuze ma ne ran ket an dra-ze, e rin eun dra bennag all. »

« — Paour keaz Louis, a lavaras d'in va c'hoar Barba, beteg-hen e peus digaset d'eomp eur gwennek bennag, met hiviziken arabad e vezo d'in gortoz diganes, rak ne pezo ket awalc'h d'it da unan! »

Ar c'homzou-ze, eleac'h va c'hennnerzi, a drubuilhe va spered, aoun em oa n'am bije e gwirionez great eun taol fall, eun taol spered diboell. Koulskoude, en taol-man oa red d'in neun pe veuzi, n'oa ket da gila.

Goude beza bet er gear, e Bodilis o tremen eun nebeut deveziou, ec'h erruas ganen eul lizer digant an aotrou M. eus a Geraez. Ar paper a verke d'in beza e bourk Gwipavas d'ar bemp warnugent a viz c'houevrer, an aotrou M. a vije eno oc'h va gortoz evit deski d'in va micher nevez.

D'an deiz merket, da bemp heur eus ar mintin, e lavariz kenavo d'am zud, a oa c'hoaz en o gwele, kemer a ris eun tam bara, hag en hent evit gar Landivisio. Pemp mil ha pevar c'hant metr em oa da ober varvale abenn digouezout ergar. Amzer em oa bet da gemer va billet ha da lampat en trein raktal. Eun heur goude, wardro seiz heur, e oan e gar Kerhuon Mont a ris neuze trum da Wipavaz, a zo eun hanter leo

grev eus gar Kerhuon. Pa oan digouezet en hostaleri, oa eat va aotrou da werza louzeier; wardro div heur goude kreizdeiz ec'h erruas en hotel, achu e zevez gantan. Debrî reas eun tam, ha me reas evel dan, ha pa oa reut hor c'hof, e iajomp hon daou da vale, da c'hortoz koan. Antronoz vintin, eur barr glao puilh a gouezas, setu oamp chomet hon daou da ober hor c'housk mintin. Wardro deg heur, an amzer a vrasoas, ha ni en hent, tri oamp, an aotrou M. eur bleiner ha me. Ar bleiner a oa evit diskouez an hentchou, evit dougen ar zac'h ha sikour gwerza al louzeier. An aotrou M. a oa kustum eus ar vicher, a ouie an tu da chacha dour d'e velin, gwerza rea evel ma kare e louzeier da baotred Gwipavas. Me n'em oa netra da ober nemet selaou, ha lakat em spered an doare da werza louzeier. Da ziv'heur en devez kenta oa achu hon devez, ha goude, netra da ober nemet gortoz koan.

Goude beza bet epad tri devez gant va aotrou, e ouien gwerza ervad louzeier evit al loened, desket em oa gant eur c'helennour dispar, eun den distagellet mar zo unan.

D'an deiz kenta a viz meur, ar bleiner ha me a ieas hon daou da ginnig louzeier, etre Gwipavaz ha Brest. En ti kenta ma oan eat, e krenen gant va aoun, gouezout a rean n'oa c'hoaz nemet evel eun den o teski e vicher, evel eur c'hrouadur o teski bale, evel eur c'hrennard o teski neun. Koulskoude, en ti kenta deustu e-werzen eur voutailhad louzou mad da zigoenvi ar zaout pa vent koenvet diwar melchen pe eur glazvez all bennag. Lorc'h ennon e trugarekaen ar wreg vad a roe d'in daou bez a eiz real evit ar voutailhad louzou a lezen ganti.

Da beder heur em oa gwerzet c'houec'h boutailhad, ha neuze lorc'h ennon, e tizrois gant va bleiner d'am hostaleri, e bourk Gwipavaz, gounezet mat ganen va dervez. Eur miz am oa tremenet en doare-ze etre Gwipavas, Kerhuon hag ar Relek, ha hemdez e c'houezen deveziou mat. Eur wech m'em boa gwelet ar parrezio-ze, e oan eat da Sant Thonan, da Gerzent ha da Sant Divy. Er parrezio-ze e rean brao, met allaz! falloc'h oant eget Gwipavas, an dud ne gomprenet ket kement ar vad a c'halle ober d'o loened al louzeier a oa ganen. Prena reant evelato, met muioc'h difizius muioc'h amgredik oant eget paotred Gwipavaz, ha lavaret e vije great e fallea an dud da gemer louzeier, dre ma pellaen eus Kear Vrest. Koulskoude e sonjen e tlien ober gwelloc'h pell eus an apotikerien eget a dost d'ezo, met n'oa ket gwir.

Beteg-hen eta e zea mat an traou ganen, gounezet em oa ouspenn hanter kant skoed en eur miz, goude paea va boued eiz real hemdez, ha rei ive eiz real all d'am bleinerien er parrezio-ze oan bet enno. Poania ranken evit gwir, bale dre an hentchou diez, lammata a wechou dreist ar c'hleuzio, met da vihana em oa peoc'h, e oan va mestr, n'oa ket red d'in lavaret na da Ber na da Baol petra em oa great war an deiz, na goulenn petra ragen en de warlerc'h; dinec'h va spered e kousken c'houek en noz.

Pa oan bet en tiegezio a zo tro-dro da vourk Sant Divy, e

lakis em spered mont d'ober eun tam tro da Blougastel. Kemer a ris e Landerne eur wetur, hag eur pennad goude e oan digouezet e ti kiger braz ar barrez, an aotrou K. Klevet em oa lavaret e oa Plougastel eur barrez pinvidik, eur barrez eus ar seurt ne bartie ket, ha leun a fizians, e klaskis eur bleiner hag a zougefe ar zac'h, hag a ziskouezfe d'in an hent d'an tiegeziou. Heb dale e kavis unan, unan hag a vije bepred goulennet gant ar varc'hadourien a deue da werza marc'hadourez da Blougastel. Setu antronoz vintin ha me en hent gant va c'hanfart, bale reamp, ne zantemp troad ebet. En tiegez kenta n'oa nemet eur wrac'h goz er gear, ar re all a oa en dachen, o kempen ar sivi, setu ma rajomp tro c'houllo. En eil tiegez n'oa en ti nemet eur paotr koz o vutana etal an tan. En trede, ar wreg a oa klanv, hag an ozac'h a oa eat da gere'hat d'ezhi louzou d'ar bourk. Evit troc'ha berr, diou voutailhad am oa gallet da werza abenn an noz. E Plougastel, e doug ar bloaz, ne gaver en tiez na goazed na merc'hed, nemet pa vez teo an ere'h war an douar, neuze ez eo red d'ezo chom en ti. Koulskoude, antronoz vintin e ris ar memez labour, hag ec'h en em gavas ganen ar memez tra, ha n'em oa gwerzet nemet eur voutailhad edoug an deiz. Edon eta o c'hoari koll e Plougastel an arc'hant em oa gounezet e Gwipavas. Dont a reas neuze d'in da zonj eus komzou an aotrou M. pa lavare d'in e rajen abred awal'h anaoudegez gant ar parrezioù fall. Plougastelliz d'am zonj, a zo, an darn vrasa anezo da vihana, tud eus ar c'hiz goz, aoun o deus oc'h sklerijen ar skiantchou a vremen, chom a reont plavet war ar pezh o deus; ne zonjont ket ez eus gwelloc'h en o c'hichen.

Antronoz vintin abred, e kemeris wetur an aotrou K., hag eun heur goude e oan e bourk Dirinon. Gant kalz a blijadur em oa kwiteat Plougastel, lezet em oa an dud da gempen o sivi evel ma c'hententent. Mont a ris en eun hostaleri e bourk Dirinon da c'houlou disken, ha deustu oa lavaret d'in n'oa gwele re ebet, ne c'hallet ket va loja.

« Daonet! a lavaras an aotrou K. n'e ket eul laer eo an den, heman zo o werza louzeier, hag em zi en deus great diou loja-den, ha paet en deus ac'hanon!... roit eur gwele d'ezan mar gallit. »

« — Gant va gwella bolonte ne c'hallan ket hen loja, a lavaran d'oc'h! »

Setu me d'ar gar gant va strop, ha div'heur goude oan en Hanvek. Ar barrez-man a zo braz, koad ha brug a zo enni dioc'h an druilh, hag eun niver braz a zaout treut a welen o peuri a gleiz hag a zeou, dre ma ieen eus ar gar d'ar bourk. Mil hoan em oa bet o kaout eur gwele evit an noz, m'oarvad Hanvegis va c'hemere evit eun den tec'het eus ar galeou, hag a oa an archerien war e lerc'h. Abenn divez an abaden, p'am oa diskouezet e oa arc'hant ganen da baea, oan bet digemeret gant eur c'here-koun, pe bourreller, hag en devoa eun tam muioc'h a anaoudegez eget an hostizien all. Mont a ris neuze da glask eur bleiner, ha kaout a ris unan, eur c'hart leo eus

ar bourk. Leac'h em oa da zonjal, p'e gwir oa ken gouez an dud er bourk, e tlient beza c'hoarz gouesoc'h war ar meaz. Antronoz deustu e welis n'oa ket faziet. Ne dlefen ket a-drazur lavaret fall eus tud va bro, an teil ne dlefe ket beza teurc'hiet, rak fleria rafe deustu.

Setu 'ta m'oaan eat gant va bleiner da welet an tiegeziou gwella eus parrez Hanvek. En tiegeziou ze holl e oa d'an nebeuta pemp bioc'h ha daou pe dri loen kezeg e pep hini. En hini ebet anezo em boa gwelet an disterra tam louzou evelato e oa eur vuredad en eun tiegez, gwerzet ganen, goude beza bet edoug eun heur o rendael oc'h gwreg an ti. Evelato ne gollen ket kalon, daoust m'oa diez braz va spered, ha sonjal a reen e c'hounezfen antronoz ar pezh am oa kollet en devez-ze. Mont a ris eta adarre antronoz gant va bleiner en tu ar Faou. Da greizdeiz n'em oa gwerzet netra, ha d'ar pardaez n'oa ket eat eur voutailhad louzou eus va zac'h. Sonjal a rean neuze e vije bet koulz d'in mont e bro ar Chinoazed da ginnig va louzou, evel chom d'o c'hinnig en Hanvek hag er Faou. Kavet em oa harp d'am zreid, evel a leverer, e broiou hag a zo enno ken-dirvi gompez da vleizi Koat ar C'hannou.

Va strop em oa lezet e gar Hanvek, kaset em oa ganen awal'h a louzeier evit ober daou zevez en Hanvek, hogen deuet oant ganen d'ar gar, nemet an hini em oa gwerzet en Hanvek. Ma oa unan bennag diez e spered, me oa hennez. Antronoz e labouris e Kastellin. Troc'homp berr, ha leveromp n'oa tam gwelloc'h Kastellin eget Hanvek. En Hanvek hag er Faou, peurliesha em oa da ober gant tud hag a oa merket anat war o drem merk an diwiziegez. An dud keiz-ze, ne ouient d'ar mareze (1902) netra nemet teurc'hiet douar evel ma vije teurc'hiet kant vloaz a zo, ha gant m'o dije da chakat etre o dent eun tam bara du gant eur bastellig kig-moc'h, ezoant rouaned en o lochou diskempen. E Kastellin n'oa ket mui ar memez tud, eno eo gwelloc'h an douarou, ed puilh a oa er parkeier, an dud gwall ourgouilhous, otus, ne brizent ket traou kinniget d'ezo gant rederien bro. Neuze, o welet e pe seurt stad reuzeudik oan kouezet e berr-amzer gant ar gwella eus al louzeier, e kasis kelou dre orjal d'an aotrou M. da lavaret d'ezan ec'h eno em gavchen e Keraez antronoz vintin. Pa oan digouezet e ti va aotrou, e lavaras d'ezan n'oa ket em zonj kendele'her gant ar vicher-ze, abalamour da veur a zigarez. Ar boutailhou evit digoenvi ar zaout, a ranken da werza c'houezek real, hogen meur a hini a chine, a lavare oa kalz re ger al louzou evit o ialc'h. Al louzou-ze, eur wech anavezet, dre ma rea dre-oll labour vad, a oa evelkent eaz da werza. E Gwipavaz em oa gwerzet pevar er memez tiegez, dre n'abeg ma ouie ar mestr petra oa al louzou, hag e bro Kerne ne werzen ket unan aliez em devez, dre ma n'oa ket anavezet. Aliez gwech, mestr an ti a vije er park o labourat, hag ar vestrez a lavare d'in ne c'halle ket kemer louzou diganen, heb asant ar mestr. Neuze n'em oa netra da ober nemet lavaret kenavo, ha mont gant va hent,

A leiz a dud a lavare d'in : « Ma vije bet ho louzou pevar real, em ije kemeret eur voutailhad, evit gwelet petra eo, met ne fell ket d'in lakat c'houezek real en eul louzou ha n'avezan ket. »

Setu aze eul loden eus an digareziou a roet d'in en tiegeziou. Darn all a lavare : « Me em eus aze em liorz koulz louzou evel ho peus da zigoenvi va zaout pa deuont da goenvi diwar melc'hen, n'eus nemet frika al louzaouen-ze gant eun tam amann hag eun tam uzul, ha raktal e teu an avel eus korf ar vioc'h. Eun all a lavare : « Aman pa deu eur vioc'h bennag da goenvi, e ve toullet d'ezi he zeod gant eur spilhen, ha pemp minuten goude, eo pare klok ar vioc'h. Me, eme eun all pa ve koenvet va bioc'h, a dap krog em c'haz koz, ha gant eur zizailh, e troc'han eun tamm eus e skouarn, ha n'eus ket gwelloc'h louzou evit digoenvi ar zaout eget n'eo ar goad a ruilh eus skouarn va c'haz, laket en eur banne leaz, ha roet da eva d'ar vioc'h. Me, eme eun all, raktal ma welan eo koenvet unan eus va zaout, a c'horon hini dosta d'ezi, a sank dounna ma c'halan al leaz livris-ze e gouzougen hini glanv, hag aliez a benn ma ve diskennet ar veraden diveza enni, e weler ar c'houez o tont diouti evel dioc'h eur zoroc'hel doull. Me, eme gwreg an ti-all, raktal ma ve c'houezet va bioc'h, a sank d'ezi dounna ma c'halan en he gouzoug eur skour skao kleuz, ha biskoaz n'oun bet manket da barea va zaout koenvet. Me, eme Jaketa, pa welan e vez koenvet unan eus va zaout, a gemer ar bal, raktal a ran al lewezi, ha p'en em gavan gant ar pri a zo flear gantan, e kemeran dioutan eur bouloudennig, hag e sankan ar pri fleurius-ze em bioc'h, ha ne vez ket pell goude klanv, raktal e weler he c'hostou o koueza. Me, eme Katell, a ro d'am bioc'h koenvet eun hanter boutailhad troaz koz, ha raktal va bioc'h a zo war-zao, iac'h-pesk. Me, eme eun all, pa ve koenvet va zaout, a sank en he c'hleuz eur minaouet, eur zizailh pe eur gountell, ha raktal ar vioc'h a zo diboaniet, ha pare e nebeut amzer. »

Setu eta an darn vrasa eus al louzeier impliet war ar meaz evit para al loened korn, pa vent koenvet diwar melchen pe glazvez. Arabad eo eta da zen ebet beza souezet, ma weler an tiekourien o koll loened eus an druilh, ha ma z'eo ken ker ar c'hig, n'eus nemet trugarekaat diwiziegezh an dud diwar ar meaz. Ma komzefen aman eus brasa enebour ar c'hezeg, eus ar gwentrou an droug bouellou, pe al laerez, ha ma lavarfen d'eoc'h petra ve great war ar meaz evit para ar c'hlenved-ze, e lakafen meur a hini da c'hoarzin. Pa ro eul loen kezeg da c'houzout e ve krog an droug bouellou ennan, e ve berved gwinn, leaz livris, pe e ve roet d'ezan souben ar jaodel, e ve laket pepr d'ezan en e benn-adrenv, e ve frotet e gof d'ezan gant eun torchad plouz, e ve great d'ezan lonka dour klouar berved war a bep seurt bleuniou, darn anezo mad, darn fall evit ar c'hlenved. En eur ger, an tiekourien, p'en em gav ar c'hlenved er c'hraou, a ra bep seurt sismilherez evit esa para o loened, ober a reont kement o deus klevet lavaret a zo mad

da ober. E broiou a zo e ve berved dour war had teol, war had sklanvez, war deliou brulu, ha kalz a draou all. N'eus nemet ar pez a zo e gwirionez mad ha ne reont ket, an darn vrasa anezo, a lavaran, rak, a drugare Doue, hirio dreist-oll, ez eus war ar meaz unan bennag hag en deus muioc'h a spered en e benn evit en e viz-troad. Rouez int c'hoaz evelato, hag evit pell amzer c'hoaz al louzaouerien kezeg a zo sur a labour war ar meaziou.

Beacht em eus koulz e Kerne, e Leon hag e Treger, bepred etouez al labourerien douar, gwelet em eus ha klevet em eus ive petra reont evit para o c'hezeg dioc'h ar gwentr. Wardro Keraez, Huelgoat ha zoken eun tam dre-oll e Kerne-Uhel, eman c'hoaz ar c'hiz gant darn, pa ve krog al laerez er c'hezeg, da vont da glask an troc'her pe an droc'herez-laerez. Pa ve en em gavet etal al loen klanv, an troc'her a lavar ar c'homzou-man goustad : « Me ho konjur, krug-laerez vestris, ampoezon ar seiz seurt laerez hag an hanter-laerez, da zortial eus e benn, e empenn, e gorf, e greuz, ha kement ezel en deus (Lavaret aman hano al loen pe hano an den, e liou, e zoare) ha da vont da Venez Are, ha da choaz eno da blas ken ledan a ma kari (Lavaret pemp Pater ha pemp Ave Maria en enor d'an Drinded) setu evit unan.

Evit troc'ha ar boan bouellou (ienien). « An Itron Varia a valeas dreuz nao menez ha nao zeaz, an droug kostez d'ezi a zirollas. Me ho ped aotrou Sant Mathias, ha c'houi aotrou mad Sant Andreas, da lakat an droug kostou hag an oll diezamantchou demeus e vouzellou (lavaret hano an den pe hini an avel, rei an doare anezan aman) en o eaz. » (Lavaret 7 Pater ha 7 Ave Maria, hag ober seiz tro d'ar c'horf gant an daou zourn digor, stog an eil en egile.)

Oræzon da lavaret goude :

« Ave, gratia plena, Dominus tecum, tua gratia sit mecum, et benedicta in mulieribus, et benedicta te sancta, et exaudi me, macula peccati prosisti virgo Maria, est autem natus Jesu-Christi filius Dei vivi. Amen. »

30.000 bloaz induljansou da gement kristen a zo er bed katolik, apostolik ha Romen.

Setu aman eun trede doare da droc'ha al laerez :

« Sortez, sortez, sortez, ampoezon, amprevan, deus korf al loen aman prezant, deus e benn, e empenn, deus e gein, deus e zac'h braz ha kement ezel en deus. Krug, krug veste, me ho konjur en hano Doue, ar seiz seurt laerez hanter, da vont d'ar mor du, d'ar mor ru, d'ar Syrii da conductor, o gratiam aeternam. »

Lavaret raktal eur bater hag eun Ave Maria, en eur denna nebeuta ma vezo gallet an alan, ha goude, pourmen al loen.

Pa ve c'hoant da stanka ar gwad da eun den pe d'eun anaval bennag, e ve lavaret an oræzon-man.

« Tri mab just ha leal o vont gant an hent,
« Hor Zalver, mab Jezus a rankontrent. »

Philip a c'houlas digante : « Da beleac'h e ies da dri? — Ni c'ha du-man da Jérusalem, da glask lod deus al louzou pehini a stankas da Jezus e c'houlou, hag a stanko da (hano an den) e waziou. — Deus ganen da dri, eme Philip, ha me roi d'it al louzou a stankas da Jezus e c'houlou, hag a stanko da... (hano an den) e weziou, gant ma toui war da le ne ri surpriz da zen ebet. (Lavaret pemp pater ha pemp Ave Maria en enor d'an Drinded, prometi pemp gwennek ive d'an Drinded.)

— Eneb an darvoed — e ve lavaret :

« Darweden, tec'h, tec'h, partout dre lec'h ma da lec'h, treuz nao mor, nao menez ha nao feunteun warek, dizro ac'hane di-zale da venez Are. » Ober nao dro d'an darweden gant ar biz meut glepet gant tuf bep tro, en eur lavaret an oræzon-ze; ober an nao dro a-eneb tro n'heol, ha pa ve great an dro ziveza, ober teir groaz war an darweden gant ar biz meut glepiet gant tuf. Ober al labour ze d'ar gwener kenta eus al loar, suroc'h e ve an darweden da vont da Venez-Are.

Daou vloaz bennag a zo e oan en Huelgoat oc'h ober va foar. Em c'hichen e oa eur plac'h goz hanter vévez, o werza per hag avalou oa. Kenta diviz em oa, oa gwelet eur wreg iacuank c'hoaz, o tont, tiz warni, da gaout ar sorserez goz. « Deuit 'ta buhan. Mac'harit, al loen a zo du-hont er c'hraou stog e gorf, sur oun eman al laerez o c'hoari-vaz gantan, deuit founnusa ma c'hallfoc'h, pe e varvo ma marc'h. »

Mac'harit a ieas war he strakik...

Pa deuas en dro, eur banne pe daou a vuio'h en he c'hof, e c'houlennis outi penaoz oa al loen.

« — Eat eo da bourmen anezan. »

N'ouzon ket pe he devoa paret ar marc'h pe n'he devoa ket, met gouzout a ran avad ez eo an doare-ze eun doare koz wardro eno da entent oc'h al laerez pe an droug-bouellou.

(Da heulia.)



Enn Niverenn Nesa e lennfet :

CHENCHET PENN D'AR VAZ

Gant BROGAROUR

DIFENNOUR BREIZ

Kanaouen savet gant ar Barz ERWAN DANIEL (DREDANER)

a Wengamp, war eun ton ansien,
ha kanet gantan e pad gorsedd Perros.

*Ma c'henvroiz yaouank, karet ho pro Breiz Izel,
Karet he c'hiz, he yez, na zit ket d'hi c'hoapat
Dalc'het sonj ho tadou a zo bet barz ar brezel,
O deus hi difennet ken a ruilhe o gwad.*

Diskan

*Birviken, birviken, na dreitourin ma Breiz,
Gwelloc'h a ve ganin skuilh evithi ma gwad,
Ma c'halon a lampo hag a drido barz em c'hreiz
Hi difenn da viken ha mervel gwir Vreizad.*

*'N em unanomp Breiziz da zifenn hon bro garet,
Enep d'an dreitourien a zeu d'hi zreitouri,
Roomp holl hon skoazel d'hon drouized ha d'hon barzed,
A zo a bep amzer o tont d'hi enori.*

*Bet on a dost, a bell, ha na meus ket gwelet
Kaeroc'h vit Breiz Izel e barz bro all a-bet,
Gant ar mor eo kelc'het tro-war-dro deiz ha noz,
A luskell ar Vreizaded en o gweleou kloz.*

*En Breiz ec'h on ganet, en Breiz me renk mervel,
Barz en fonz he douar me a vo interet,
Dindan an heol, al loar, en douar Breiz-Izel
E kichen ma zud koz me a fell d'in kousket.*

♦♦

NOTENN. — Ar barz kemro Owen Bryngwyn, pa glevaz ar c'han-ma, a chomaz sebezet. — « Setu aze, emezan, eun ton eus ar re gaëra. Me garche kalz e gaout... »

Graet hon eus diouz e veno, kousket a gousto.
An Oved Yann Ar Flemm an eus kordet an ton-eila.



DIFENNOUR BREIZ

ERWAN DANIEL

JEAN LE FLEM-LARVOR

Ma c'henvroiz, yaou-ank, ka-rgtho pro Breiz, I-
 z'el ka-ret he c'hiz, he yez, na zel
 Met d'hi goa-paat, Dal-c'het seonjho ta-
 dou a zo bet barz bre zel- o
 deus hi di-fen-net ken a ruil-het o

Majeur
 gwad Dig-vi-ken, bir- vi-Ken na drei-ton
 (Cloches)
 rin ma bro Breiz gwel-oc'h a ve ga-
 nin skuilh e-vi-ti ma gwad
 Ma c'ha-lon a lam-po hag a dri-do barz ma
Rall.
 c'hreiz Hi di-fenn da vi-Ken Ha
 mer-vel gwir Vreiz ad. *Fin*



Les morutiers de Saint-Malo-Saint-Servan

Rétrospective par Eugène LISSILOUR (EOSTIK RANZ).

I

Hivernage, départs, pêche en croisière ou embarquements, retours... il est toujours l'heure de parler d'eux, d'eux les deshérités du temps, dont enfin les pouvoirs publics semblent s'occuper sérieusement, aiguillonnés qu'ils sont par des personnalités actives et tenaces, parmi lesquels, avec justice, il faut citer surtout le député-maire de Dinan, délégué gouvernemental actuel... et élu, à la rénovation de Saint-Pierre et Miquelon, victime de l'impéritie de ministres successifs et de leurs bureaux.

Que penser d'un Etat qui possédant une flotte de grande pêche telle que la flotte bretonne, un tel recrutement de marins légendaires; une vieille colonie prospère sur les lieux de pêche comme Saint-Pierre et Miquelon, au nez et à la barbe de ceux qui n'en ont point, et qui en désirent ardemment, et qui s'en soucie si peu — s'il ne la provoque pas même — qu'il aboutit rapidement à leur ruine quasi totale?... Si vous n'avez pas besoin de ces richesses, faites-en donc profiter les autres !!

Qu'est devenue la flotte saint-pierraise de fines goélettes franches que tant d'équipages bretons, outre ceux des flottes bretonnes allaient armer et monter sur place, emmenés de Saint-Malo par milliers d'individus sur les énormes paquebots du temps, spécialement affrétés pour eux, qui s'appelaient : *Britannia*, *Burgondia*, *Château-Lafite*, *Notre-Dame du Salut*, *Jeanne-Conseil*, *Mâlou*, etc... départs pathétiques s'il en fut, par leurs pontées grouillantes de vie humaine, dans le mugissement ininterrompu des sirènes, les cris d'adieu, les bruits de la mer et du vent, au spectacle d'une foule angoissée et douloureuse de curieux, de parents et d'amis.

Je garderai toujours le souvenir de ce jour, au moment de la pleine mer, où la *Notre-Dame du Salut*, ce paquebot de luxe des lignes d'Orient, affecté plus généralement aux pèlerins de Palestine, doubla le môle des Noires en direction du large, tanguant déjà dans les premières houles d'une mer dure, au chant formidables de « l'Ave-Marie-Stella », sortant de mille poitrines palpitantes, enlevées spontanément, dans un élan de foi rejallée des profondeurs troubles, par l'aumônier du bord... Je suppose que lui-même le garda toute sa vie. ...Cela venait de la mûture, des grappes humaines dans les hautbans, de toutes les parties du pont supérieur, des entreponts... Je ne suis pas sûr que l'équipage du paquebot n'était pas enlevé comme tout le monde, acteurs et spectateurs... et cela montait dans la grisaille, montait, montait, s'enflait, s'atténuait, aux caprices du vent et des échos, vous prenait, mais vous fendait le cœur et l'âme; jeunes et vieux, croyants et impies, tous étaient instinctivement confondus dans une tragique, mais sublime communion.

D'autres paquebots pareillement chargés et destinés suivirent, un avait précédé, mais aucun n'eut cet élan mystique inattendu,

face à l'inconnu troublant; et jamais, quoique les années suivantes, j'assistais à d'autres départs, il ne m'a été donné de revoir un spectacle aussi émouvant (1).

II

Celui qui n'a pas connu le port de Saint-Malo-Saint-Servan au début de ce siècle tout au moins : chantiers navals, défense mobile, long-cours, cabotages, messageries, transports saisonniers divers et fluviaux, grande pêche notamment, après avoir été repaire de course, ne peut en dire grand'chose; et certains reportages actuels provoqués ou nécessités par les besoins de la grande presse me font sourire. (Les chantiers navals, cette ruhe si bruyante, si active, sont déserts; la défense mobile, avec sa belle flottille de torpilleurs, n'existe plus depuis longtemps dans les bassins à flot, et l'arsenal du Port Solidor n'en a plus que le titre, recelant tout juste, sur sa voie de lancement, le long du beau parc actuellement public des Corbières, le canot de sauvetage de la station. Les long-courriers ont oublié les passes de la rade, les caboteurs grands et petits n'affluent plus guère, de même les transports fluviaux outrageusement détrônés; quant aux saisonniers — primeurs, etc... — on dit n'est-ce pas que le doryphore les éloigne. Les cargos charbonniers anglais sont contingentés; les services et messageries des îles anglo-normandes et des ports sud de la Grande-Bretagne se maintiennent peut-être en dépit de la crise mondiale, mais la grande pêche est quasi moribonde. Quelques chalutiers (le progrès), quelques voiliers s'y adonnent encore, mais que sont-ils dans cette immensité de quais déserts, jadis peuplés (sur plusieurs rangs) de centaines de sloop-dundees, de goélettes franches ou à huniers, de bricks-goélettes et carrés, de trois-mâts barques et goélettes, etc..., autour desquels tout l'hiver s'affairaient nombre de calfés, charpentiers, forgerons, greilleurs et voiliers, poulieurs, peintres, sculpteurs, faisant battre l'écho des grèves, des chantiers et des murailles, d'un martellement ininterrompu, et de chants risqués, soutenus du crissement et du ronflement des grues à main et mécaniques.)

Qu'a-t-on fait des docks de la Mare aux Canards, de la digue... alias « digaciko » pour la galopinerie servano-malouine par contraste avec la petite digue, parc aux crustacés de la porte Sainte-Marie à l'Eventail, et du Fort National; de ce bassin de radoub immense de la flotte de grande pêche, champ de course des bateaux modèles (2), et de son chemin du Moulin Blanc à l'avenue Louis-Martin?... et de la petite grève des Douaniers qu'il longe?... (grève ainsi appelée parce que la brigade nombreuse à cette époque y manœuvrait parfois). On a mis celle-ci à flot, on a coupé, saboté celui et celle-là, pour y établir des cales de lancement qui ne servent guère et qui ne servent plus.

Au début de ce siècle on n'avait pas coupé cette vieille digue

(1) Par surcroît, j'avais un oncle propre maternel à bord, passager pêcheur pour Saint-Pierre-et-Miquelon. Il a fait gaillardement ses vingt-cinq campagnes des bancs et plus, et quoique octogénaire se porte toujours à merveille; grand Celte brun, noueux comme un chêne de talus, calme et doux, en dépit d'une force peu commune. — Il fut toujours prudent cependant de ne pas lui chercher noise. Je tiens à associer son nom à cet article : Léon Mettrie, du Port Saint-Hubert, en Plouër (C.-du-N.).

(2) Jadis cimetière de navires bretons ou étrangers, en réforme ou en démolition.

— route utile pour la jonction Talard — Quatre pavillons pour des buts très discutables, et les chantiers de construction de l'avenue Louis-Martin et de la grève étaient en pleine prospérité. Il fallut la guerre 1914-1918 et ses gaspillages effrénés !... Ah ! c'était beau de voir se dresser toutes ces formes squelettiques de chêne, qui petit à petit s'étoffaient pour devenir ces belles coques dont la réputation n'était pas surfaite ; témoin cet infortuné *Pourquoi Pas ?*, que je vis grandir pièce à pièce parmi une dizaine d'autres, de plus ou moins grande importance, chacun devant son berceau, en bordure de l'avenue, portant sur une pancarte élevée son patronyme futur.

Plus de coques ventruës sur les chantiers déserts, plus de pépinières de mâts embroussaillés de vergues et de cordages au long des quais mélancoliques ; départs, arrivées des quelques survivants de l'immense flottille n'ont plus le charme pathétique d'autrefois. Des milliers de rudes marins-pêcheurs ont dû, pour vivre et pour faire vivre leur famille, prendre la bêche, le pic, la truelle, s'employer comme manœuvres dans leurs lointaines bourgades terriennes et les cités de leur voisinage... La France, paraît-il, est trop riche et a pléthore d'inscrits maritimes... Hélas ! pauvre Bretagne, que fera-t-on de toi !

III

La rentrée d'un « voilier » morutier retour direct des lieux de pêche est toujours caractéristique et émouvante, même aujourd'hui, mais il y a les circonstances du temps, de la saison plus ou moins avancée, de l'heure, et de l'état du bâtiment.

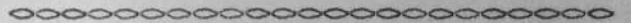
Que dire des rentrées successives de l'époque ci-dessus décrite : on a vu dans la soirée des voiles sur l'horizon accueillant vraisemblablement le pilote ; suivant l'état de la marée des bâtiments ont mouillé en rade, attendant l'heure propice pour rallier les bassins à flot. Les voiles passant les écluses, la nuit est tombée, seuls les becs de gaz blafards éclairent les manœuvres, la mer dans l'avant-port est étale au niveau des bassins à flot, les portes des écluses restent un instant ouvertes, et voici qu'arrive une dernière unité inattendue, directement de la haute mer, chargée à couler bas, le pont et les flancs ruisselants d'algues et d'eau (il vente fort du « norouât »)... elle a pénétré à toute allure sur rade, carguant ses voiles pour doubler le môle des Noires et franchir la passe de la Bourse ouvrant sur l'avant-port (1), elle vient sur son erre droit à l'écluse, frémissante et sale, sous sa double rangée de « doris » renversés et emboîtés l'un dans l'autre sur le pont... ; sale, dis-je, et écumante comme les hommes qui la montent sous leurs cirés rugueux et rapiécés, leurs surcoits, dans leurs lourdes bottes de cuir, ou leurs sabots de bois montés de toile imperméable ; et l'amarré jetée à terre, la voilà qui se traîne, halée dans l'étroit couloir vers l'évasement du bassin de repos... Les hommes aux barres du cabestan tournant en rond et bondissant avec une ardeur endiablée qui fait jurer pilote et capitaines, et chantant leurs refrains grivois :

*Bouque un coup, n'casse pas les tolets,
Nous irons voir les filles,
Souque un coup ça ira,
Mon père est marchand de noir... (etc...)*

(1) Actuellement, cette passe est comblée, et sur sa digue est bâtie la gare maritime. Il n'y a plus d'avant-port, cet avant-port étant devenu quatrième et premier bassins à flot.

Combien poignante était la rentrée des derniers navires, de ceux qui apportaient le « dégra » comme on dit, le reste de la pêche... de ces retardataires acharnés ou involontaires, partis tôt, rentrés aux dernières limites dans les bourrasques de l'Océan et les embûches des côtes traîtresses de la Manche ! On serait tenté de dire qu'aujourd'hui c'est presque le paradis, en dépit des expéditions plus lointaines mais plus courtes, dans des mers plus affreuses, sous des climats plus glacials... mais dans les meilleures conditions de contrôle, de sécurité, de secours, et de contact, la T.S.F. aidant.

Dinan.



LE GORSEDD DE CHATEAULIN

MM. Taldir Jaffrennou, président du Collège bardique, et le docteur Menguy (Potr Goëlo), membre du Conseil, ont rendu visite à M. Noël Lharidon, maire et conseiller général de Châteaulin, et l'ont entretenu de l'éventualité d'un Gorsedd à Châteaulin en 1938.

M. le Maire s'est déclaré très heureux de recevoir le Congrès annuel des Bardes bretons, et a promis le concours de sa Municipalité.

Les mandataires du Collège ont ensuite rendu visite à M. Filuzeau, sous-préfet, qui les a remerciés de leur prévenance, et les a assurés de la sympathique attention du Gouvernement.

A la suite de ces prodromes, Taldir a demandé à M. le docteur Ferdinand Lancien, maire de Carhaix, sénateur du Finistère, président du Conseil général, de bien vouloir être Président d'honneur du Comité de patronage. M. Lancien a accepté.

M. le Préfet du Finistère, M. Jean Crouan, député de Châteaulin, M. Albert Le Bail, député de Quimper, M. Charles Daniélou, maire de Locronan, ancien ministre, M. L'Haridon, maire, M. le Sous-Préfet, M. le curé-archiprêtre Moré, font également partie du Comité d'honneur en formation.

Dates retenues : 30, 31 juillet, 1^{er} août 1938.



La conquête anglo-saxonne de la Grande-Bretagne

par le Professeur Paul DIVERRES (TANGWALL).

(suite)

(Voir *An Oaled* n° 56, p. 115, n° 61, p. 214, et n° 62, p. 317.)

V. — LE DERNIER SIÈCLE DE DOMINATION ROMAINE LES INVASIONS BARBARES

Dans le chapitre précédent, j'ai essayé de montrer brièvement l'état tant civil que militaire de la Grande-Bretagne pendant le dernier siècle de l'occupation romaine. Maintenant que le terrain est déblayé, que le décor est, pour ainsi dire, mis en place, il ne reste plus qu'à faire entrer en scène les acteurs du drame. C'est ce drame des invasions barbares dont je vais essayer de donner ici une esquisse rapide en m'en tenant seulement à ce qui concerne l'île de Bretagne, pour arriver enfin au dernier acte, au cours duquel se produisit l'inondation anglo-saxonne. Dans le présent chapitre, je traiterai le sujet en faisant un usage à peu près exclusif des sources continentales, ainsi que des données fournies par l'archéologie et les explorations aériennes. Plus tard, si je n'abuse pas trop de la patience de mes lecteurs et de l'hospitalité que m'offre *An Oaled*, je pourrai continuer cette série par l'examen des renseignements que nous fournissent les sources insulaires et les indications, malheureusement trop rares qu'il est possible de relever dans l'ancienne littérature galloise.

On ne se rend peut-être pas souvent compte que les attaques des pirates saxons commencèrent plus d'un siècle avant l'abandon définitif de l'île de Bretagne par les Romains. La première de ces descentes des Saxons sur les côtes de Grande-Bretagne, ou du moins la première dont la date nous soit parvenue, eut lieu en 287.

Ces attaques étaient en réalité des raids sur les côtes ou dans les estuaires des rivières. Les pirates arrivaient probablement à marée montante et après avoir pillé tout ce qui était à leur portée, ils repartaient avec la marée descendante avant que la défense ait eu le temps d'expédier des troupes pour les combattre. Le meilleur moyen de les arrêter était d'avoir une flotte; c'est pourquoi les Romains renforcèrent la *Classis Britannica* et placèrent à sa tête le fameux Carausius. Pendant un certain temps les choses allèrent à merveille, mais bientôt Carautius fut soupçonné d'être ligué avec les pirates qu'il était chargé de combattre. L'empereur Dioclétien se préparait à prendre des mesures sévères contre son subordonné, quand Carausius se proclama empereur et débarqua dans l'île de Bretagne avec de nombreuses troupes. Pendant six ans il fut le

maître incontesté du pays, renforçant sa flotte, grâce à laquelle il put empêcher les attaques des pillards, augmentant son armée par des recrues indigènes et des mercenaires Francs, frappant monnaie à son effigie. Son intention était de se proclamer empereur non plus seulement de l'île de Bretagne, mais de tout l'empire romain. Maximianus, collègue de Dioclétien, fit donc construire une flotte avec laquelle il essaya de battre celle de Carausius; son escadre ayant été défaite par celle de l'usurpateur, les deux empereurs consentirent en 269 à reconnaître celui-ci, à la condition qu'il abandonnât son intention de débarquer en Gaule. Carausius accepta, sans cependant renoncer à son dessein et en 292 il déclarait la guerre. Les Romains purent lui enlever Boulogne, mais il continuait à rester maître de la mer, quand il fut assassiné par Allectus, l'un de ses officiers, qui s'empara du pouvoir. En 296, deux escadres mirent à la voile sous les ordres de Constance Chlore. La première, partie de l'embouchure de la Seine, réussit à éviter la flotte d'Allectus grâce au brouillard et à débarquer des troupes quelque part sur la côte sud de l'île. Allectus, avec ses marins et des mercenaires Francs, essaya d'arrêter les assaillants dans leur marche sur Londres, mais il fut battu et périt dans la mêlée. Pendant ce temps, la seconde escadre, sur laquelle se trouvait Constance Chlore en personne, débarqua son corps expéditionnaire en Kent, tandis que quelques-unes de ses unités remontaient la Tamise jusqu'à Londres.

La pacification fut très rapide (1) et l'île de Bretagne put enfin jouir d'une certaine tranquillité qui dura pendant tout le règne de Constantin le Grand (306-337), malgré quelques incidents de frontière avec les Calédoniens.

Ces incidents se renouvelèrent de plus en plus et avant 350, probablement vers 343, l'empereur Constance était obligé de venir en Bretagne pour chasser les bandes de Pictes et de Scots (2) qui ravageaient le pays.

(1) A cette époque, l'île de Bretagne fut divisée en quatre provinces: *Britannia prima*, *Britannia secunda*, *Maxima Caesariensis* et *Flavia Caesariensis*. C'est alors que furent créés les trois commandements dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, et que l'on commença la construction des forts de la côte saxonne. Le pouvoir militaire fut aussi séparé du pouvoir civil, et ce dernier fut confié à un gouverneur général sans contrôle direct sur l'armée.

(2) Les Pictes étaient les anciens habitants du nord de la Calédonie (Ecosse actuelle). D'après Ammienus, ils comprenaient deux nations, les *Dicalydones* et les *Veruoriones*. D'après Claudien et Isidore, ils avaient l'habitude de se peindre le corps (d'où probablement le nom de *Picti* qui leur fut donné par les Romains). On a cru pendant longtemps que le matriarcat était chez eux en honneur. En réalité, si l'on consulte les listes des rois qui nous sont parvenues, on voit que le matriarcat prévalait, mais qu'un roi pouvait avoir pour successeur son fils, son frère ou un cousin, fait qui arriva fréquemment. Prof. J. Fraser pense que la langue parlée par les Pictes à l'époque préhistorique était une langue non celtique, mais déjà soumise à une influence celtique, que plus tard, à l'aube de la période historique, du II^e siècle ou VI^e siècle, leur langue était plutôt goidélique que brittonique. Après le VI^e siècle, la langue était le goidélique introduit d'Irlande, mais influencé par les dialectes brittoniques parlés par les populations du sud (voy. J. Fraser. *The Question of the Pictic*. *Scottish Gaelic Studies*, vol. I, 1927, p. 172 et suiv.). Il est aussi possible que le nom

En 360, une nouvelle intervention devint nécessaire et Lupinus, *magister armorum*, fut envoyé de Gaule pour tenir les pillards en respect.

Jusqu'à là, les attaques des barbares avaient été assez facilement repoussées, mais en 367, les choses allaient se passer d'une manière différente.

Trois nations s'allièrent pour attaquer l'île de Bretagne, les Scots d'Irlande, les Pictes, les Saxons. Les premiers et les seconds ravagèrent le nord et l'ouest du pays, les derniers attaquèrent par l'est et le sud. Ces bandes pillardes inondèrent complètement la contrée, à un tel point que Théodose (3), envoyé par l'empereur Valentinien avec des troupes pour rétablir l'ordre, ayant débarqué à RYTVPIAE (Richborough) et cherchant à gagner Londres, fut obligé, le long de sa route, de livrer bataille à plusieurs bandes de pillards. Une fois arrivé à Londres, Théodose s'occupa, en une première campagne, de libérer le sud du pays, puis, l'année suivante, il remonta vers le nord, d'où il chassa les envahisseurs pendant que sa flotte poursuivait les Pictes et les Saxons jusqu'aux Orcades. C'est pour célébrer cette victoire que l'on créa dans l'île de Bretagne, une nouvelle province qui fut appelée Valentia (4).

L'ordre une fois rétabli, la paix régna pendant quatorze ans en Grande-Bretagne (5), jusqu'au moment où Magnus Maximus (6), poussé par l'ambition, usurpa le titre d'empereur et passa sur le continent avec les meilleures troupes de l'île. En 388, il fut battu par l'empereur Théodose (7) et perdit la vie.

En 395, Honorius encore enfant, devint empereur et la régence fut confiée au fameux général Stilichon, de race Vandale.

Cette mort de l'empereur Théodose fut le signal d'une nouvelle incursion des barbares.

Scots, Attacotti (8), Pictes, Saxons et Francs se ruèrent contre les frontières de l'empire.

de Picti ait été attribué par certains écrivains latins non seulement aux Pictes proprement dits, mais encore aux tribus bretonnes insoumises qui se trouvaient au nord du mur.

Les Scots étaient les habitants de l'Irlande. Ils appartenaient à la branche goidélique de la race celtique et faisaient de fréquentes incursions sur la côte ouest de l'île de Bretagne. Une de leurs tribus, les Dessi, s'établît même au cours du III^e siècle dans le pays de Dyfed (Pembrokeshire actuel) cf. « Eochaid, fils d'Artchorp, passa avec ses descendants au-delà de la mer, dans le territoire de Demed (gall. mod. Dyfed) et c'est là que moururent son fils et ses petits-fils... » Mme Meyer, *The Expulsion of the Dessi*, dans *Y Cymmrodor*, vol. XIV, p. 113.

(3) Père du futur empereur Théodose I^{er} et grand-père de son successeur Honorius.

(4) Aujourd'hui, impossible à identifier d'une manière certaine.

(5) C'est pendant cette période que furent construits les postes-vigie de la côte est, et probablement ceux qu'on a découverts sur la côte ouest.

(6) Il avait un commandement militaire dans l'île. Peut-être était-il Comes Littoris Saxonici ?

(7) Théodose I^{er}, fils du général dont nous avons parlé plus haut.

(8) Voy. Ammien Marcellin (apud Petrie Mon. LXXIII b). Les Aitheach-Tuatha, ou Attacotti, étaient un peuple d'Irlande sur lequel on a très peu de renseignements. Ils paraissent n'avoir eu qu'une civilisation peu avancée, et ont été accusés de pratiquer le cannibalisme (voy. Petrie, Mon. XCIX a). D'après la *Notitia Dignitatum*, il y avait des auxiliaires Attacotti dans l'armée romaine.

Stilichon fut d'abord obligé d'étouffer une mutinerie de troupes impériales à Milan, puis, après s'être assuré le concours des Alamanni et des Suèves, il marcha contre les Francs et captura leur chef suprême Marcomir, pendant que la flotte romaine mettait en fuite les Saxons. A cette nouvelle, les Pictes terrifiés s'empressèrent de regagner la Calédonie.

Les Scots semblent avoir eu pour chef le fameux roi d'Irlande Niall Naoighiallach, qui avait commencé à régner en 379, d'après les *Annales des Quatre Maîtres* (9). Niall débarqua en Ecosse pour établir sur des bases plus fermes le royaume Scot de Dalriada (10) qui, à cette époque, commençait à prendre l'ascendant sur les Cruithnigh (Pictes). Il serait ensuite descendu en Bretagne romaine et le futur saint Patrick se serait trouvé au nombre des otages qui furent ramenés en Irlande par ces pirates (11).

Stilichon passa dans l'île de Bretagne d'où il chassa les envahisseurs (12), puis il réorganisa, semble-t-il, l'armée de Bretagne. Il s'occupa aussi de renforcer les défenses, en particulier celles de la côte saxonne (13).

En 407, un soldat de fortune nommé Constantin prit le titre d'empereur et, à la tête de la plus grande partie des auxiliaires ainsi que de la II^e légion, la seule qui restât dans l'île, il passa sur le continent. En 411 il fut fait prisonnier et mis à mort, mais les restes de son armée ne revinrent jamais en Grande-Bretagne qui fut abandonnée à elle-même par les Romains.

Nous arrivons maintenant à une période sur laquelle plane une obscurité à peu près complète. La seule source insulaire que nous possédions, et qui serait capable de jeter sur les événements un peu de lumière, l'œuvre de Gildas, ne contient à peu près aucun renseignement sur ce qui se passa. Les autres, telles que l'Histoire ecclésiastique de Bède, l'*Historia Britonum* de Nennius et les *Chroniques Saxonnnes*, dépendent entièrement de ce que dit Gildas, et dans le cas des Chroniques Saxonnnes et de Nennius, sur l'imagination de leurs auteurs, elles ne peuvent nous être d'aucun secours. Dans Nennius et dans les textes gallois tels que les *Généalogies*, les *Annales Cambriae* et aussi certains vieux poèmes, on peut

(9) A. F. M., vol. I, p. 127. D'après le même texte, ce prince aurait régné vingt-sept ans, *Naoighiallach* : aux cent otages.

(10) Premier établissement fondé par les Scots sur la côte nord-ouest de l'île. Il occupait à peu près le territoire du comté actuel d'Argyll.

(11) A. F. M. (même réf.). St. Patric serait né en 373 à Nemptor ou Nemthur, d'après l'hymne de Fiaco composé vers 800. Une glose ajoute que ce Nemthur était le nom d'une cité de la Bretagne du nord (in Bretnaih tuaiscirt) et l'identifie avec Ail Cluada (Dumbarton). Dans ce nom de Nemthur, Nemptor, on a cru retrouver la forme vieille celtique Nemeto-Dvron, *forteresse de Nemet* (Nemet, bois sacré). On croyait autrefois avoir trouvé Nemthur sous la forme Nentur dans un vers du Livre Noir de Caermerthen, mais M. J. Loth a montré que le passage : *nentur y tirran* avait été mal lu, *in nentur y tirran*, et qu'il fallait lire : *in eu tur y tirran* (dans leur tout, dans leur fort, ils se rassembleront) voy. J. Loth, *Rev. Celt.* XXII, p. 439. St. Patrick aurait été capturé par les pirates à Bannavem Taberniae qui devait être quelque part sur la côte ouest, mais dont on ignore la situation.

(12) Claudien. *De Cons. Stilichenis*.

(13) Il fit entre autres réparer les fortifications d'Anderida (Penvensey).

trouver de ci de là quelques échos, probablement déformés par la tradition, des luttes qui se livrèrent à cette période, mais nous n'avons rien qui nous permette de reconstituer, d'une manière certaine, même dans ses grandes lignes, ce qui se passa au cours du v^e siècle.

Il semble raisonnable d'admettre qu'après le départ de la dernière armée romaine, l'administration civile organisée par Rome continua son fonctionnement habituel, mais pendant un certain temps, mais que d'une part, les magistrats romains perdirent peu à peu leur autorité et que, d'autre part, ne recevant plus leurs appointements, ils cessèrent d'exercer leurs fonctions. Un grand nombre d'entre eux pourraient peut-être même avoir quitté l'île au moment du départ des troupes, mais cette hypothèse me paraît bien improbable. Il semble en effet que les Romains, quand ils se retirèrent, ne considéraient l'abandonnement de la Grande-Bretagne que comme une mesure temporaire et que, théoriquement, l'île faisait toujours partie de l'Empire. D'après Zozime, ce furent les Bretons eux-mêmes qui se soulevèrent contre Rome entre 407 et 411 et chassèrent les préfets romains (14).

Alors se produisit sans doute ce que l'on a appelé la « déromanisation » de la Bretagne. Peu à peu, les Bretons oublièrent le latin pour ne plus parler que celtique, le système administratif fut abandonné et les provinces romaines se subdivisèrent en tribus, chacune avec son chef particulier. Il semble cependant possible, probable même, que les Bretons conservèrent les trois charges militaires instituées par les Romains, le *comes littoris Saxonici*, le *Dux Britanniarum* et le *Comes Britanniarum*, qui devinrent peut-être les chefs militaires de trois fédérations.

Vers 409, d'après Prosper Tyro, l'hérésie pélagienne pénétra en Grande-Bretagne (15). Les idées théologiques de Pélagie (16) avaient peut-être chez les Bretons d'anciennes racines, mais elles se répandirent surtout du dehors (17). Un certain Fastidius, d'origine bretonne, qui avait été marié et était père d'une fille, entreprit avec celle-ci un voyage en Orient. Le vaisseau relâcha en Sicile, où Fastidius rencontra une grande dame romaine imbue des idées pélagiennes. Elle convertit Fastidius à ces idées ainsi qu'à la vie religieuse, et celui-ci, de retour dans son pays, devint évêque des Pélagiens (18).

Le pape Célestin, informé des progrès de l'hérésie par le diacre Palladius, envoya en Bretagne, en 429, saint Germain d'Auxerre (19)

(14) Zosime, *Hist. Noyae*, lib. I, c. 64. Voy. Petrie, *Mon.* LXXXIX col. a.

(15) Voy. Petrie, *Mon.* LXXXII, col. b.

(16) D'après St Augustin. (*Liber de haeresibus ad quodvultdeum*, XXXVIII, *Patr. Lat.* XLIX, col. 47-48). Cet hérésiarque rejetait la grâce de Dieu et prêchait que l'homme pouvait, sans le secours de cette grâce, accomplir tous les préceptes divins.

(17) Duchesne, *Hist. anc. de l'Eglise*, III, p. 262.

(18) A. Vacant, E. Amann, E. Mangenot, *Dict. de Théologie Catholique*, articles *Fastidius* et *Pélagianisme*. Voy. aussi : Gannada, *De vitis Ilustribus*, CIVII, dans Migne, *Patr. Lat.* XVIII, col. 1059-1120.

(19) Cf. Prosper d'Aquitaine : *Sed actione Palladii diaconi papa Caelestinus Germanum Autisiodorensis episcopum via sua mittit et deturbatis haereticis, Britannos ad Catholicam fidem dirigit*. Apud Petrie, *Mon.* LXXXII, col. a.

qui, accompagné de saint Loup, évêque de Troyes, vint prêcher une mission qui donna de bons résultats. Il lui fallut cependant revenir plus tard, accompagné cette fois de Sévère, évêque de Trèves, pour parachever son œuvre.

D'après le prêtre Constance, qui composa à la fin du v^e siècle une vie de saint Germain, au cours de la visite de celui-ci, les Pictes et les Scots seraient arrivés en grand nombre ravager l'île de Bretagne. Saint Germain, qui avait été soldat, raffermi le courage des insulaires et se mettant à leur tête, marcha contre l'ennemi. Les Bretons se jetèrent sur les pirates au cri de *Alleluia*, car c'était le jour de Pâques, et les mirent en déroute. Pour cette raison, cette victoire fut appelée « la victoire de l'Alleluia ».

On ne peut dire où elle se livra. Quelques archéologues gallois l'ont située à Maes Garmon (le Champ de saint Germain) (20), mais la plupart des historiens qui admettent son authenticité, car beaucoup en doutent, pensent qu'elle fut livrée beaucoup plus près de Londres. Les Scots et les Pictes recommencèrent malgré tout leurs incursions. Les Scots, qui au iv^e siècle s'étaient déjà, nous l'avons vu, établis dans le territoire des Demetae, envahirent le nord du Pays de Galles. Il est cependant impossible de dire à quelle époque exacte ceci se produisit. Tout ce que l'on sait, c'est que vers la seconde moitié du v^e siècle, un chef breton nommé Cunedda (21) descendit avec ses fils du Nord de l'île de Bretagne et chassa les Irlandais de leurs établissements du Pays de Galles. Cette conquête de Cunedda se produisit, d'après Nennius, 146 ans avant le règne de Maelgwn (22).

D'après Gildas (c. 20), les Bretons écrasés par les Pictes et les Scots auraient demandé du secours à Aetius, alors consul pour la troisième fois. Ce secours leur ayant été refusé, ils auraient appelé les Saxons à leur aide et ainsi auraient commencé les invasions anglo-saxonnes.

Qu'y a-t-il de vrai ou de faux dans cette histoire ? Je ne désire pas le discuter pour le moment et je reprendrai cette question quand j'étudierai Gildas. Qu'il me suffise de dire ici que la lettre à Aetius est considérée par la plupart des critiques actuels comme une pure invention littéraire de l'auteur et qu'il est impossible de savoir à quelle date exacte les Anglo-Saxons prirent pied dans l'île de Bretagne.

(A suivre.)

(20) A 700 yards à l'ouest de Mold (Flintshire, North Wales) un obélisque au bord de la route qui va de Mold à Olcain, marque l'emplacement supposé de la bataille. La date donnée pour l'événement est 420. La mission de St Germain aurait commencé en 430 d'après les *Annales des Quatre Maîtres* (vol. I, p. 129).

(21) Le fait que Cunedda (pron. approx. Kineza) est appelé dans les textes gallois *wledig* (w, pron. ou), a donné à penser qu'il était titulaire de la charge de *Dux Britanniarum* créée par les Romains avec pour mission de défendre le mur contre les Calédoniens. On ne sait rien sur la raison qui le fit descendre au sud. Fut-ce une émigration effectuée sous la poussée des Pictes ou des tribus bretonnes au nord du mur ? Cherchait-il à agrandir ses territoires par de nouvelles conquêtes ? Il est impossible de le dire.

(22) (Cf. Nennius, c. 62). Maelgwn mourut en 547 de la peste noire, d'après les *Annales Cambriae*.

Les grands Tumulus Néolithiques de la côte morbihannaise

par ALEXANDRE GOICHON,

(suite)

TUMULUS DE MANÉ-LUD (1)

L'humble hameau de Mané-Lud est situé à droite de la route de La Trinité, un peu avant d'arriver au bourg de Locmariaquer. Il possède un superbe dolmen à galerie, couvert d'inscriptions lapidaires, et un tumulus accolé à ce dolmen (2).

Composé d'une énorme accumulation de vase, le mesure 80 mètres de longueur sur 50 mètres de largeur. Son élévation moyenne est de 5 m. 50.

Longtemps, la vase qui le constitue fut prise pour de la cendre, d'où le nom de *Mané-Lud*, — Montagne de cendre, — qui lui fut donné par les gens du pays. Cayot-Délandre écrivait en 1847 (*Le Morbihan, son histoire et ses monuments*) que le « tumulus du Nélut est entièrement composé d'un mélange de cendre, de fragments de charbon et de débris d'ossements calcinés. On se demande combien il a fallu de milliers de victimes pour former cet entassement, auquel les habitants actuels de Locmariaquer n'attachent d'importance que parce qu'il leur offre de la cendre pour l'engraissement de leurs terres ». De son côté, Malte-Brun (*La France illustrée*, 1882), parle avec indignation des « hommes d'aujourd'hui, qui détruisent sans horreur ni respect ce terrible monument de la superstition humaine ».

Or, cette cendre, — que les ménagères ont utilisée pour leurs lessives ! — est tout simplement de la vase marine desséchée et le « terrible monument » de Malte-Brun un témoignage émouvant du culte que nos lointains ancêtres rendaient à leurs morts.

Le tumulus de Mané-Lud fut exploré en 1863 par René Galles, qui mit à jour, à l'extrémité Est, un alignement curviligne de petits menhirs juxtaposés, de 40 à 50 centimètres de hauteur, et noyés dans la vase. Sur chacune des cinq pierres formant l'extrémité Nord de cette ligne était posé un crâne de cheval.

Une seconde rangée de pierres debout se trouvait à 2 m. 60 de la première; ses éléments, au lieu de se toucher, étaient séparés par des intervalles de 6 mètres environ.

(1) René Galles et D' Alphonse Mauricet : *Fouilles du Tumulus de Moustoir-Carnac*, Vannes 1865.

(2) L'orthographe de ce lieu dit ne s'est fixée que vers la fin du 19^e siècle. Ogée écrivait en 1778 : *Le Hellu*; Prosper Mérimée (1836) : *Le Mont Heleu*; Francis Gaillard (1892) : *Le Mané-Nélut*.

La présente étude est extraite d'un travail en préparation sur la *Terre sacrée de Carnac*. Le dolmen de Mané-Lud y est décrit dans la partie consacrée aux monuments mégalithiques de la région : menhirs isolés, alignements, cromlechs, dolmens, allées couvertes.

Poursuivant ses fouilles d'Est en Ouest, René Galles découvrit, sous une couche de pierres brutes, un morceau de charbon de bois, puis une agglomération d'ossements d'animaux, et enfin, au centre du tumulus, un galgal conique, englobé de toutes parts dans la vase desséchée.

Ce galgal, de 20 mètres de diamètre et d'une hauteur de 2 m. 60, renfermait une crypte longue de 2 m. 25, large de 1 m. 20 et haute de 1 m. 10. Ses parois étaient formées d'une grossière maçonnerie de pierres sèches et sa voûte constituée par quatre assises de dalles plates, posées en retrait les unes sur les autres et retenues seulement par l'agencement des pierres du galgal.

La crypte contenant des ossements humains, appartenant à deux individus de taille moyenne. Ils étaient, écrit le D^r Mauricet, « assis côte à côte, le dos appuyé contre l'angle Sud-Ouest, les jambes étendues, les bras pendants le long du corps ». L'état des ossements et l'analyse chimique « prouvent que l'un des squelettes a dû subir l'action du feu... » Action toute superficielle, évidemment, sans quoi l'on ne comprendrait pas la position assise décrite ci-dessus.

Trois morceaux de silex et des fragments de poterie grossière gisaient aux pieds des corps. Le dallage où ils reposaient était recouvert d'une couche onctueuse, couleur de rouille, où l'on reconnut les restes d'un plancher en bois.

Quant aux ossements d'animaux découverts à l'Est de la crypte aux squelettes, ce sont, d'après le D^r Mauricet, « les os d'un grand animal, des os de cheval, très probablement, et ils ont été soumis à une forte incinération » (1).

Les nombreux crânes et ossements de chevaux découverts à Mané-Lud semblent indiquer que déjà, à l'époque néolithique, le cheval était l'objet d'un culte chez les peuplades maritimes de l'ancienne Armorique. Ce culte se retrouvera chez les Grecs, où Poséidon, le dieu de la mer, avait le cheval pour attribut, et chez les Gaulois, où le cheval figurait, associé à une déesse, sur la plupart des monnaies.

Le tumulus de Mané-Lud présente, à un autre point de vue, un grand intérêt. Il est contigu, en effet, à l'un des plus beaux dolmens du Morbihan, et il n'est pas douteux que, si ce dolmen avait été construit en même temps que le tumulus, comme le soutiennent encore maints archéologues, il eût été complètement englobé dans la masse de celui-ci. Or, nous savons, par le comte de Caylus, qu'il était parfaitement visible et accessible en 1764, à une époque où les gens du pays n'avaient pas encore eu l'idée d'utiliser les prétendues cendres du tumulus pour amender leurs terres. Nous devons en conclure que le dolmen, avec sa galerie imposante et sa table colossale, appartient, sans contestation possible, à une civilisation plus ancienne, et c'est l'impression ressentie par René Galles, qui, en effectuant les fouilles du tumulus, après avoir exploré le dolmen, « se crut transporté dans un autre temps ou chez un autre peuple ».

Il est plus que probable que le dolmen de Mané-Lud avait perdu tout sens religieux au moment où le tumulus fut édifié, mais il jouissait encore d'une certaine considération, d'un certain prestige traditionnel, dont le nouveau monument ne pouvait que bénéficier. Il est ainsi des lieux prédestinés, qui ne cessent d'attirer les

(1) René Galles et le D^r Alphonse Mauricet : *Etude sur le Mané-Lud en Locmariaquer*, Vannes 1873.

hommes, des endroits où, d'instinct pour ainsi dire, se succèdent, d'une civilisation à l'autre, les rites sacrés et les prières.

J'ajouterai que les assises robustes du dolmen furent d'appui à la vase encore humide, et plus ou moins consistante, employée pour sa construction; et c'est précisément pour contenir cette énorme accumulation de vase, pour l'endiguer en quelque sorte, que deux rangées successives de petits menhirs furent dressées à l'autre extrémité du tumulus.

TUMULUS DE MANÉ-ER-HROËK

Entre le bourg de Locmariaquer et la pointe de Kerpenhir se trouve, à droite de la route, le tumulus de Mané-er-Hroëk, — Montagne de la Fée, — autrefois connu sous le nom de « Butte de César ».

Ce tumulus est fait d'un entassement de pierres sèches, que recouvre une couche de terre de 40 centimètres d'épaisseur. De forme ovale, il mesure environ 100 mètres de longueur, 60 mètres de largeur et 10 mètres de hauteur. Ses dimensions, à l'origine, étaient encore plus volumineuses, car Cayot-Délandre nous apprend que, de son temps (1847), « on y prenait continuellement des pierres pour la construction des maisons du bourg ». Le long du sentier qui y conduit gisent les tronçons de deux grands menhirs.

Le monument fut exploré en 1863 par Lefebvre, préfet du Morbihan, et René Galles. Un vaste entonnoir, que l'on voit encore, fut creusé du sommet à la base. Au cours de ces travaux de pénétration on recueillit :

1° Dans la couche de terre superficielle, 11 pièces de monnaies impériales, allant de Tibère à Trajan, deux bagues en bronze, des tessons de poterie romaine et les débris d'un vase en verre ;

2° Dans le galgal proprement dit, à trois mètres du sommet, 3 perles cannelées en verre de couleur, et plus bas, à sept ou huit mètres de profondeur, 2 fusaiotes en terre cuite, des morceaux de charbon, des pierres rougies par le feu, trois grains de collier, dont un en callais.

Sur le sol, dans un chaos de pierres brutes, plus grosses que celles de galgal, les fouilleurs découvrirent une dalle plate, paraissant avoir été taillée, et fracturée en trois morceaux. Elle a été restaurée depuis et scellée à droite de l'entrée du monument. Elle mesure 1 m. 20 de longueur sur 0 m. 40 de largeur et 0 m. 20 d'épaisseur. L'une de ses faces est couverte d'inscriptions en creux.

Cette pierre se trouvait à un mètre d'une chambre souterraine et non dans la chambre, comme l'écrit Déchelette, qui en fait « un des supports du dolmen de Mané-er-Hroëk ». Or, il n'existe pas de dolmen à Mané-er-Hroëk, mais une crypte entièrement creusée dans la terre (1).

La crypte était séparée de la dalle gravée par « de grosses feuilles rocheuses et deux pierres à forme de menhir », qui en fermaient l'entrée. Elle est quadrangulaire et mesure 4 mètres de l'Est à l'Ouest et près de 3 mètres de Nord au Sud. Sa hauteur, du fait de la disposition des tables, varie de 1 m. 50, aux deux extrémités de la chambre, à 1 m. 72 au milieu. Ces tables, qui étaient

(1) Joseph Déchelette : *Manuel d'Archéologie préhistorique*, tome I, page 392, Paris 1924. M. Georges Goury (*L'Homme des Cîtes Lacustres*, 1932) parle aussi du dolmen de Mané-er-Hroëk...

fracturées dans toute leur largeur, sont au nombre de trois, dont l'une superposée aux deux autres. Les parois sur lesquelles elles reposent sont faites d'une informe maçonnerie de pierres sèches. C'est dans l'une des parois, celle du Nord-Est, qu'est pratiquée l'entrée de la crypte.

Cette dernière était tapissée à l'intérieur d'une couche de terre de 5 à 6 centimètres d'épaisseur, et sur cette terre, parfaitement unie, donc inviolée, était posé au centre de la chambre un anneau-disque, légèrement ovale, en jadéite. Sur cet anneau, admirablement poli, reposait la pointe d'une hache en chloromélanite, d'une finesse d'exécution, d'une pureté de lignes dignes des plus habiles lapidaires modernes.

L'anneau, d'une épaisseur de 2 centimètres, mesure dans son grand axe, 13 cent. 5 et 12 cent. 3 dans son petit axe. La hache est à bords tranchants et à arêtes médianes sur les faces; elle mesure 35 cent. 3 de longueur et 8 cent. 5 de largeur; sa plus grande épaisseur est de 2 cent. 6. Quatre pendeloques piriformes en collais, de la grosseur d'un œuf, gisaient sur le sol, dont deux près du tranchant de la hache.

Au-dessus de la couche de terre, sur laquelle ces objets étaient posés, il y avait un dallage de pierres plates irrégulières, divisé en deux parties par une rangée d'autres pierres placées de champ et reposant sur le roc. Entre le roc, — fond naturel de la crypte, — et le dallage se trouvait une espèce de terreau, d'aspect rougeâtre, de 30 centimètres d'épaisseur.

La partie inférieure de la crypte se composait donc de deux compartiments nettement séparés. Dans le premier, René Galles découvrit, mêlés sans ordre au terreau, 101 « celtes » ou haches polies en roches dures. Dans le second compartiment, beaucoup plus grand que le premier, il recueillit 5 belles pendeloques en callais, un collier, composé de 41 petits grains discoidaux, également en callais, 2 petites haches en fibrolithe et une quantité notable de charbon.

Les 103 haches trouvées sous le dallage se répartissent ainsi :

1 hache en chloromélanite, d'une longueur de 46 cent. 5 et d'une largeur ne dépassant pas 8 cent. 5 ;

2 haches en diorite, longues, respectivement, de 44 et de 38 centimètres ;

8 haches en jadéite, dont la plus grande a 40 cent. 5 de longueur et la plus petite 15 centimètres; trois d'entre elles sont percées d'un trou à la pointe et ont dû servir de pendeloques-amulettes ;

1 hache en granulite, longue de 36 centimètres, brisée en trois morceaux ;

91 haches en fibrolithe ; la plus grande a 14 centimètres et presque toutes les autres de 6 à 10 centimètres de longueur (1).

Toutes les haches en jadéite, sauf une, étaient ou fracturées ou brisées en deux ou trois morceaux. Emile Cartailhac, voyant dans le bris des haches un rite funéraire, se demande si « on n'a pas voulu les tuer pour permettre à leurs âmes d'accompagner plus sûrement quelque mort illustre dans la terre des esprits » (2).

(1) Lefebvre et René Galles : *Mané-er-Hroëk. Dolmen découvert sous un tumulus à Locmariaquer*, Vannes 1863. Louis Marseille : *Ouvrage cité*. Toutes les trouvailles faites à Mané-er-Hroëk sont au Musée de Vannes.

(2) Emile Cartailhac : *La France Préhistorique*, Ch. XII, Paris 1889.

Mais rien ne prouve que Mané-er-Hroëk fut un lieu de sépulture. René Galles, « malgré les recherches les plus soignées et les plus opiniâtres », n'y trouva aucune trace de cendres, ni débris d'ossements, ni poterie : rien que des objets précieux, d'une qualité rare et d'une abondance exceptionnelle.

Tout, dans ce monument singulier, nous déroute : la conformation de la chambre, qui est la seule de ce genre dans les tumulus de la région ; la richesse incomparable du mobilier ; la disposition de l'anneau-disque et de sa hache et, enfin, la dalle gravée, qui se trouvait, non dans la chambre, mais en dehors.

Cette dalle, que tous les manuels de préhistoire reproduisent, porte, dans sa partie supérieure, un écusson ogival, où, parmi d'énigmatiques combinaisons de lignes courbes, se distinguent une hache emmanchée et un signe en forme de joug. Au-dessus de l'écusson sont gravées trois autres haches à manche perpendiculaire, ressemblant à des pioches, et une hache à mancheron et à boucles, dite hache-charrue. Les mêmes images se retrouvent au-dessous de l'écusson, avec, en plus, la représentation enfantine, mais assez précise, d'un animal que l'on suppose être un bovidé.

Il est à remarquer que la plupart de ces inscriptions, — écusson, joug, hache-charrue, — se retrouvent, identiques, sur nos dolmens à galerie, et il est rationnel d'en déduire que la dalle gravée de Mané-er-Hroëk est contemporaine de ces dolmens. Mais, alors, comment expliquer sa présence dans le tumulus, s'il est vrai que la civilisation des tumulus est plus récente que celle des monuments mégalithiques ?

Cette question présente un grand intérêt, et cependant elle n'a jamais été soulevée. Cela tient, évidemment, à ce que de nombreux archéologues s'obstinent à soutenir que les dolmens, aujourd'hui à l'air libre, étaient primitivement enfouis sous tumulus et qu'il n'existe, par conséquent, aucune différence entre ces deux sortes de monuments. Pour qui admet ce point de vue, la présence d'une dalle gravée à Mané-er-Hroëk est des plus naturelles.

René Galles, dans son compte rendu des fouilles, s'étonne, non de la présence de la dalle, mais de l'endroit, absolument insolite, où il la découvrit ; et l'on comprend que Déchelette, mal renseigné, n'ait pas hésité à la considérer comme un support de dolmen, destination habituelle de toute pierre ornée de sculptures primitives.

Ainsi que nous l'avons vu, elle se trouvait à l'extérieur de la crypte souterraine, au milieu d'autres pierres, jetées pêle-mêle sur le sol qui sert d'assise au galgal. René Galles, qui fut le premier, avec le préfet Lefebvre, à pénétrer dans le monument, demeura jusqu'alors inviolé, nous donne, à ce sujet, des précisions intéressantes. « Cette pierre, dont les deux bouts sont brisés, est fracturée en trois morceaux ; le principal est horizontalement posé et paraît comme collé en dessus, tandis que les deux plus petits sont là, jetés et séparés. Nous saisissons le plus grand fragment, nous le retournons avec peine et, tout à coup, nous apparaît, sur la face intérieure, un système de dessins très nettement gravés en creux, et dont la suite se retrouve sur les deux petits morceaux, qui, retournés par rapport à l'autre, présentent les caractères sur leur face supérieure. »

La dalle gravée de Mané-er-Hroëk était donc déjà en morceaux lorsqu'elle fut enfouie sous les tombes, et il n'est pas douteux qu'elle provenait d'un dolmen ruiné du voisinage, comme cette autre pierre gravée, de dimensions à peu près égales, qui fut découverte, il y a une cinquantaine d'années, près du sémaphore de Kerpenhir

et se trouve aujourd'hui au Musée de Vannes. Les inscriptions lapidaires, comme les dolmens eux-mêmes, avaient, à l'époque du tumulus, perdu toute signification, et la dalle de Mané-er-Hroëk aura été utilisée, pour les constructeurs du galgal, comme une pierre quelconque, dépourvue de tout intérêt particulier.

Des faits analogues se sont produits de nos jours. En 1924, M. Le Rouzic découvrit une pierre gravée dans la maçonnerie d'un mur clôturant une ferme, près des tumulus du Moustoir. Cette pierre, que l'on peut voir au Musée de Carnac, porte, gravés en creux, un écusson et une double crocse. Nul doute, pour les auteurs du *Corpus*, qu'elle n'ait fait partie d'un ancien dolmen, dont les matériaux auront été employés, comme cela est arrivé si souvent, à la construction de maisons ou de clôtures (1).

Mais tout ceci ne nous apprend rien sur la destination du monument de Mané-er-Hroëk. Si l'on en croit la quasi-unanimité des archéologues et, notamment, des « antiquaires morbihannais » du siècle dernier, tous les tumulus, y compris les dolmens à l'air libre, sont des tombeaux et rien que des tombeaux. Mané-er-Hroëk ne fait pas exception à la règle : manuels de préhistoire et guides à l'usage des touristes parlent couramment de sa crypte funéraire et du personnage, sans doute considérable, qui y fut enterré.

René Galles, cependant, se montre beaucoup moins affirmatif. « J'ai la conviction profonde, écrit-il, que le Mané-er-Hroëk est un tombeau, mais la preuve, je ne puis la donner, n'ayant découvert aucune trace d'ossements, ni dans le tumulus, ni dans sa cellule. » Et plus loin il ajoute : « N'est-il donc pas possible que l'on ait élevé un tombeau vide, en accomplissant, pour des restes absents, toutes les cérémonies des funérailles ? La position de la pierre à inscriptions, en dehors de la crypte, lui paraît absolument incompréhensible, et il finit par se demander si elle ne serait pas « l'effigie hiéroglyphique qui remplace l'absent » (2).

Il est probable que la vérité est tout autre. Mais, pour avoir quelque chance de la découvrir, tout au moins dans ses grandes lignes, il est nécessaire de se libérer de toute idée préconçue et de regarder les choses, non avec les yeux de la foi, mais avec les yeux, — tout court.

Que voyons-nous à Mané-er-Hroëk ? Un monument unique en son genre, avec sa grande chambre, entièrement souterraine, et les deux cellules, soigneusement aménagées, de son sous-sol. Dans la première de ces cellules, une collection, exceptionnellement nombreuse et variée, de haches polies, et, dans l'autre, un collier et des pandeloques en callais, le tout mêlé sans ordre à la terre dont les deux cellules sont remplies. Du charbon de bois, en quantité notable, se trouvait dans la seconde cellule. Au-dessus du sous-sol, c'est-à-dire dans la chambre proprement dite, quatre grosses pandeloques en callais et, au milieu, un anneau-disque, légèrement ovale, que semble pénétrer, de sa pointe effilée, une magnifique hache en pierre polie.

Or, nous savons que chez les peuples primitifs, et à l'aube des civilisations les plus anciennes, les sanctuaires des dieux étaient souterrains, d'où le nom de chthoniens, — du grec *khthôn*, terre, — qui leur fut donné. Déméter, qui enseigne l'art de cultiver le sol, avait pour surnom « Chthonia », la souterraine. Nous savons aussi que, de tout temps, et dans les idiomes les plus divers, la hache en pierre polie a été appelée « pierre de foudre », — en grec *céraunie*,

(1) Marthe et Saint-Just Péquart et Zacharie Le Rouzic : *Ouvrage cité*.

(2) Lefebvre et René Galles : *Ouvrage cité*.

en bas-breton *men-gurun*, — parce qu'on la croyait tombée avec l'éclair qui sillonne l'espace au cours des orages. Elle personnifiait le ciel, elle était le symbole du dieu solaire, elle préservait de la foudre et, jusque dans les temps historiques, elle fut l'objet d'un culte universel. Nous savons également que l'époque néolithique vit naître et se développer l'agriculture, que le culte de la terre féconde, de la Terre-Mère, s'associa alors au culte immémorial du Soleil, et que ces deux entités divines furent intimement réunies dans une même adoration (1).

Cela étant, est-il déraisonnable d'admettre que la vaste chambre souterraine de Mané-er-Hroëk ne fut pas un tombeau, mais un sanctuaire ? Un sanctuaire chthonien, dédié à la Terre Maternelle, qui fait surgir, de ses sombres entrailles, les moissons, les arbres, les sources, par qui vivent les animaux et les hommes.

Les multiples haches, enterrées pêle-mêle dans les profondeurs de la crypte, ne seraient-elles pas la représentation symbolique des forces de la nature, des génies innombrables qui peuplent, bienfaisants ou maléfiques, le ciel et la terre ? Elles protégeaient en même temps le sanctuaire contre les atteintes de la foudre. C'est dans ce but que, naguère encore, les paysans bretons plaçaient une *men-gurun* sous la pierre ou dans les cendres du foyer domestique.

Tenter d'interpréter les gestes rituels d'un peuple si éloigné, à tous points de vue, de nous, peut paraître aussi téméraire que vain. Dans un domaine où nous n'avons, pour nous guider, aucun document intelligible, toutes les hypothèses sont possibles et toutes également invérifiables. Aussi, est-ce avec circonspection que je me demande si le charbon, enfoui dans le sous-sol du monument, ne serait pas une évocation du feu qui sert aux sacrifices, du feu sacré qui monte, flamme et fumée, dans le ciel, avec les ferventes prières des hommes, et si, d'autre part, les précieux objets en caillais, disséminés dans la crypte, ne peuvent être considérés comme une image des richesses que porte, dans ses flancs ténébreux, la terre.

Pour ce qui est de l'anneau-disque et de la splendide hache, que l'on trouva posés à plat et accolés, de façon si singulière, sur le sol de la chambre, je n'hésite pas à y voir un symbole de la procréation, de la fécondité. L'anneau est l'élément récepteur, le principe féminin, la Terre, la hache est le principe mâle, le Soleil, le Ciel, qui la féconde de ses rayons ardents et de ses pluies vivifiantes.

Le culte de ce mystère, de ce prodige perpétuel qu'est la génération, se retrouve dans toutes les religions primitives. Les menhirs, et il y en avait deux, de proportions peu communes, au pied des tumulus de Mané-er-Hroëk, les menhirs étaient, avant tout, des représentations phalliques, et, comme tels, ils ont conservé des adorateurs jusque dans les temps actuels. Il n'y a pas si longtemps que, dans la région même de Carnac, les femmes stériles se frottaient le ventre, toutes jupes retroussées, contre le menhir de saint Cado, en implorant la faveur d'être mères.

Nous savons, d'autre part, que ce sont les Néolithiques, qui, succédant aux Paléolithiques chasseurs et nomades, découvrirent, en réalité, la terre. Ils en prirent possession, s'y fixèrent, lui firent produire des fruits jusqu'alors inconnus des hommes; et de cette terre généreuse, nourrice du genre humain, matrice d'où tout sort, où

(1) Voir, entre autres ouvrages, le *Dictionnaire des Sciences Anthropologiques (Chthonisme)*, par André Lefèvre; *La Civilisation Néolithique*, par A. de Piagua; *Les Celtes ou Haches en pierre des dolmens armoricains*, par le D^r G. de Closmadeuc; *De la Gaule à la France*, par Camille Julian.

tout retourne, ils firent la divinité par excellence, la Grande-Déesse, la Déesse-Mère. C'est elle que l'on adorait, il y a 4.000 ans, à Mané-er-Hroëk, et c'est d'elle que devaient naître, dans la suite des âges, la Cybèle de Phrygie, la Déméter des Hellènes, la Cérés de Rome.

TUMULUS DE L'ÎLE LONGUE

L'Île Longue est située à un kilomètre et à l'Ouest de l'île de Gavrinis; comme cette dernière, elle dépend de la commune de Baden. Son tumulus, ou, plus exactement, son galgal, est de forme circulaire; il a 25 mètres de diamètre à la base et près de 5 mètres de hauteur. Il se compose de quatre enceintes concentriques en maçonnerie grossière, dont les intervalles sont remplis par un blocage de pierres brutes. Cette disposition intérieure ne se rencontre dans aucun autre tumulus du Morbihan, et le monument qu'il recouvre est également unique en son genre.

Ce monument comprend une chambre et une galerie ouverte au Sud-Est. La chambre, de forme irrégulière, mesure, dans sa plus grande profondeur, 3 m. 30 et, dans sa plus grande largeur, 2 m. 95. La longueur de la galerie est de 10 mètres et sa largeur de 1 m. 10 en moyenne.

Les parois sont faites de murailles en pierres sèches, dans lesquelles sont noyées des piliers mégalithiques. Ces piliers sont au nombre de 27, dont 10 pour la chambre et 17 pour la galerie. Dix tables recouvrent la galerie. Quant à la chambre, elle a pour toiture, non de grosses dalles horizontales, mais un appareil de pierres sèches disposées en encorbellement et formant, au centre du galgal, une coupole de 3 m. 90 de hauteur.

Le tumulus de l'Île Longue fut restauré en 1907 par les soins de M. Le Rouzic, qui y recueillit une petite hache en pierre polie, quelques éclats de silex et plusieurs fragments de vases caliciformes. Il avait déjà été fouillé vers le milieu du siècle dernier, mais on ignore le résultat de ces fouilles, qui n'ont fait l'objet d'aucun rapport écrit (1).

Deux supports et deux tables portent des inscriptions gravées en creux. L'une d'elles représente un écusson rectangulaire, avec, au centre de la partie supérieure, un renflement arrondi, comme il s'en trouve au Petit-Mont, aux Pierres-Plates et ailleurs. Sur les trois autres blocs sont figurés des écussons de forme plus ou moins ogivale, mais au lieu d'être nus, comme le précèdent, ils sont garnis, sur leur pourtour supérieur, de traits inléchis et souples, ressemblant à des liens de paille, à des brins d'osier. Certains auteurs ont vu dans ces gravures des représentations de cabanes, la pointe médiane du sommet figurant l'ouverture par où s'échappait la fumée du foyer.

Si cette interprétation paraît assez vraisemblable pour deux des gravures, elle cesse de l'être pour la troisième. Celle-ci, en effet, porte de chaque côté de l'écusson un anneau semi-circulaire, et ces deux anneaux, qui ressemblent fort à des poignées, donnent à la gravure, avec ses brins de paille ou d'osier du pourtour, l'aspect d'un bouclier.

M. Luquet (*Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, 1909-1910) voit dans ces dessins, notamment dans le dernier, des représentations humaines. Le renflement du sommet de l'écusson serait la tête, les traits ondulés, dont est garnie une partie du pourtour, seraient les

(1) Zacharie Le Rouzic : *Morphologie et Chronologie des sépultures préhistoriques du Morbihan*, *L'Anthropologie*, tome XLIII, Paris 1933.

cheveux, et les deux anneaux, bien que situés plus près du bas que du sommet de la gravure, seraient les bras. Nous avons déjà constaté que les inscriptions dolméniques peuvent se prêter à de multiples interprétations, mais encore faut-il que ces interprétations se maintiennent dans les sages limites de la vraisemblance. Ce n'est pas le cas ici, et il faut, assurément, beaucoup d'imagination, ou de parti-pris, pour voir dans ces dessins scutiformes, comme le fait M. Luquet, une figuration de la « divinité funéraire ».

Au cours des travaux de restauration, M. Le Rouzic découvrit, sur l'une des tables, une cinquième inscription, ne rappelant en rien les précédentes, et dont le sens nous échappe complètement. Elle a ceci de particulier qu'elle est gravée sur la face supérieure de la table et non pas, comme c'est le cas ordinaire, sur la face inférieure (1).

Si l'on examine, sans idée préconçue, le monument de l'île Longue, on a nettement l'impression de se trouver en présence de deux constructions édifiées à des époques différentes. Il est très probable, pour ne pas dire certain, qu'un dolmen à galerie, plus ou moins détérioré, existait à cet endroit, lorsque survinrent les bâtisseurs de tumulus. Au lieu de construire de toutes pièces un nouveau monument, ils utilisèrent les ruines imposantes, — et peut-être encore vénérées, — qui s'offraient à eux. Ils les restaurèrent à leur façon, en comblant, avec des murets de pierres sèches, les vides laissés par les piliers mégalithiques disparus et en recouvrant la chambre, qui n'avait plus de toiture, d'une coupole faite également de petits éléments pierreux. Ainsi s'expliqueraient les matériaux disparates et les dimensions insolites de ce monument, l'un des plus curieux de la côte morbihannaise.

(à suivre).

(1) Marthe et Saint-Just Péquart et Zacharie Le Rouzic : *Ouvrage cité.*



Dans le prochain numéro, lire :

LES MONNAIES ANCIENNES

par TALDIR JAFFRENOU

avec planches représentant des monnaies gauloises
et bretonnes



Les "Irish Melodies" de Thomas Moore⁽¹⁾

par HIPPOLYTE CORBES.

Il y a un peu plus d'un siècle, en 1834, s'achevait la publication, commencée en 1807, d'un admirable recueil de poésies adaptées à de vieux airs populaires : les *Irish Melodies*, de Thomas Moore, qui eurent une grande influence et connurent un succès considérable.

Il peut paraître superflu d'étudier à nouveau la vie et les œuvres d'un poète qui depuis plus de cent ans est à la place d'honneur dans les études littéraires. Peut-être cependant est-il convenable qu'une Revue destinée à être le centre de ralliement de la culture bretonne, rende hommage à l'un des plus grands poètes qu'ait produits, au siècle dernier, la race celtique. Peut-être aussi sommes-nous mieux placés que d'autres pour comprendre et goûter le charme, l'émotion qui se dégage de son œuvre : Bretons et Irlandais ont un atavisme commun.

I

Thomas Moore naquit à Dublin en 1779, d'une famille de commerçants appartenant à la religion catholique. A cette époque, l'Irlande subissait dans toute sa rigueur le joug de l'Angleterre. Depuis les brutales conquêtes d'Elisabeth et de Cromwell, un peuple entier s'était vu dépouiller de ses terres et de ses biens, contraint de les cultiver au profit de seigneurs étrangers, et traqué dans ses mœurs et sa religion. Des lois barbares qu'on n'osait plus toutes appliquer à la fin du XVIII^e siècle, punissaient de mort les prêtres catholiques, écartaient les catholiques de tous les emplois publics, des professions libérales, des Universités, leur interdisèrent d'acquiescer des terres. Les plus odieuses de ces lois furent abrogées en 1778 et 1779, mais il fallut attendre jusqu'en 1794 pour que les jeunes catholiques pussent être admis au *Trinity College* de Dublin, et c'est seulement à cette date que le jeune Thomas Moore put en suivre les cours. L'éducation donnée dans la célèbre Université n'avait, comme bien on pense, rien de celtique, ni, au surplus, rien d'anglais. Comme en France, à la même époque, la culture gréco-latine régnait, avec une prédilection, spéciale à nos voisins d'Outre-Manche, pour les études grecques. La culture grecque, par sa poétique beauté, sa philosophie sereine, son art élevé, convient, d'ailleurs, mieux aux âmes celtiques que la culture latine qui, trop souvent, est imprégnée de l'orgueil, de la rhétorique creuse et de l'esprit intolérant et dominateur de l'ancienne Rome. Dès l'âge de 14 ans, le jeune Moore commençait sa traduction en vers des *Odes d'Anacréon*.

(1) En vente chez MM. H. Gill and Son, Dublin.

Il fut un moment inquiet à l'occasion de l'insurrection irlandaise de 1798 qui, malgré l'appui des troupes françaises, échoua tristement sur le champ de bataille de *Castlebar*. Moore n'eut pas de peine à se disculper, car, quelle que fût l'ardeur de ses sentiments patriotiques, il n'avait pris aucune part active dans l'insurrection.

Le jeune poète vint à Londres, en 1799, chercher la gloire et la fortune. Elles ne se firent guère attendre puisque après avoir publié sa traduction des *Odes d'Anacréon* (1800), et un recueil de *Poésies galantes* sous le pseudonyme de *Jeu Thomas Little* (1801), il obtint la charge de *Secrétaire de l'Amirauté pour les Iles Bermudes* (1803). Il se déchargea vite des soucis de cette fonction sur un fondé de pouvoir, et revint habiter Londres en 1804. Il fit paraître, à son retour des Bermudes, une *Esquisse de voyage au delà de l'Atlantique*, dans laquelle il raillait les Américains.

En 1806, son volume *Odes et Epîtres* fut pour lui l'occasion d'un duel avec le critique *Jeffrey*. Les deux adversaires, qui ne furent blessés ni l'un ni l'autre, se réconcilièrent et devinrent, par la suite, d'excellents amis.

C'est en 1807 que Moore commença la publication de ses *Irish Melodies* qui parurent jusqu'en 1834 par fascicules de douze poésies. Puis ce fut en 1812 un pamphlet contre le Régent et les Tories; le *Sac de la poste à quatre sous*, puis, en 1817, un grand poème oriental, *Lalla-Rookh*, qui mit le sceau à la réputation du poète, et en 1818, un recueil de satires en vers : *La Famille Fudge à Paris*, satires où sont raillés les touristes anglais.

Vers cette époque, une pénible épreuve atteignit Thomas Moore. Il apprit à ses dépens les inconvénients de s'en remettre trop aveuglément à son fondé de pouvoir, car le sien s'étant rendu coupable de malversations aux Iles Bermudes, il se trouva redevable de sommes considérables envers le Trésor. Ses amis voulurent payer sa dette. Il refusa noblement, ne voulant s'acquitter qu'avec le produit de ses travaux littéraires. C'est seulement en 1822 que cette malheureuse affaire fut réglée et qu'il put rentrer en Angleterre (1823). En effet, décrété de prise de corps, il avait dû s'enfuir, et avait suivi en France et en Italie le grand homme d'Etat libéral, *Lord Russel*. En Italie, il rencontra *Lord Byron* et se lia d'amitié avec lui au point d'être chargé de publier ses *Mémoires*. Mais après la mort du héros de *Missolonghi* (1824), Moore rentra en Angleterre, céda aux sollicitations de *lady Byron* qui redoutait les haines que n'eussent pas manqué de susciter les trop libres appréciations de son mari sur ses contemporains, Moore se borna à écrire une *Vie de lord Byron* (1830).

Ses autres œuvres sont : les *Fables pour la Sainte-Alliance*, les *Amours des Anges* (1823), la *Vie de Sheridan*, la *Vie de Lord Fitzgerald* et un roman : *l'Epicurien* (1827), sans oublier une *Histoire d'Irlande*, qui démontre que Moore n'oublia jamais sa chère patrie, bien qu'il ait vécu la plus grande partie de sa vie en Angleterre. Malgré le succès triomphal de son poème oriental *Lalla-Rookh*, qui lui rapporta 80.000 francs (près d'un million d'aujourd'hui), il préférait ses *Irish Melodies* et y voyait son meilleur titre à l'admiration de la postérité.

Trois ans avant sa mort, il fut atteint de ramollissement du cerveau. Un siècle auparavant, son illustre compatriote, *Swift*, l'auteur des *Voyages de Gulliver*, était mort fou. Sa femme *Betty Dyke*, qu'il avait épousée en 1811, et dont les

soins vigilants et l'affection ne se démentirent jamais, adoucit de son mieux cette douloureuse vieillesse.

Thomas Moore finit ses jours à Sloperon, près de Londres, en 1852, à l'âge de 73 ans.

II

Les *Irish Melodies* sont des poèmes adaptés à de vieilles mélodies populaires irlandaises. Seule, la partie musicale appartient au folklore irlandais, les textes poétiques étant l'œuvre de l'inspiration personnelle de Moore.

Ces poèmes sont écrits en anglais. On peut déplorer que le poète ait, pour exalter l'Irlande, choisi la langue du conquérant. Mais, au XVIII^e siècle, les patriotes irlandais, même *O'Connell*, qui pourtant savait bien le gaélique, n'avaient pas encore compris l'importance de la langue pour le maintien de l'idée nationale.

D'ailleurs, nous serions, nous Bretons, mal fondés à leur en faire grief, si l'on songe que *Brizeux*, écrivant à la même époque, eut rarement recours, pour chanter la Bretagne, à la langue bretonne. (Il est vrai qu'on peut tout lui pardonner à cause du *Telen Arvor* qu'un critique averti, *M. Le Dantec*, n'hésite pas à considérer comme son chef-d'œuvre.)

Pour en revenir aux *Irish Melodies*, les vers en sont d'une grande beauté, ainsi qu'on pourra en avoir un aperçu par les citations qui vont suivre. Sa langue est simple, n'use pas de termes recherchés, sa phrase est claire. Ses vers, même indépendamment de leur accompagnement musical, ont leur musique propre faite de riches sonorités et de rythmes variés. A cet égard, il n'est peut-être pas superflu de rappeler que le rythme des vers anglais repose non sur le nombre de syllabes, comme dans la poésie française, mais sur le nombre de pieds comme dans la métrique gréco-latine. Les vers ont ordinairement de 2 à 5 pieds. La rime peut faire défaut. Moore l'emploie toujours cependant.

Mais, plus encore que le rythme et la sonorité des vers, ce qui est admirable dans les *Irish Melodies* c'est l'inspiration, c'est la poésie mélancolique, ce sont les images colorées dont il revêt sa pensée.

Il est naturel qu'une grande partie de ces poèmes soit inspirée par l'ardeur patriotique, soit qu'il évoque les splendeurs passées de l'Irlande des temps héroïques, les faits d'armes des chefs d'antan, comme dans la poésie :

Let Erin remember the days of old. . . .

(sur l'air de laquelle Taldir a adapté les paroles de son admirable *Dalc'h Sonj*).

*On Lough Neagh's bank, as the fisherman strays,
When the clear cold eve's declining
He sees the round towers of other days
In the wave beneath him shining!
Thus shall Memory often, in dreams sublime,
Catch a glimpse of the days that are over;
Thus, sighing, look through the waves of Time
For the long — faded glories they cover!*

Certains accents du poète irlandais rappellent la poésie de Hugo :

« Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie... »

.....
*Many a heart that now beats high,
In slumber cold at night shall lie
Nor waken ev'n at Vict'ry's sound :
But, oh ! how blest the hero sleeps,
O'er whom a wond'ring world shall weep !*

Et peut-on lire sans émotion cette peinture des vaincus attendant au soir de la défaite la lumière du matin suivant, qui leur permettra de mourir, plutôt que de vivre dans l'esclavage ?

The last sad hour of Freedom's dream

.....
*And Valour's task moved slowly by,
While mute -they watch'd, till morning's beam
Should rise, and give them light to die !
There is -a world where souls are free,
Where tyrants faint not Nature' s bliss :
Oh who would live a slave in this !*

L'inspiration patriotique de Moore devait naturellement lui faire accorder une place dans son œuvre aux vieilles légendes de la vieille Irlande. Il en est de touchantes comme celle de la jeune femme qui, vêtue de somptueux habits et rayonnante de beauté, traversa, seule, l'île d'un bout à l'autre sans que personne eût attenté à ses trésors ou à son honneur, tant la vertu régnait dans l'île !

D'autres légendes sont fantastiques, comme celle de la fille de Lir, changée en cygne et condamnée à errer sur certains lacs et rivières d'Irlande jusqu'à ce que la cloche annonçant la messe se fasse entendre pour la première fois en Irlande.

Certaine légende — celle de saint Senanus — rappelle la Tentation de saint Antoine. Le saint voit aborder un soir dans son île déserte, une jeune voyageuse qui le supplie de la laisser s'abriter une nuit dans l'île, promettant de passer cette nuit en prières. Le saint la repousse et bien lui en prend comme vous allez voir :

*The lady's prayer Senanus spurn'd ;
.....
The wind blew fresh and the bark return'd
But legends hint, that had the maid
Till morning's light delay'd,
And given the Saint one rosy smile,
She ne'er had left his lonely isle.*

Moore comprenait d'autant mieux la fragilité humaine devant la tentation que l'amour tient dans son inspiration une place de tout premier plan. Et l'amour sous toutes ses formes est chanté tout au long de ses poèmes.

On y trouve d'abord, naturellement, l'amour sentimental, romantique, l'amour au clair de lune.

Il y a l'amour naïf et timide comme dans la délicieuse poésie : *Lesbia has a beaming eye...* (De Lesbia les yeux brillants...) que l'on

trouve dans le recueil de *Mémoires Celtiques de Bourgault-Ducoudray*. A l'altière beauté et à l'esprit de Lesbia, le poète préfère la douceur timide et l'attachement discret de l'humble *Nora Creina*. Mais l'amour prend assez souvent chez Moore une teinte badine et quelque peu impertinente, qui sent son XVIII^e siècle.

*T'is never too late for delight, my dear !
.....
And the best of all ways to lengthen our days,
Is to steal a few hours from the night, my dear !*

Il y a chez Moore un fonds de sensualité qui se manifeste par endroits. Citons ces vers caractéristiques où il chante les amours changeantes :

.....
*Then, oh ! what pleasure, where'er we rove,
To be doom'd to find something still that is dear ;
And to know, when far from the lips we love,
We have but to make love to the lips we are neur.*

L'ancien élève de Trinity College n'oublie pas à l'occasion que la chanson bachique était en honneur chez les Grecs.

.....
*Then fancy not, dearest, that wine can stal
One blissful dream of the heart from me ;
Like founts that awaken the pilgrim's zeal,
The bowl but brightens my love for thee.
.....
And around the dear ruin each wish of my heart
Would entwine itself verdantly still !*

Cette comparaison de l'amour fidèle au lierre qui s'enroule autour des ruines de la beauté, est une admirable trouvaille.

Moore sait aussi exprimer le remords de l'amour coupable, avec une rare élévation d'esprit, comme dans la légende d'*Eveline* séduite par le Seigneur de la Vallée.

En réalité, il cherche à s'étourdir pour oublier les malheurs de sa patrie et surtout les tristesses inhérentes à la vie elle-même. Il y a bien, chez lui, le fond de tristesse des Epicuriens. Il est hanté par l'idée de la fragilité des joies humaines, de la rapidité avec laquelle les heures s'évanouissent, de l'impossibilité de revenir en arrière.

Nul n'a mieux que lui exprimé les vains regrets de la vieillesse. Qui ne connaît la fameuse poésie : *La Dernière Rose de l'Été* :

*T'is the last rose of summer,
Left blooming alone ;
All her lovely companions
Are faded and gone.*

Peut-être plus belle encore est dans cet ordre d'idées la poésie intitulée : *I saw from the beach* :

*I saw from the beach, when the morning was shining,
A bark o'er the waters, move gloriously on ;*

*I came when the sun o'er that beach was declining,
The bark was still there, but the waters were gone!
Ah! such is the fate of our life's early promise,
So passing the spring-tide of joy we have known;
Each ware that we danced on at morning ebbs from us,
And leaves us, at eve, on the bleak shore alone.*

Aussi, avec quelle énergie désespérée le poète se raccroche à tout ce qui peut évoquer le passé évanoui, surtout la musique des airs jadis entendus !

On s'attendrait volontiers à voir Moore hanté par l'idée de la Mort, de la grande destructrice qui met un terme même au souvenir des joies passées. Au contraire, quand il en parle, c'est avec sérénité. Il l'envisage comme la suprême délivrance, et paraît avoir de l'au-delà une conception assez vague, un peu analogue à celle des anciens Celtes. Il aspire à vivre dans quelque île enchantée où ne parviendrait plus l'écho des tristesses de la terre. Cette idée revient souvent dans ses poésies.

Moore a su rendre avec simplicité et grandeur la majestueuse sérénité de la Mort. Quel tableau que celui de la jeune fille aimée sur son lit de mort :

*I saw thy form in youthful prime,
Nor thought that pale decay
Would steal before the steps of time,
And waste its bloom away.*

Aussi, évitons les manifestations bruyantes sur la tombe de ceux que nous pleurons. Que nos larmes soient discrètes et silencieuses comme la rosée nocturne qui recouvre l'herbe des tombes.

Le souvenir des disparus n'en sera que plus durable.

On a pu se rendre compte par ces quelques citations de la place considérable que tient dans l'œuvre de Moore le sentiment de la nature. Sans doute, il décrit rarement des paysages pour eux-mêmes. D'ordinaire, la description, chez lui, sert de cadre à l'action, ou, bien plus souvent, revêt de comparaisons et de métaphores la pensée du poète. C'est là qu'il déploie toutes les ressources de son imagination à la fois si colorée et si variée. Toutes ses comparaisons sont empruntées au grand livre de la nature, sauf quelques allégories mythologiques d'ailleurs sobres et de bon goût (ce dont on doit savoir gré à ce poète formé par la culture du XVIII^e siècle qui abusait vraiment des emprunts à la Mythologie). Ce sont ces images directement inspirées par la fervente contemplation de la nature qui donnent en grande partie à la poésie de Moore sa valeur expressive si profonde et sa grandeur.

IV

LA TECHNIQUE MUSICALE

Il faut malheureusement descendre de ces sommets vers des détails techniques arides pour expliquer la partie « musique » des *Irish Melodies*.

Ici, l'œuvre de Moore s'est bornée au choix des anciens airs irlandais auxquels il a adapté ses paroles. Choix le plus souvent judicieux, dans lequel il fut aidé par son ami *John Stevenson*, doc-

teur en musique, auteur des accompagnements. Stevenson mourut avant l'achèvement de la publication des *Irish Melodies*, et Moore consacra à sa mémoire la dernière poésie du recueil. Les accompagnements qui ne sont pas dus à Stevenson sont l'œuvre de *Henry Bishop*. Chaque poème porte l'indication du titre de la vieille chanson populaire dont il a emprunté l'air. Certains de ces airs sont bien connus en Bretagne : le *Dalc'h Sonj* se chante sur l'air du *Renard Rouge* que Moore avait choisi pour sa poésie :

Let Erin remember the days of old.

Le *Daou Soner Landevant*, également de Taldir, se chante sur l'air de : *The Moreen* que Moore avait choisi pour sa poésie : *The Minstrel boy to the war is gone.*

L'air de la *Dernière rose de l'été* est connu partout.

Enfin, quelques mélodies irlandaises du recueil de Moore figurent dans le recueil de *Mémoires Celtiques* de *Bourgault-Ducoudray*, avec de prestigieux accompagnements, de beaucoup supérieurs à ceux de Stevenson et de Bishop.

Les mélodies irlandaises ont un caractère assez différent des mélodies populaires bretonnes et s'apparentent davantage aux mélodies écossaises. Presque toutes, dans le recueil de Moore sont en mode majeur. On trouve peu d'airs en mineur, et rares sont les airs entièrement construits dans les modes diatoniques grecs chers à la musique bretonne : quelques airs en hypodorien et en hypophrygien.

Cependant, fait très remarquable, plusieurs airs dans lesquels la tonalité majeure s'affirme avec netteté par l'emploi très fréquent de la tonique et de la dominante ne finissent pas sur la tonique ni même sur la dominante ou la médiane comme dans certains airs bretons, mais sur les 2^e, 4^e, 5^e ou même 7^e degré. Un air en do majeur, par exemple, dans lequel do et sol jouent un rôle prédominant finira brusquement sur un ré (1). Et aucune confusion ne sera pourtant possible avec le 1^{er} mode du plain-chant qui a ré pour tonique, et la pour dominante.

Une particularité des mélodies irlandaises est la prédilection qu'elles manifestent pour les notes élevées avoisinant l'octave de la tonique. Elles y montent brusquement, soit par sauts d'octave de septième, de douzième même, soit par quelques notes de passage d'un rythme accéléré, ce qui leur donne une allure haletante, passionnée.

Le rythme présente moins de variété que celui de la musique bretonne au point de vue de l'agencement des mesures en phrases musicales. La règle de la « carrure » nombre de phrases de 4 mesures est ordinairement respectée, et il y a peu de changements de mesure dans une mélodie. Mais, à l'intérieur de chaque mesure se manifeste un rythme souvent heurté, fougueux avec parfois des contre-temps. Souvent, dans une mesure à 6/8, le premier temps débute par une double croche, suivie d'une croche pointée.

Autre particularité : les modulations sont assez fréquentes (alors que dans la musique populaire bretonne, elles sont assez rares et limitées à l'alternance du si bémol et du si bécarré — sauf dans les

(1) L'exemple est donné en do majeur pour simplifier. En réalité, il s'agit d'airs en fa majeur ou sol majeur. Il faut donc transposer pour se rendre compte du mode.

transpositions). Les modulations irlandaises sont, tantôt des *modulations au sens moderne du mot* (passage d'un ton dans un autre, de do majeur en sol majeur, de fa majeur en ré mineur, etc.), parfois des modulations *au sens ancien du mot* (passage d'un mode à un autre).

Il arrive que la mélodie sans changer de tonique fait pendant quelques mesures apparaître quelque mode antique : par exemple un air majeur deviendra momentanément hypophrygien par l'abaissement d'un demi-ton de la sensible (1). Parfois le retour à la sensible non altérée se fait par un mouvement chromatique : *si b-si, fa-fa dièse*, etc., ce qui est assez rare dans les autres musiques celtiques.

Enfin, nombreux sont dans les *Irish Melodies*, les vestiges des anciennes gammes pentaphones des anciens Gaëls. Ces gammes sont formées de 5 notes. La plus connue est la gamme de *fa* : *fa, sol, la, do, ré*, souvent transposée en *sol* : *sol, la, si, ré, mi*.

Il n'y a guère dans le recueil de Moore qu'un seul air exclusivement construit avec la gamme pentaphone; c'est l'air de : *Shall the harp then be silent* (air de la vieille mélodie : *Macfarlane's Lamentation*).

Et ce n'est pas en Irlande, mais aux Hébrides qu'il faut rechercher dans leur pureté les divers modes pentaphones. (Voir Duhamel : *Les premières gammes celtiques et la musique populaire des Hébrides*, Paris, Rouart et Lerolle.)

Mais dans un très grand nombre d'airs du recueil de Moore, des membres de phrases musicales, parfois des phrases entières, sont construites avec les cinq notes de la gamme pentaphone de *fa* (transposée ou non) et la terminaison de beaucoup d'airs témoigne de leur origine (terminaison *do, ré, fa, fa*, par exemple).

En résumé on trouve, dans la musique du recueil de Moore les mêmes caractéristiques que dans le recueil de vieille musique irlandaise publiée plus tard par F. W. Joyce. (Voir Joyce : *Ancient Irish Music, comprising 100 airs*. — Gill and Son, Dublin.)

(1) Très curieux est à cet égard l'air de *Nora Cretna*. Après six mesures donnant la plus franche tonalité de *fa majeur*, l'apparition d'un *mi bémol* amène brusquement, à la 7^e mesure, un changement de mode, et la phrase se termine à la 8^e mesure, sur un *sol*, évoquant la tonalité de *sol hypodorien*.



Le plus grand poète Gallois médiéval

David ab Gwilym

(1340-1400)

TRADUCTIONS FRANÇAISES (1)

de Yves LEVOT-BECOT.

DYDDGU

[Stern p. 43.]

Blanc est son front sous les boucles, noire est sa chevelure, pure est la blanche fille. Sa chevelure, comme une sombre forêt, est plus noire que le merle et que le jais. La blancheur intacte de sa chair délicate fait paraître plus noire sa chevelure, oui vraiment. Non sans ressemblance avec l'heureux éclat du jour, est la prestance. — à ce que dit son poète, — de cette fille aimable, que courtisa jadis le guerrier de haut renom, Peredur, l'amant soucieux, fils d'Evroc, le chevalier doux et fort : quand il regardait, lui à l'apparence magnifique, dans la neige, lui, le seigneur semblable à l'aigle, dans le voile azuré près du bosquet d'Yseult, là où le sauvage faucon tua, sans que personne l'en empêchât, la merlette, fière fille du mois de mai, là il y avait des signes certains, Dieu ne les a-t-il pas placés dans son image ? au milieu de la neige, dont le haut tapis s'étend comme une poussière, est son front, comme dit sa famille; l'aile du merle agile ressemble à la brunette — quel enchantement ! — le sang de l'oiseau, répandu sur la neige brillante comme le soleil, telles sont ses joues. Telle est, comme un orgue d'or, Dyddgu, à la pure chevelure noire.

MORVUDD

[Stern p. 162.]

Le vent du ciel, à la course rapide, avec grand bruit, passe à travers; tu es un être étrange, à la voix rude, héraut du monde, sans pieds, sans ailes. Il est étrange qu'échappé des demeures célestes, sans un seul pied, vivement tu cours aussitôt au-dessus de la colline. Dis-moi, être mélodieux, quel est ton chemin, ô Aquilon de la vallée! O mon ami, viens-t-en, de Uurch Aeron, bien et gaie-ment, et de bonne humeur. Ne t'arrête pas, n'hésite pas, ne crains pas « le petit bossu ». J'ai de tristes griefs, le pays, la région me sont interdits. Tu secoues le buisson jusqu'à ce que les feuilles s'envolent, et personne ne te le reproche ni te le défend, ni la force armée, ni la main de l'autorité publique, ni l'épée bleue, ni la pluie. Prends garde de te noyer, ne te rends pas aux menaces, ne t'arrête pas, tu es insaisissable. Le plus insensé fils de sa mère

(1) Les textes gallois auraient pris trop de place. Nous nous excusons de ne pouvoir les donner. — N. D. L. R.

ne peut te tuer, ni le feu te brûler, ni la trahison t'affaïsser. Tu n'as pas besoin de cheval rapide, ni de pont pour passer la rivière, ni de bateau. La police ne peut te saisir, ni le spectre de la maison; tu éparpilles à ton gré les feuilles des arbres. Nul ne te voit, et dans les vastes champs, mille l'entendent, toi le nid de la pluie, arpenteur du ciel, dont la vitesse parcourt en un instant neuf cantons boisés. Tu es le chargé d'affaires de Dieu sur toute la terre; avec fracas tu brises la cime des chênes, Etre sec et puissant, tu parcours l'air allègrement et avec force. Dès l'aube tu t'élèves et bouscules bois et verdure; tu fais lever la tempête en mer, animateur des sables, agile larron, tu es malicieux, c'est toi qui éparpilles et poursuis les feuilles. Actif combattant, conquérant des collines, esprit de l'onde au sein blanchissant, les espaces du monde, tu les franchis, et sur la hauteur s'amoncelle ta tempête. Malheur à moi, quand je donnai mon amour à Morvudd, ma bien-aimée en or ! Elle m'a mis en esclavage. Elève-toi, cours jusqu'à la maison de son père. Frappe à la porte, fais ouvrir, avant le jour, à mon messager, trouve ton chemin jusqu'à elle, si tu peux, et chante-lui le chant de mes soupirs. Dis-lui en termes bien choisis, dis ceci à ma bien-aimée : — « Tant que je serai de ce monde, je serai ton véritable amant. » Quel malheur d'être sans elle ! S'il est vrai qu'elle ne m'oublie pas, va, agile courant d'air, va vite jusqu'à la couche de la blanche fille, va jusqu'à Morvudd, en cachette, et bonne chance, bon vent.

INVECTIVE AU JALOUX

[Stern p. 84.]

Eiddig n'aime pas les passe-temps, le vilain individu, il fuit les jeux. Il n'aime ni le rossignol ni le coucou, ni le pinson, pas plus que le renard, ni le bois épais, ni la campagne sombre, ni les chansons, ni les noix. D'entendre chanter les oiseaux au mois de mai, dans le feuillage, cela le gêne. Le pépiement de la grive dans les bois, et du doux rossignol, c'est l'objet de sa haine. Il est odieux à l'insipide Eiddig d'entendre les chiens, et le son de la harpe. Eiddig, le vilain Gaël, quand j'y pense, je le hais. Ah, si la chère blanche fille, au beau front, était débarrassée de ce mari avant six mois ! C'est moi qu'elle aime depuis longtemps, et je n'aime que cette fille. Puissé-je voir jeter de la boue, des verges et des pierres sur ce mollusque d'homme, la charge de huit bœufs à fumier, et des mottes de terre sur cet animal ! De mes terres de famille je lui laisse volontiers la longueur de son corps, on verra que la fille est à moi, et l'homme d'Yseult aura les ennuis, une fosse, et une cravate de chanvre, et une potence jaune en guise de cheval ! Mon Dieu, si cela dépendait de mon choix, il ne resterait pas vivant un mois ! Cela ne la peinerait pas de l'enterrer : de l'enterrer ne me peinerait pas non plus.

PRIERE A SAINTE DWYNEN

[Stern, Zeitsch... tome VI.]

O Dwyne, belle malgré ton chagrin, ton image environnée de cierges éblouissants, ton effigie dorée, remède contre la peine, sait apaiser les pitoyables humains. Quiconque témoigne sa dévotion — à toi, resplendissante et pure, à ton sanctuaire, belle œuvre pie, il n'y a ni maladie, ni peine de cœur dont il ne revienne guéri de

Landwynen. Cecours-moi qui t'invoque dans ta paroisse — je suis triste et chargé de soucis. Mon cœur transi pour une seule fille est dans une peine d'amour sans pareille. Une longue douleur venant du plus fond de moi, autant que je le sache, tel est mon mal : si je ne puis voir Morvudd — ma vie sera vaine. Guéris-moi, comme il convient, de ma faiblesse et de ma tristesse ! C'est un office de messagère que tu fais cette année grâce à Dieu. Tu ne dois pas, ô image dorée impérissable, craindre le péché de la chair, cela n'existe point au pacifique séjour ! Dieu a commandé que tu ne quittes pas les cieus. Une prude ne te verra pas cette année, quand tu es avec nous, parlant en secret. Eiddig, le vilain bonhomme noir, espèce de loup-garou, ne peut te faire du mal; il ne peut pas non plus, cet imbécile d'Eiddig excité, te faire obstacle, à toi pleine de bon sens. Reçois ton salaire — ne parle pas ! On n'a jamais, ô toi si pure, à te faire de longues prières. A Landwynen, lieu fréquenté, je sais comment les choses se passent, ô perle de la chrétienté le ciel ne t'a pas interdit la vertu pacificatrice, l'homme ne peut empêcher la force de ta parole. Les prières sont d'un effet indubitable, Dieu t'appellera, ô toi à la noire couronne ! Vienne la peine, Dieu te protège, et l'on sent la force de deux mains viriles; si se tromperait, celui qui s'opposerait à elle, quand elle tient à moi, parmi la verdure, Dwyne ! Si tu m'aides à avoir, une seule fois, en mai, au temps des belles et longues journées, Morvudd, la jeune fille gaie, souriante et tendre, Dwyne, tu ne seras pas sans cœur. Montre par tes bonnes grâces, que tu n'es pas bégueule, ô sage Dwyne ! Par ce que tu accomplis dans la souffrance, par ta pénitence en ce monde, par la piété ardente et vive que tu eus tant que tu vécus; par ton précieux vœu de virginité et de chasteté : et même, s'il le faut, par l'âme de Brychan Yrth aux bras puissants, — par l'ardeur de ta foi, ô pure Sainte, intercède pour que je sois exaucé !

A LA BIEN-AIMEE

La jeune fille qui me donna le mal d'amour, je l'aime et je l'ai aimée ! Tes belles couleurs, c'est Dieu qui te les a faites, et ton front, semblable à l'aurore. Dieu t'a donné tes couleurs rouge et or, ta chevelure comme une pluie d'or, tes yeux comme deux pierres précieuses ! ton nez est ornamental, ton cou est élancé et droit, tes seins sont des balles rebondies, et tes joues sont écarlates. Tout comme les belles dames de Londres ton sourire vaut les cinq beautés, ton beau corps me porte à la Foi. Ton maintien est comme celui de la nièce d'Anna, ton teint est beau, et ta prestance superbe. O ta fierté sous tes boucles, ô ta beauté ! — Viens dans le bois ! Nous nous ferons un lit sur le côteau, pendant quatre âges, au milieu des bouleaux élancés, sur un matelas de feuilles du vert vallon, recouvert de tendre fougère ; Et le plafond qui nous protégera contre l'eau sera la forêt qui empêche la tombée de la pluie. Je me suis étendu là, tel David le prophète, qui fit au regret d'une belle sept psaumes ; il y en eut sept à Salomon. Moi aussi je fais en guise de salutation les psaumes des baisers d'amour ; sept baisers à la jolie fille, sept bouleaux au-dessus de sa tombe ; sept vèpres et sept messes, sept chansons de la grive dans le bois ; sept accents de l'inspiration libre, sept couronnes, sept sonnets à la douce Morvudd. Sept-vingt-et-sept poésies (147). Ainsi finit cet amour précieux : elle ne se souciait pas de moi.

MAI ET DECEMBRE

[Stern p. 175.]

Honneur à toi et à tes vertes demeures boisées, mois de Mai, avec tes voix innombrables! Vaillant chevalier, refuge de l'amour, grand maître du bois silencieux; compagnon des amoureux et des oiseaux, aimé du coucou et de ceux qu'enflamme l'amour; animé de chuchotements nombreux [de 9 fois 20 chuchotements], ami des tendres propos. C'est un grand mois, ô Sainte-Vierge, que le mois de Mai, quand il arrive, et qu'il se fait un point d'honneur de conquérir tous les verts vallons; épais manteau, ombre des grand'routes, il revêt chaque lieu d'un habit vert. Quand il arrive après les frimas, château-fort en trône d'épaisses feuilles, voilà la verdure, et le bruit des prières de Mai, dans le sentier, là ou peu avant c'était l'Avril. Et viennent alors sur le plus haut sommet des chênes les chants des petits oiseaux, et le coucou au coin de chaque champ, et le bonheur des longs jours d'été, et l'air rafraîchissant du soir, et les belles frondaisons et les fils de la Vierge; et les oiseaux plein les bois, et les feuilles nouvelles sur les branches des arbres; je pense à Morvudd, ma jeune fille en or, et suis pris d'un multiple amour. Bien différent est le vilain Mois Noir qui nous prive de tout ce qui est aimable; qui nous apporte la noire pluie, et les jours courts, et le vent qui dénude les arbres; et les nuages blancs, avec le vent, qui ravagent toute la vallée, l'air dont la lourde et rude poussée avec le brouillard, nous voile la lune; les raz-de-marée et le froid, et dans les vallées le flot des eaux grises, un bruit assourdissant dans les estuaires, le fracas des eaux nuit et jour, la froidure, toutes les impressions désagréables, la glace et la grêle... Que cela finisse, vraiment, nous en avons assez de cette barbarie!

LE COQ DE BRUYERE

[Stern p. 196.]

Le coq de bruyère au chant amoureux, à la voix précise et claire, c'est sa chanson que, sous les bouleaux, nette et jolie, j'ai entendue hier. Y a-t-il rien de plus charmant que les petits trilles de sa flûte? Son chant est une triple leçon qu'il nous donne, en son habit de plumes. Loin, on entend au-dessus des campagnes, son cri qui sort du buisson, et son chant éclatant. Prophète de la colline, artiste sentimental, chef d'orchestre prestigieux des concerts, toutes sortes de chansons, au bord de la vallée, il chante avec émotion; toutes les chants qu'inspire la poésie, tous les sons de l'orgue, tous les effets de l'art; tous les roucoulements d'une jeune fille, tous les éclats d'une lutte amoureuse! prêcheur et professeur, à l'aimable vivacité, pure est son inspiration. Poète à l'art noble d'Ovide, doux chanter du mois de mai; écho joyeux, dans la tendre verdure, des odes et des chansons d'amour!



La Compagnie de Scrignac (Finistère) à la Guerre de 1870

par TALDIR JAFFRENNOU.

Comme complément à l'important ouvrage que Camille Le Mercier d'Erm vient de publier sur *L'Armée de Bretagne au Camp de Conlie*, je vais retracer la physionomie d'une compagnie de Gardes Mobilisés bas-bretons appartenant à cette fameuse armée, d'après les notes laissées par mon père, Claude Jaffrennou, capitaine de la 5^e compagnie du 3^e bataillon de la 2^e Légion du Finistère.

..

Ancien soldat de la classe 1857, affecté au 11^e régiment d'artillerie à La Fère (Aisne), Claude Jaffrennou, principal clerc de notaire en l'étude de M^e De La Monneraye, rue de Paris, à Morlaix, célibataire, âgé de 33 ans quand éclata la guerre de 1870, fut rappelé sous les drapeaux le 16 août 1870, dans la réserve d'active.



Le Capitaine JAFFRENNOU.

« M. Claude Jaffrennou, « de Kéforc'h, en Scrignac, « Vous êtes invité à arriver « à Quimper dans le délai de « 3 jours, avec vos papiers militaires, livret et congé de libération, loi du 10 août 1870. « Scrignac, le 16 août 1870. « Le Maire : LE MAÎTRE. »

..

Au reçu de cet ordre d'appel, Claude Jaffrennou invoqua le bénéfice d'exemption d'après l'art. 13 de la loi du 21 mars 1832 (fils aîné de veuve). A cette époque une demande devait être appuyée des signatures de trois citoyens pères de jeunes gens liés au service et en activité. Les sieurs Jean Guilloux, Guillaume Guilloux, François Le Meur, ayant approuvé, lui valurent d'être maintenu dans ses foyers.

Mais par décret du 22 octobre 1870, le Gouvernement de la Défense Nationale confiait au général de Keratry la mission de lever une Armée de Bretagne. (Le Mercier d'Erm, chap. 3, p. 50.) Il s'agissait de mettre sur le pied de guerre le ban et l'arrière-ban de tous les hommes de 30 à 40 ans.

Le 29 octobre, un décret appela les soutiens de famille de 20 à 30 ans, précédemment exemptés.

Le 2 novembre, un décret appela en trois bans les hommes de 30, 35 et 40 ans.

La commune de *Scrignac* fit immédiatement le recensement des citoyens dans le cas de faire partie de la *garde nationale mobilisée*, qui se trouvèrent être au nombre de *quatre-vingt-six*.

Le 4 novembre, autre décret ordonnant la *levée en masse*.
Le 7 novembre, le général de Keratry transmettait l'ordre suivant aux cinq départements bretons :

- « Conlie, le 7 novembre 1870.
- « Attendu que la Patrie est en danger ;
- « Attendu que l'Etat adopte les familles des citoyens qui succomberont pour la défense de la Patrie (?) ;
- « Attendu que les départements sont chargés de subvenir immédiatement aux besoins des familles privées de leur soutien ;
- « 1) Un premier ban de Gardes sédentaires se tiendra prêt à marcher ;
- « 2) Tous les Gardes Nationaux volontaires qui voudront devant ce cet appel seront armés et équipés aux frais des départements et dirigés sur le Camp de Conlie, où ils seront versés dans leurs bataillons respectifs ;
- « Ils y recevront la même solde et le même armement perfectionné (?). — KERATRY. »

Les Gardes Nationaux Mobilisés de la commune de *Scrignac* et de *Bolazec* se rendirent à *Quimper* le 9 novembre 1870, et conformément à la loi organique de la nouvelle Armée Citoyenne, ils procédèrent à l'élection de leurs officiers (*Scrignac* et *Bolazec* formant compagnie ensemble).

Capitaine : *Jaffrennou*, Claude.
Lieutenant : *Pirou*, Claude (parent du capitaine).
Sous-lieutenant : *Le Bars*, François (de *Bolazec*) (remplacé au Camp par *Simon*, de *Carhaix*).

Il appartenait au capitaine de désigner ses sous-officiers.
Sergent-major : *Neuder*, Jean-Louis.
Sergent-fourrier : *Cotonnec* (remplacé au Camp par *Guichard* J.-L.).

Sergents : *Le Foll*, Hervé (remplacé par *Guinemant*, Jean-Marie); *Cosquer*, François-Marie; *Ollivier*, Henri (remplacé au Camp par *Nédélec*, Maurice); *Cotonnec*, Joseph.

Caporaux : *Auffret*, Pierre; *Corvez*, François; *Le Corre*, Pierre (remplacé au Camp par *Madec*, Hervé); *Rolland*, Louis; *Collobert*, François; *Urvoas*, Jean-Marie; *Guinemant*, Jean-Marie (remplacé par *Le Foll*, Hervé ci-dessus, rétrogradé); *Le Foll*, Jean (remplacé au Camp par *Fer*, Maurice).

La compagnie reçut le n° 5, et fut rattachée au 3^e bataillon, formé de Gardes du canton de *Huelgoat*, au nombre d'environ 800. Celui-ci fut embarqué en chemin de fer à *Quimper* le 10 novembre, et arriva à *Rennes* le soir. Dans cette ville, le capitaine *Jaffrennou*, qui n'avait reçu à *Quimper* qu'un képi à trois galons, et un uniforme, se procura un revolver à barillet du modèle réglementaire, et un sabre.

En fournées successives, les Mobilisés furent dirigés par fer sur *Conlie*, où ils touchèrent de la paille et des tentes, et campèrent dans la partie Est du Camp. (Voir le Plan dans *Le Mercier d'Erm*, p. 72.)

La solde de la troupe était par jour : sergent-major : 1 fr. 31 ; sergent : 0 fr. 93 ; caporal : 0 fr. 64 ; soldat : 0 fr. 48. Plus les brisques (d'ancienneté) : 0 fr. 10 par brisque et par jour. La compagnie *Jaffrennou* comptait au début 105 hommes. La feuille de prêt se montait à 876 fr. 16, et les indemnités des briscards à 6 fr. 72. Total : 882 fr. 88.

Si l'on compare la solde de la troupe en 1870 et la solde de la troupe en 1914 (le piou-piou, soldat d'un sou), l'avantage reste de loin au combattant de 1870. Les 48 centimes du mobilisé d'il y a trois quarts de siècle correspondaient à peu près à 6 francs-papier de maintenant.

Quant au capitaine, il touchait 175 francs de solde mensuelle, ce qui équivaldrait à 2.000 francs de la troisième dévaluation de 1937.

En février 1871, intervint une augmentation de solde non point des officiers ni des sous-officiers, mais des soldats, — sans doute pour les empêcher de trop murmurer dans la boue du Camp. Ils passèrent à 1 franc par jour, et pour qu'ils ne manquassent point de pécune, la paye eut lieu tous les 5 jours au lieu de tous les 15 jours.

L'Intendance du Camp délivrait des vivres remboursables.

..

Les Mobilisés bretons passèrent à *Conlie* le mois de décembre dans l'inaction. Cet hiver fut particulièrement rigoureux.

Il y eut beaucoup de malades : on les soignait aux ambulances du Camp, ou on les évacuait. Personne n'avait de fusil.

Enfin, le 6 janvier 1871, le général *Chanzy* (cf. *Le Mercier d'Erm*, p. 204) reçut du Ministre de la Guerre *Freycinet* l'ordre de faire marcher tous les hommes de *Conlie* sans exception.

Ils étaient là 50.000, dont 6.000 armés seulement.

Le général *De Marivault-Emériau*, successeur de *Keratry* à la tête de l'Armée de Bretagne, refusa d'accepter cette responsabilité, « sacrifice criminel », dit-il.

Le général *Chanzy* le tranquillisa en lui disant qu'on placerait les Mobilisés en arrière du Mans.

En réalité, on les mit au point le plus exposé, à la *Tuileries*, au rond-point de *Pontlieue*.

Quelques jours auparavant, on leur avait distribué des fusils « américains » et des cartouches désassorties ; la plupart n'en connaissaient pas le maniement.

On connaît l'Histoire : les Prussiens attaquèrent *Le Mans* ; les troupes d'active ayant cédé, se replièrent sur la réserve des Bretons, et tout le monde battit en retraite dans la plus grande confusion.

Cette défaite du Mans, il fallut bien l'expliquer. Dans son rapport, *Chanzy* l'attribua à la « panique » des Bretons.

Le Mercier d'Erm réfute sans peine, avec preuves, cette assertion infamante.

En fait, l'Armée de la Loire de *Chanzy* n'avait jusque-là subi que des défaites. Et les Bretons ne s'y trouvaient pas.

..

Dès le 12 janvier, les bataillons de Mobilisés de Bretagne refluent vers le Camp de *Conlie*, et retraitèrent sur *Laval*. En

passant par le Camp, les approvisionnements furent pillés par la troupe, affamée et exténuée.

Les bataillons traversèrent Laval, Evron et entrèrent à Rennes le 20 janvier, où le général Marivault établit son Q. G. Il démissionna le 23, et fut remplacé par le général De Colomb, avec mission de défendre Rennes et Nantes.

En fin janvier 71, l'Armée de Bretagne était dissoute. Quelques divisions couvriraient la Mayenne.

D'autres se joindraient aux forces du général Cathelineau, qui avait levé un « corps franc » en Vendée.

La 2^e Légion du Finistère prit, le 30 janvier, la route de Vannes, où elle arriva le 1^{er} février. Elle y séjourna jusqu'au 19 février. La 5^e compagnie, capitaine Jaffrennou, se trouvait en ce moment réduite à un effectif de 76 hommes de troupe, au lieu de 105 le 15 novembre de l'année précédente.

La maladie en avait décimé plusieurs. Mais une autre plaie se développait parmi ces soldats presque tous illettrés, et d'autant plus découragés qu'ils s'étaient vus sacrifiés et traités comme du bétail.

C'était la désertion.

Le 18 février, de Vannes, le capitaine Jaffrennou déposa la plainte suivante :

GARDE MOBILISÉE DU FINISTÈRE

2^e Légion — 3^e Bataillon — 5^e Compagnie

« Plainte adressée à M. le Lieutenant-Colonel Commandant la Légion contre les dénommés ci-dessous par le Capitaine Commandant la 5^e C^o, afin qu'ils soient traduits devant un Conseil de guerre pour désertion à l'intérieur.

Noms et prénoms des déserteurs :

Neuder, Jean-Marie; Floch, Jean-Marie; Dellour, Etienne; Floch, Claude; Thomas, Jean-Marie; Hervé, Julien; Dinahet, Emmanuel; Menez, François; Le Coz, Yves; Rivoal, Jean-Marie; Riou, Guillaume; Perrier, Michel; Le Carz, François; Morvan, Jean-Marie; Le Gac, Jean-Marie; Primel, Jean; Thomin, Jean-Marie; Guilloux, Yves.

Les Gardes Mobilisés sus-dénommés ont manqué à l'appel du matin du 17 février, et depuis n'ont pas paru au bataillon.

J'ai été instruit qu'ils avaient déserté à l'intérieur.

Je suis d'avis que ces hommes soient recherchés et traduits devant un Conseil de guerre pour ce crime.

Je désire que le Conseil de guerre reconnaisse en leur faveur des circonstances atténuantes, vu qu'ils ont eu pour chef de comptol le soldat Lohou, Michel, mobilisé à la compagnie. »

Fin février, la 2^e Légion du Finistère reconstituée fut dirigée par fer sur Angers, pour être incorporée dans le corps du général De Cathelineau.

La compagnie Jaffrennou y débarqua le 23.

« — Ce corps franc, lit-on dans le *Courrier du Maine-et-Loire*, du 25 février 1871, est formé de quatre brigades, dont les commandants sont MM. Marty, Paris, Martynie et De Saisy.

« Cette petite armée est pourvue d'une artillerie très respectable, elle possède une cavalerie parfaitement montée.

« Des Mobiles du Midi et de Bretagne forment le corps de

bataille; pour les avant-postes, les surprises et les coups de main, viennent les francs-tireurs. A leur vareuse sombre, à leur pantalon noir avec bande bleue, à leur large ceinture bleue, où pend le revolver, au cœur rouge attaché sur leur poitrine, il est facile de les reconnaître.

« Outre les Francs-Tireurs dits les Cathelinais, le Corps Franc de la Vendée comprend : les Francs-Tireurs Phocéens; les Francs-Tireurs de Loir-et-Cher; les Chasseurs de la Vendée. »

Cette petite armée, grossie des Bretons du Finistère détachés de l'ex-Armée de Bretagne, harcela l'ennemi au nord de la Loire, jusqu'à la Paix préliminaire, qui fut conclue à Versailles le 26 février 1871.

L'évacuation des Gardes Mobilisés du Finistère eut lieu aussitôt.

Le 14 mars 1871, le capitaine Jaffrennou prenait à la gare d'Angers une feuille de transport d'Angers à Châteaulin pour 70 hommes, pour lesquels il fut payé une somme de 402 fr. 50.

C'est tout ce qui restait de la compagnie : 1 sergent-major, 4 sergents, 1 fourrier, 8 caporaux et 56 soldats, plus le capitaine et ses deux lieutenants Pirou et Simon.

La campagne avait duré pour eux 4 mois.

Claude Jaffrennou rejoignit aussitôt l'étude de M^e De La Monneraye, notaire à Morlaix, où il était principal clerc.

Après le Traité de Francfort-sur-le-Mein, le 10 mai 1871, il fut attribué aux Mobilisés qui s'étaient signalés par leurs services un certain nombre de médailles militaires. Un jour que le général Le Flô (de Lesneven) rendait visite à son ami et parent M^e De La Monneraye, celui-ci lui présenta l'ex-capitaine, et le général lui dit qu'il lui ferait décerner la médaille militaire.

Mon père déclina cette proposition.

L'apurement de la comptabilité de la guerre eut lieu de 1872 à 1874. Le 8 mai 1872 M. de Champeaux, Sous-Intendant militaire de la 16^e Division à Quimper, écrivait à Claude Jaffrennou, pour lui demander un état détaillé de :

- 1) les fonds retenus pour vivres remboursables ;
- 2) ceux provenant du boni d'ordinaire ;
- 3) ceux ayant pour cause un reliquat de solde ;
- 4) tous autres restés entre vos mains ;
- 5) le détail des effets reçus par vos officiers et vous à titre onéreux ;
- 6) si vous les avez payés, à qui, quand, leur prix.

On voit que les Bureaux ne ressentent aucune secousse des guerres ni des révolutions. Ils fonctionnent comme devant, avec une sage lenteur.

Le 17 octobre 1874, la liquidation de la guerre de 1870 n'était pas encore terminée. Jaffrennou recevait la lettre suivante :

« L'Intendant de Brest me demande la justification des sommes payées aux hommes des compagnies pour la première quinzaine de janvier 1871. En conséquence, je vous prie de vouloir bien me donner une quittance de la somme de 927 fr. 25 qui représente le montant de ce que vous avez reçu pour la 5^e compagnie à cette époque. Veuillez agréer, etc... »

« Signé : CORBEL, ex-Officier-Payeur
du 3^e Bataillon de la 2^e Légion,
à Carhaix (Finistère). »

Et de même qu'en 1919, après la guerre de 1914 — celle, dit-on, qui devait être la DERNIÈRE, — la France reprit de plus belle la course aux armements, de même après 1870, l'idée de revanche anima le gouvernement, et l'on procéda aussitôt aux préparatifs d'une autre guerre. C'est la règle.

En 1874, l'ex-capitaine Jaffrennou recevait l'ordre suivant :

ORDRE DE CONVOCATION

Classe de 1857.

« Le capitaine JAFFRENNOU, Claude, domicilié à Carnoët, canton de Callac, Côtes-du-Nord, est invité à se présenter, le 9 novembre 1874, devant le Conseil de Révision d'arrondissement qui se réunira à Callac pour
« procéder à la formation de l'Armée Territoriale créée par la loi
« du 27 juillet 1872. »

∴

Ces quelques notes de la toute petite Histoire ne pourront qu'inciter nos Lecteurs — dont beaucoup ont eu des ascendants dans l'Armée de Bretagne — à lire *l'Etrange Aventure* de cette armée nomade dans le magnifique livre que Le Mercier d'Erm lui a consacré, et dont toute la presse, sans distinction, a apprécié la valeur.



Cliché Le Mercier d'Erm.

Fac-similé des cartes postales éditées pour le Camp de Conlie.

L'ENSEIGNEMENT DU BRETON

A la suite des démarches faites auprès de lui par les représentants d'Ar Brezoneg er Skol et du Front breton, et après le vote unanime de la commission de l'enseignement de la Chambre des Députés en faveur de l'enseignement de la langue bretonne, M. Jean Zay, ministre de l'Education nationale, vient d'adresser à M. Yann Fouéré, directeur d'Ar Brezoneg er Skol, la lettre suivante :

MONSIEUR,

Vous avez bien voulu dans les écoles publiques. Cette question est actuellement à l'étude, elle est examinée avec l'intérêt le plus bienveillant. Aucune décision ne peut encore être prise à ce sujet.

Je vous prie de croire, monsieur, à l'assurance de ma haute considération.

Signé : Jean ZAY.

Le comité central d'Ar Brezoneg er Skol est heureux de souligner la différence entre cette réponse et les fins de non recevoir qui avaient été opposées jusqu'ici aux requêtes du même ordre. Cette lettre de M. Jean Zay confirme la réponse officieuse qu'il avait faite, lors de la fête des binious de Plozévet, le 22 août dernier, à M. Le Bail, député, et à M. Corentin Le Pape, membre du comité d'A. B. E. S.

De grands progrès ont donc été réalisés.

Des cours de langue bretonne ont été créés et fonctionnent régulièrement à Brest, Quimper, Lorient, Saint-Brieuc, Rennes.

A Brest, il est professé tous les jeudis soir dans le local du Syndicat d'Initiatives, place Anatole-France, par M. Gourvès, professeur de langues vivantes de l'enseignement secondaire.

A Quimper, c'est M. Delalande (Kerlann), instituteur public à Saint-Gwénolé-Penmarc'h, qui vient spécialement chaque mercredi soir à la salle de la Justice de Paix, rue Verdelet, pour le cours élémentaire.

M. Raymond Delaporte, licencié en droit, diplômé d'études celtiques, a bien voulu, de son côté, professer un cours supérieur.

A Lorient, le professeur bénévole est M. Dupuis, directeur d'école publique en retraite. Ici, le cours est placé sous le patronage de la Municipalité, qui attribue une modeste subvention au maître. Celui-ci nous a confié, à Perros-Guirec, où nous l'avons rencontré, qu'il avait été sollicité par les Municipalités de Vannes et de Pontivy de s'y rendre une fois par semaine pour y enseigner le breton.

A Saint-Brieuc, un cours privé a été créé par le Cercle

Celtique, dirigé par Mme de Bellaing; elle-même fait le cours élémentaire, et M. Gwilhern Berthou (Kerverziou), le cours supérieur. Ils ont lieu dans un local aimablement prêté par la Chambre de Commerce, président Louis Aubert, les mercredis à 20 h. 30.

Au Cercle Celtique de Nantes, le barde Kergrist enseigne la langue, et le druide Lajat, l'histoire.

Enfin, à Rennes, le Cercle Celtique de M. E. Cairou a, lui aussi, son cours de breton, plus un cours d'histoire de Bretagne, fait par le druide Abalor.

Dans tous ces cours, sauf en Pays de Vannes, c'est le breton unifié qui est enseigné, à l'aide des méthodes de Ropars Hémon, F. Vallée, et Le Bozec.



HISTOIRES DROLES

à dire à table, inter pocula, moitié en français et en breton

I

Feu le docteur Cottonnec racontait celle-ci :

Un jour un médecin de campagne arrive dans un village, entre chez le client, et demande à l'enfant qui jouait sur le seuil :

- Po'tig? Ho mammig 'ma ket aze 'nei?
- O ma ket pell, Otrou.
- Pelec'h, 'ma hi 'ta, pot'ig?
- Et é da gac'hat, Otrou.
- Pell a vo 'nei, pot'ig?
- O vo ket, Otrou, bramma ré 'n eur vont.

II

Henry Léon, de Gourin, raconte celle-ci :

Un prêtre se promenait sur la grand'route en lisant son bréviaire quand il rencontre un gosse qui alignait des crottins de cheval.

- 'C'h o'r peter 'm out aze, ma fot' bihan?
- 'C'h o'r eun iliz, Otrou Person.
- Diskue d' in 'ta?
- Ama 'ma 'n iliz. Ama 'ma 'n oter. Ama 'ma 'r gader-zermon.
- Me 'vel, ma fot' bihan. Ha pelec'h 'ma 'r beleg?
- Oa ket koc'h kin, Otrou Person.

III

Mme Le Minor, de Pont-l'Abbé, raconte celle-ci :

Il est de bon ton de parler français dans les fermes. Un monsieur était invité chez les Kerfridou, et l'on galéguait à table. On mangeait du lard. La fille dit à son père :

— Pa? Vous laissez le lard gicler de vot' bec su' vot' pal'toc.

La mère, interrompant :

— Fanny, avec la hont' tu os' parler comme ça à ton père. Parament qu'y n' est pas un zoiseau. Tu pourrais dir' son gueul' au moins.

IV

De la même :

M. le Recteur faisait une leçon de catéchisme, sur la mort de Jésus-Christ. A la fin, il interroge :

— Dites-moi, mes enfants, qui a tué Jésus?

Personne ne dit mot.

— Voyons, qui a mis Jésus sur la croix?

Personne ne répond.

— Enfin, réfléchissez à ce que je vous ai dit. Qui a tué Jésus?

Un enfant leva la main, tout fier.

— Moi je sais, Monsieur le Recteur.

— Allons, dis.

— *Fructus ventris tui Jesu*, Monsieur le Recteur.

V

Encore une histoire de prêtres, racontée par feu Mme J. de Carnoët.

Un vicaire montait en chaire pour la première fois. Il avait appris le breton « dans les livres », et pour ses débuts, il crut devoir adresser des reproches à ses paroissiens qui n'*approchaient* pas de l'Eglise.

— Doue a gastiô — dit-il — ar re na *stotant* ket ouz an iliz.

VI

Entendu à Carhaix, avant la dernière guerre, bien entendu.

On parlait, devant la bonne, de la guerre de 1870.

— Ya, ar Fransizien a zo bet red d'é rei pemp « milliard » d'ar Brusianed.

— Pemp mil yar? Ha na oa kog a-bed?



Lire dans le prochain numéro :

L'ERBOUTOUX ED' LAMBALLE

Grosse farce en patois gallo, par Jacques de PENHOADIC

RÈGLEMENT DE COMPTES avec "Breiz Atao"

Je déteste la polémique, arme à deux tranchants qui a blessé plusieurs de ceux qui s'en servent. Je n'en fais donc pas dans *An Oaled*. Mais en cette circonstance, où il ne s'agit pas seulement de ma personne, mais d'une Association qui m'a confié sa présidence et que j'ai le devoir de défendre lorsqu'on l'attaque, je ne saurais me taire sans être taxé de faiblesse ou d'indifférence.

C'est donc bien à contre-cœur que je réponds à *Breiz Atao*, qui pour la centième fois, répète dans son n° 287 du 17 octobre, les mêmes calomnies contre les Bardes bretons. Ce faisant, je voudrais tâcher d'atteindre, par delà l'équipe des dictateurs de *Breiz Atao*, la Jeunesse intellectuelle des moins de 25 ans à laquelle la perfidie de ceux qui se cachent derrière l'écran d'un titre usurpé, fait croire qu'elle n'a affaire en nous qu'à des incapables, ou qu'à des traîtres.

C'est sur cette position que se place la feuille lorsqu'elle diffame les Bardes ; ne trouvant rien à leur reprocher, dans leur programme, dans leurs œuvres, elle ironise avec cet esprit montmartrois qui caractérise ses rédacteurs, et croit mettre le jeune public de son côté en plaisantant notre Société.

Au reste, voici fidèlement reproduites les lignes qu'elle nous consacre ; chacun pourra juger ainsi du ton de vingt autres articles semblables parus au cours de ces 15 ans et se rendre compte du degré de confiance que des Bretons sérieux peuvent mettre dans un journal qui traite ainsi les Bardes, que des générations entières ont considérés comme les meilleurs boucliers de la nationalité et de la langue.

La parole est à *Breiz Atao* ; nos commentaires suivent.

« Dans *An Oaled*, M. Jaffrennou rend compte de la réunion du « P.N.B. à Carhaix, ô, très succinctement. Il veut bien inviter nos « jeunes adhérents à joindre son gorsedd. »

Je ne confonds pas en effet les fondateurs de *Breiz Atao*, aujourd'hui quadragénaires, dont la bile s'est échauffée au cours des innombrables échecs qu'ils accumulent, avec les nouvelles générations qui montent, et qui n'ont pas encore été contaminées par le virus. Place aux Jeunes au Gorsedd, dis-je, non pas à mon gorsedd, comme insinue B. A., mais au gorsedd où deux cents patriotes bretons éprouvés et sélectionnés trouvent place, et dont je partage la direction et les responsabilités avec un Conseil de douze Pairs. Là, des Jeunes ont reçu un accueil fraternel, et nous le garantissons tel aux adhérents de *Breiz Atao* qui présenteront des garanties de sérieux et de respect d'autrui nécessaires, ainsi que les connaissances suffisantes pour faire honneur à notre Maison.

« M. Jaffrennou oublie trop facilement les injures dont il nous « combla. Nous n'avons pas les mêmes raisons d'oublier ses articles

« Carentoir », ni l'exclusive portée contre nous au gorsedd d'Huel-
« goat. »

Ici, B. A. renverse les rôles. Je le défie de citer les « injures » dont je l'ai comblée. Un peu d'Histoire est nécessaire pour comprendre les allusions. C'est déjà vieux, mais c'est pour les plus Jeunes que j'écris.

En 1926, Léon Le Berre dirigeait l'*Union Agricole*. Il ouvrait sa porte aux Autonomistes de *Breiz Atao*, malgré des avis de prudence. Il en a été fort mal récompensé, et notre vieil ami regrette amèrement sa tolérance d'alors. Outré de voir que les séparatistes jetaient leur mépris sur les Régionalistes d'avant-guerre, Carentoir entreprit de fouiller dans les origines de ces tranche-montagnes antifrancsais, et que découvrit-il ?

Que l'un d'eux — il a quitté la Maison depuis — était originaire des Vosges... Qu'un autre était de l'Oise... Qu'un autre avait pour mère une Corse, ce qui n'est pas un crime, mais qui disqualifie un homme à se dire Breton cent pour cent. De plus, Carentoir asséna aux rédacteurs de B. A. d'alors un certain nombre de coups droits dont il leur était difficile d'esquiver la portée ; l'*Union Agricole* de Le Berre fut félicitée de sa courageuse attitude, et les articles de Carentoir, réunis en brochure, furent cause d'un recul sensible du noyautage autonomiste dans les milieux bardiques, qui se reformaient lentement après-guerre.

De ce jour, le pseudo-Carentoir fut la bête noire de B. A. Et qu'ôt-ce été s'il avait tout divulgué ce qu'il savait ?

Arriva le Gorsedd de Huelgoat en août 1929. *Breiz Atao* s'était promis de troubler cette fête, par détestation, et de tenter même la dissolution du Gorsedd en provoquant par en dessous des dissidences. Elle dépêcha au Huelgoat sept de ses plus effrontés meneurs, dont je vous épargne les noms ; ceux-ci distribuèrent pour rien dans la foule un numéro spécial avec un article de fond où le Bardisme breton était voué aux gémonies. Le matin de la cérémonie d'investiture, les conjurés, abrités derrière les arbres de la forêt, firent retentir des sifflets. Cependant, l'ordre ne fut pas troublé, en raison du nombre infime des manifestants.

À midi, un banquet avait été préparé à l'Hôtel du Lac, auquel les membres du Collège des Bardes, le Comité, les Touristes étaient admis. Je contrôlais les entrées à la porte avec Léon Le Berre et Yves Tillemon. A un moment donné, je vis arriver les sept Cagoulauds qui demandèrent si l'accès de la table leur était permis ! Je m'y opposai, en raison de leur manque de savoir-vivre, tout simplement...

Comme ils insistaient sans pudeur, j'appelai le Maire, M. Floc'h, qui leur intima défense d'entrer ; ils se retirèrent, la menace à la bouche. Puis ils me déléguèrent un barde, — entré depuis en dissidence, — pour offrir la paix ou la guerre. La paix si on les admettait à table ; la guerre, dans la négative. J'acceptai la guerre.

Voilà la pure vérité sur ce qu'ils appellent l'exclusive, bien méritée on l'avouera, portée contre certains chefs autonomistes au Huelgoat, en l'an de grâce 1929.

Mais continuons les citations et les commentaires.

« Nous sommes trop habitués aux volte-faces de M. Jaffrennou « pour nous laisser prendre à ses invitations. »

Je n'ai pas fait d'invitations aux rédacteurs de *Breiz Atao*, aux vieux *Breiz Atao*, comme on dit, mais aux Jeunes *Breiz Atao*, ce

qui n'est pas la même chose. Les vieux font semblant de croire qu'on les recherche; c'est tout le contraire. Quand ils s'infiltrèrent quelque part, comme coucous dans le nid d'autrui, ils commettent des gaffes, et sèment le trouble. Ainsi aux Bleun-Brug de Plougastel, ils ont de leur propre aveu (cf. F. D. dans B. A. du 5-10) arraché de nuit et brûlé un drapeau tricolore, le drapeau ennemi, comme ils disent. A tel point que Mgr Duparc, informé ensuite, a durement tancé les organisateurs, qui n'étaient pas responsables.

Cependant, chez certains de leurs jeunes amis, il y a de l'étoffe, et nous voudrions essayer d'empêcher leur déformation en les plaçant dans un milieu plus sain que celui où leur candeur se perd à Paris et à Rennes, à l'ingestion des mêmes diatribes ressassées dans leur journal 25 fois l'an. Les Cercles Celtiques par exemple leur seraient un sérieux refuge, mais *Breiz Atao* évite de mentionner l'existence et les travaux de ces Cercles.

« Un travail autrement sérieux nous requiert, plus utile que d'aller faire des courbettes devant des ministres et préfets au son de la *Marseillaise*. »

On dirait que nous avons passé notre vie à faire des courbettes et à chanter la *Marseillaise*, que nous n'avons pas soulevé la Bretagne contre les décrets Combes en 1903, ni failli passer en Haute-Cour en 1904 pour émission de timbres bretons, ni lancé le *Bro Gor ma Zadou*, ni édité des douzaines de livres bretons, de nous-même et d'autres auteurs, ni forcé les Pouvoirs publics (nous et non les *Breiz Atao*, qui sont trop mal vus), à promettre d'apporter une solution favorable à l'Enseignement de la langue et de l'histoire de Bretagne. Evidemment, cela ne s'obtient pas sans fréquenter préfets et ministres. Mais *Breiz Atao* ne saurait jamais être admise à parler, même de loin, à un sous-préfet !! En un mot, on ne lui demande pas son avis, et c'est peut-être là où le bât la blesse, dans son amour-propre ulcéré par le mépris des Autorités constituées, civiles et religieuses.

« Ou d'amuser badauds et touristes en compagnie de braves gens inopérants, dont la seule qualité bardique est une profonde ignorance de la langue, et qui sont persuadés d'avoir ouvert pour la Bretagne parce qu'ils ont revêtu une robe fripée une fois l'an. »

Voilà comment on apprécie, à *Breiz Atao*, journal dit « national », les membres du Gorsedd.

« De braves gens inopérants », tels furent Jean Le Fustec, Yves Berthou, Pierre Pronost (auteur de *Lili ha Roz Gouez*), Jos Parker, docteur Gotonnet, Théo Guyomarc'h, Fanch Abgrall, De La Guichardière, vicomte d'Herbais, André Mellac, Loeiz Ar Floch, Eugène Régner, pour ne nommer que quelques-uns de nos Morts...

« De profonds ignorants de la langue celtique », les Vallée, les Ernault, les Diverrès (docteur ès Lettres Celtiques), les Dom Duchauchix, les Yeodet, les Yves Le Moal, les Francis Even, les Efflam Koet Skau, les T. Le Garrec, les Charles Rolland, les bardesses Gwenfrewi et Erwanez ?

Ce serait à en pleurer si ce n'était à en rire. De telles énormités prouvent la fumisterie du rédacteur de *Breiz Atao*, persuadé de n'avoir comme lecteurs que des imbéciles.

Et parlons un peu des robes. N'est-ce pas à *Breiz Atao* qu'on a dénoncé comme superflète-

toire le port du costume breton? Déguisement, y a-t-on écrit. « La langue, la langue, crient ces bons apôtres, en français naturellement. A cela seul un vrai Breton se distingue. » Il n'est pas surprenant que lorsqu'on a comme programme la destruction du costume, on professe aussi le dédain des robes et autres ornements, indignes d'esprits-forts.

Mais... j'ai souvenir d'avoir lu quelque part, il y a près d'un tiers de siècle, de pareilles plaisanteries sur les robes dont se revêtent les druides, bardes et ovates. J'ai une collection de bêtises invraisemblables, imprimées à nos origines contre les cérémonies du gorsedd. Si je m'y reporte, j'y vois des signatures de polémistes et de journalistes français, presque tous morts, paix à leurs cendres. Puis le silence se fit.

Qui a repris le refrain dont se fatiguèrent les lecteurs d'avant 1914? Un journal, qui se proclame le seul orthodoxe breton, mais qui ne crie si fort son patriotisme dictatorial que parce qu'il a peut-être quelque origine *settled*, comme disent les Irlandais.

Une petite enquête là-dessus, s. v. p., M. Carentoir ? En attendant, j'avertis charitablement PAO KAZ (Patte de Chat), qui nous a grillés dans *Breiz Atao*, qu'il se mêle des bardes : comme pour les prêtres, on dit que qui en mange en meurt (1).

J'ajoute que depuis qu'ils sont dans l'arène, les bardes ont eu le temps de se revêtir d'un triples aex, auprès duquel la cuirasse des politiciens de B. A. n'est que baudruche. B. A. sait bien, au fond, que sans les prêtres, les soldats et les bardes, — trilogie millénaire, — la Bretagne n'aurait plus sa figure glorieuse dans le monde.

Alors, puisqu'elle ne saurait supplanter ces classes, qu'elle fasse contre mauvaise fortune bon cœur, qu'elle cherche un *modus vivendi*. Ce n'est pas de notre côté qu'on coupe jamais les ponts.

TALDIR.

(1) A ce propos, voici quelque chose de fantastique. J'ai dénombré devant quelques intimes quinze cas de morts prématurées, d'accidents tragiques, de suicides, de ruines, qui ont frappé des hommes ayant, depuis une quarantaine d'années, attaqué ou persécuté des bardes. Ce ne sont là que coïncidences, mais si étranges.

BIJOUX BRETONS (Anciens et Modernes)

Signés ARVOR

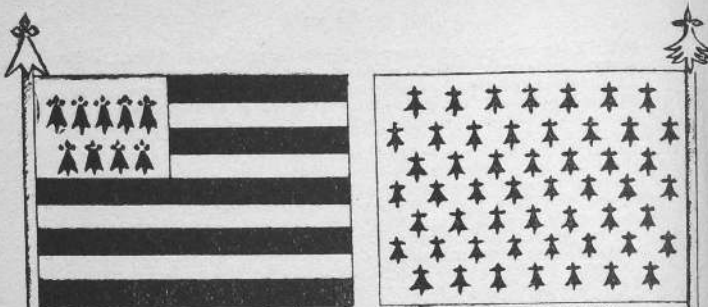
Édités par H. QUINIOU de QUIMPER

Magasins et Bureaux : 101, Rue St-Denis, PARIS (1^{er})

Très jolies Bagues Marque ATAO FEAL en vieil argent

avec le signe bardique gravé en relief.

S'ADRESSER A NOS BUREAUX



Dessin de Gweltas.

La controverse du Drapeau breton

L'éternelle « Querelle des Anciens et des Modernes » a pris en Bretagne une forme insoupçonnée avec la discussion sur le « drapeau ».

L'on s'attend à ce que nous en parlions.

De quoi s'agit-il ?

De faire passer pour drapeau de la Bretagne actuelle, soit celui d'hermines plein sur argent plein, admis jusqu'ici, soit celui de fasces d'argent et de sable, avec franc-canton d'hermine représenté par un groupe ?

Résumé des arguments des mainteneurs :

Drapeau consacré par mille ans d'histoire; emblème de la vieille indépendance; accepté comme bannière de Bretagne dans toutes les cérémonies officielles, religieuses et civiles. On ne change pas de drapeau national, sauf en cas de révolution, où le parti vainqueur impose le sien par la force.

La fidélité des Bretons à leur passé, leur devise *A ma Vie*, leur fait une obligation de tenir au drapeau de leurs ancêtres. Celui qu'on voudrait proposer à sa place est d'hérésie; il a été fabriqué par le « Parti Autonomiste » pour son propre usage; il est funèbre, il est de goût américain; il n'a flotté qu'à la faveur de subterfuges; il porte sa condamnation dans son origine.

Résumé des arguments des novateurs :

Le drapeau à bandes a été créé après-guerre parce qu'il répondait à une nécessité.

A temps nouveaux, emblèmes nouveaux. Il est symbolique par ses neuf bandes : cinq noires pour les cinq pays haut-bretons, quatre blanches pour les quatre pays bas-bretons. Les hermines ne sont pas sacrifiées; un quartier leur est réservé. Il est de fabrication facile; il est spectaculaire; plusieurs pays

ont remis aux accessoires leurs vieux pavillons, et adopté de plus parlants; le drapeau de l'ancienne Bretagne prête à confusion avec le drapeau royaliste; il fait drapeau de capitulation, les hermines s'estompant de loin et le blanc apparaissant seul. On peut adopter un drapeau national nouveau sans abdiquer le culte du passé. S'il est adopté par tous, il cessera d'avoir une signification partisane.

A la fin de cette année, après avoir consulté les dirigeants des principales associations, nous serons à même de proposer une solution qui pourra tenir lieu de « chose jugée ».

SIC VOS NON VOBIS MELLIFICATIS. APES

Il me faut signaler une chose formidable, et parce que je me trouve en cause, je demande excuse d'en faire état. Je voudrais signaler un abus dont tous les Bardes sont victimes.

Ainsi, par exemple, vous avez fait une chanson qui a de la vogue, après en avoir composé ou recueilli l'air; votre air est pris en charge par un compositeur de musique qui y ajoute un accompagnement. Ce compositeur fait partie de la « Société des Auteurs et Compositeurs » bien entendu, et le Barde, trop indépendant ou demeurant en province, non.

Désormais, votre chant et votre œuvre ne sont plus accompagnés (c'est bien le mot) que du nom de votre accompagnateur. Exemple à « Radio-Rennes », le 19 décembre, *Merc'hed Kerné* (C. A. Collin). C'est moi l'auteur. Jamais Arnoux n'a fait les paroles ni l'air des *Gars de Locminé*.

Mais pour en avoir écrit l'accompagnement, il touchera seul les droits d'auteur.

TALDIR.

TOUS PRODUITS DE CONSERVATION pour CIDRES et VINS

Mastics antifuites et Détartrants pour Fûtailles

EXPOSITION DE NANTES 1924 : DIPLOME D'HONNEUR

Demander Catalogue et Tarifs

BALLAIN & GAILLARD, 13, Rue Fulton, NANTES

KELEIER BERR-HA-BERR

Au carrefour des Quatre-Chemins, à Plestin-les-Grèves, M. Joseph Jacob, du manoir de Beauport, a fait remettre debout un poulven ou menhir, qui était couché en cet endroit. Cette restauration a été l'occasion d'une petite fête locale très réussie, le 24 octobre, au cours de laquelle il y a eu des poèmes, des chansons, des danses, et un cidre d'honneur, avec le concours de MM. Jacob, Cornic, conseiller général; Louis Le Gall, Henri Blandin, Colonel Pérez, Jean-Marie Martin, Louis Even, Jannik Ar Meur, le jeune Le Bras, etc..

— A la session de novembre, le Conseil municipal de Tréguier, sur la proposition de M. De Kerguezec, maire, a nommé une Commission municipale pour préparer la commémoration du Duc Jean V, le féal de saint Yves; y ont été adjoints le curé Lainé, le druide Even et le sculpteur Savina.

— A l'abbaye de Boquen, en Plénée-Jugon, notre ami Dom Presse et ses quatre moines continuent leur œuvre de restauration et de défrichage. Le 20 août 1937, ils organisèrent la fête de leur patron, saint Bernard, premier abbé de Clairvaux. La messe fut chantée dehors par M. le chanoine Texier, curé-doyen de Merdrignac. La présence du docteur Carrel, de l'Institut Rockefeller de New-York, fit sensation. L'illustre biologiste parcourut les ruines, et félicita les pieux Anachorètes.

— Une Exposition d'Art breton a été organisée à Rennes, au Foyer du Soldat, du 13 au 21 novembre. Deux soirées bretonnes ont eu lieu les 17 et 19, au cours desquelles ont été représentées deux pièces de théâtre : *L'Omelette du bazalan*, de Léon Le Berre, et *An tantad*, de M^{me} Perdriel-Vaissière.

Exposants peintres : L. Garin, Mériel-Bussy, Bonner, V. Guesde, Renaud; sculpteurs : Philippe, Youennou, Aubrette. L'animatrice fut M^{me} Simone Morand.

— A Rennes, le 19 décembre, M. Yannik Fouéré a fait une conférence sur la Question Bretonne au Palais du Commerce, sous les auspices du Cercle Celtique. Le soir, à 21 heures, le Cercle Celtique a chanté à Rennes-Bretagne.

— A Carhaix, le samedi 2 octobre, le Syndicat d'Initiatives avait demandé aux Kernével, qui se trouvaient à Locmaria-Plouzané, de venir donner une « kernéveillée » à son bénéfice. Cette soirée fut honorée de la présence de notre sympathique Sénateur-Maire, le docteur Lancien.

Tour à tour diseurs, chanteurs et musiciens, le trio Kernével, Loïc, Jehan et le jeune Gildas obtinrent un succès mérité, et ont laissé la meilleure impression.

— A Bégard, le samedi 13 novembre, le Cercle Celtique du Trégor a donné une représentation de théâtre en breton, *An diou Dremm*,

petite tragédie de M. De Langlais; ar *Barnet barnet*, comédie de Eugène Le Roux (Evnig), et une improvisation, de la bardesse directrice Erwanéz, *Ar Sadorn noz*, dont la formule est heureuse.

Ce fut un succès de plus à l'actif du Cercle Celtique du Trégor.

— A Paris, le mercredi 17 novembre, le Pain de Varech, association des Intellectuels bretons, a donné son diner annuel en l'honneur des artistes de chez nous qui ont collaboré à l'Expo 37.

M. le Sénateur Pierre Even présidait, assisté de M. Marc Daubrive-Quintin et de M. Jean Cadic. Le barde d'honneur Jean Suscinio a été applaudi dans ses récitals et ses chansons.

— A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Institut), M. Dupont-Ferrier, successeur de Joseph Loth, a prononcé, le vendredi 25 novembre, devant une assistance choisie, l'éloge du grand savant breton. Le Collège des Bardes, invité, avait envoyé un message de Bretagne.

— Au Folgoat, le 20 novembre, les Anciens du 19^e régiment d'infanterie de Brest, ont reçu une délégation d'officiers écossais du régiment Black Watch. Un cortège, précédé d'un cornemusier, a visité l'église, où une urne cinéraire est déposée. Au banquet, qui a réuni à Brest les compagnons d'armes, le Highlander Wilson a prononcé son toast en breton.

— A Paris, le 2 décembre, au Café du Bel Air, les Saverien se sont réunis pour bretonner. M^{me} Miniou a développé le sujet suivant : *Skaer ha Gwiskri, ho barzed hag ho gourenerien...*

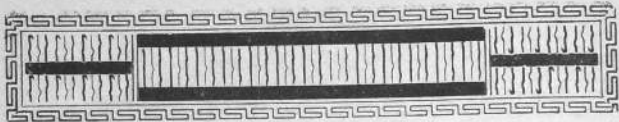
Le concours de Marvailhou de SAV a réuni 10 concurrents : vrai succès pour cette exquise revue bretonnante.

— A Lanvollon, M. Nansot a adjoint à sa troupe un groupe de benjamins de 5 à 10 ans, auxquels il a appris à chanter et à danser à la mode de chez nous. Le 28 novembre il y a eu une grande veillée à Lanvollon, avec le concours des sonneurs Charlik Corbel et Jakez Connan.

— A Bordeaux, le 6 novembre, la société *Armor* a entendu une conférence de l'abbé Mévellec, aumônier à Périgueux, des Bretons ar C'hreisde. En Périgord et en Agenais, ce prêtre courageux maintient la cohésion entre plusieurs milliers de Bretons métayers.

— A Lorient, le 12 décembre, le Cercle Celtique que préside M. Le Maux, avec l'aide de M. et M^{me} Auclair, a donné une soirée dansante dans les Salons Beauséjour. Étaient conviés les Moutons Blancs et les Fleurs d'Ajones. Speech breton de M. Dupuis.





AL LEVRIOU VAR WEL
LES LIVRES EN VITRINE
PAR LE DIRECTEUR



Cliché Le Mercier d'Ern.
Monument de l'Armée de Bretagne à Conlie.

L'ÉTRANGE AVENTURE DE L'ARMÉE DE BRETAGNE

Par Camille LE MERCIER D'ERM

Etude présentée d'après des documents nouveaux, avec une illustration inédite de 70 gravures hors-texte : portraits, photographies, plans, autographes et reproductions en fac-similé.

Une page oubliée — et restée d'ailleurs mal connue jusqu'à ce jour — de ce qui fut « l'Année Terrible »... La vérité, enfin fixée, sur le drame obscur de Conlie... L'émouvante et scandaleuse aventure d'une armée suspecte — parquée, sans armes et parfois sans pain, dans le cloaque d'un camp de réprouvés, en attendant la boucherie du Mans et la flétrissure officielle.

— *Armée de Chouans*, aurait dit Gambetta... En tout cas, sacrifiée à la raison d'Etat, dans des conditions singulières, par le Tribun et son entourage.

Un fort volume in-8°, illustré, 25 francs franco aux Editions de l'Hermine (exemplaires de luxe, numérotés, à 40 et 60 francs).

Envoi de la documentation concernant l'ouvrage sur simple demande adressée aux Editions de l'Hermine, 36, rue du Casino, Dinard (Ille-et-Vilaine).

LE 491^e PÊCHE, roman, par Marcel HAMON. 1 vol. de 240 pages, Bibliothèque du Herisson, Edgar Malfère, éditeur, 12, rue Hautefeuille, Paris. — Prix : 16 francs franco.

Ce roman clôt la série du « Brelan de hantés », dont les deux premiers volumes, *Le Pérot*, et *Les Fantômes*, ont été signalés dans cette Revue.

M. Marcel Hamon, originaire du Léon, est docteur-médecin à Paris.

Il a publié chez l'éditeur Malfère, depuis environ 10 ans, de nombreux romans. Ils ont révélé un talent particulier d'analyse des cas psychiques que livrent à ceux qui savent pénétrer leur subconscient, les innombrables tarés qui se promènent parmi nous et avec nous dans la Société, sans que rien au dehors ne décèle que ce sont des fous. Des fous lucides, certes, mais que parfois un simple trauma peut précipiter dans la « hantise ».

Tel est le cas de François Paroissin, le « sujet » disséqué par le D^r Hamon dans *Le 491^e pêche*, ou plutôt, qui se confesse lui-même dans un long soliloque devant le témoin, qui est l'Auteur. Pourquoi le 491^e pêche? Parce que le Sage, a dit l'Ecclésiaste, pêche septante fois sept fois par jour, 490 fois; et ces péchés lui sont remis. Mais il y a le pire de tous, le « péché contre l'esprit »; c'est le 491^e, et celui-là est irrémissible.

Les développements de la pensée hamonienne sont trop tassés, trop touffus, pour qu'il soit possible d'en donner un simple résumé : ce sont des états d'âme qu'il décrit; l'action, l'intrigue sont réduites à peu de chose. Il faut lire, et pour comprendre, tout lire.

BRETAGNE D'HIER, par Léon LE BERRE (Ab Alor). Un vol. de 224 p., illustré par Pierre GALLE. — Prix : 13 fr. franco. Libr. de l'Ouest-Eclair, Rennes.

Le récent ouvrage de Léon Le Berre a reçu dans toute la presse l'accueil le plus flatteur. Nous l'avons lu nous-même avec le plus grand plaisir, et nous avons écrit à l'auteur, combien ces évocations de la vie campagnarde nous avait amusé, et parfois ému.

Nous sommes heureux de céder la plume à deux de nos meilleurs journalistes pour présenter le livre de notre ami à nos lecteurs.

Nous ne pourrions donner notes plus justes. Voici ce qu'en dit M. René Cardaliaguet, directeur du *Courrier du Finistère* :

« Dans ce livre, le bon écrivain Abalor nous conte surtout la Bretagne cornouaillaise, et plutôt le pays de ses pères, braves travailleurs du « Pitit Errier », que les Français appellent Ergué-Armel.

« La bonne humeur, la dévotion et l'érudition ne manquent pas, ni les personnages campés en belle lumière, ni les paysages composés d'un trait vif (les images souriantes de P. Galle « collent » aux justes paroles d'Abalor), ni les traits de mœurs... Et, certes, l'âme de nos vieux conteurs habite en lui. Il est Breton, *glazik*, de pied en cap.

« Lisez *Bretagne d'hier* avec toute la fierté d'un cœur breton : ce livre est un modèle du genre, et dites-vous bien qu'il manifeste en son auteur un ensemble de qualités si diverses et si profondes, qu'il est si parfaitement cornouaillais, — qu'à notre admiration attendrie il se mêle quelque chose qui ressemble beaucoup à un respect fraternel. »

De M. Louis Beaufrère, directeur de *La Bretagne à Paris* :

« Abalor est un observateur de l'esprit le plus subtil, un chercheur acharné servi par une mémoire prodigieuse, une érudition solide et une culture étendue qui le rendent des plus intéressants, car on l'écoute toujours avec profit. Ce n'est pas le docte magister faisant un étalage pompeux de son savoir, mais bien au contraire un conteur attirant, entourant ses causeries bon-enfant d'aperçus imprévus et réjouissants et il les souligne lui-même d'un beau rire rabelaisien et communicatif qui lui est bien personnel.

« *Bretagne d'hier* est écrit pour les Bretons en toute simplicité et en toute sincérité. L'âme probe et fidèlement attachée à son pays de Léon Le Berre y apparaît tout entière et dégage un rayonnement délicat dont s'auréole le visage passionnément aimé de la Bretagne qui y transparaît dans chaque chapitre. Rien ici de conventionnel ou tendant à l'effet, mais un exposé, sous une légère forme romancée, de ce qu'était la vie paysanne il y a cinquante à soixante ans dans la région quimpéroise.

« Ce livre était nécessaire et sera classé parmi ceux d'Emile Souvestre, de Luzel, de Brizeux, auquel il se réfère souvent, et d'Anatole Le Braz. Comme eux, il fixera le souvenir de coutumes qui sont malheureusement en train de disparaître et sera d'une aide précieuse et sincère pour ceux qui voudront se documenter sur la Bretagne d'il y a un demi-siècle. »

OCCASIONS

A vendre, bas prix chez M^{me} V^{me} RÉGNIER, 75 bis, rue de Fougères, RENNES :

Collections complètes des revues *Gwalarn*, *Feiz ha Breiz*, *Oaled*, *Dihunamb*, *Arvorig*, *Buhez Breiz*, etc... — Collection des « Saints Bretons » édités par Kornog; carnets de « Timbres bretons » ; divers journaux : *Breiz*; *Bretagne à Paris*; *Volonté Bretonne*.

Ne remettez pas au lendemain votre abonnement à

« L'ARGUS DE LA PRESSE » qui

« VOIT TOUT »

et vous aurez la certitude de recevoir tout ce qui paraîtra sur votre personnalité ou sur les sujets qui vous intéressent, dans les Journaux et Revues du Monde Entier.

Tél. Provence : 16-14.

37, rue Bergère-IX^e, PARIS.

1. — *LA CORBEILLE DU SOIR*, poèmes, 1 vol. de 128 pages : 10 francs.

2. — *L'ARBRE DES FEES*, poèmes, 1 vol. de 96 pages : 10 francs, par Philéas LEBESGUE. — Librairie du Phare, 13, rue Valette, Paris (5^e).

Voici deux recueils de vers du druide du Brayon, bien différents d'esprit et de ton. Le premier, plein de fraîcheur et de nostalgie, est consacré à chanter les paysages « d'entre Thil et Thelle », la paix des champs, les regrets des jours enfuis, les joies de la famille, les petits métiers, les saisons; le second, plus relevé, plus savant, nous livre la philosophie et la mystique du poète, en nous entraînant tantôt aux cimes de la Pensée, tantôt aux abîmes du Songe.

Dans *La Corbeille du Soir*, Lebesgue a utilisé, le premier sans doute, un genre de sonnet créé par les Maures d'Espagne, d'après des chants de bergers venus de Galice, et appelé *zéjel*. En voici un modèle :

LES METIERS

*Le plaisir de forger, de modeler la glaise,
Ou le fer, ou le bois, ou la pierre à son aise,
Nul ne l'a mieux goûté que nos aïeux d'ici.
Patrimoine sacré d'âge en âge grossi,
Leur métier fut un art, et leur plus cher souci
Fut de faire œuvre belle, impeccable et qui plaise.
Maçons, potiers, charrons, gais fondeurs de métaux,
Habiles à brandir la hache ou le marteau
Comme vous j'ai taillé, tourné, forgé... des mots,
Divine peine, ou toute autre peine s'apaise.*

Nous extrayons de *L'Arbre des Fées* cette poésie terminale, si touchante et si profonde à la fois :

*Non, je ne rêve rien qu'une tombe sous l'herbe
Et qu'il y naisse quelques fleurs ;
Le persan Firdouci fut un prince du verbe,*

*Et ne voulut dormir ailleurs
Qu'au milieu des vergers de son natal village
Afin que le chant des oiseaux
Fut le vrai paradis de son âme en voyage
Près des sources aux claires eaux...
Et je me sentirai comblé, si d'aventure,
En passant sans savoir mon nom,
Quelque amoureuse espiègle, à la voix jeune et pure,
Disait de moi quelque chanson.*

De tels accents ne trompent pas : ils appartiennent à l'un des plus grands bardes de notre temps.

En souscription : 15 francs aux Editions Ronan, U. C. E. B., à Pleyber-Christ (Finistère) :

GWENN HA DU

par Ronan CAOUISSIN.

Dans cet ouvrage, Ronan Caouissin, s'appuyant de faits et témoignages, retrace de la façon la plus objective les manifestations symboliques de la société séparatiste bretonne connue sous le nom de *Gwenn ha Du*.

Des documents rares et authentiques accompagnant le texte en augmentent l'intérêt.

SOUVENIRS DU COLONEL VERGNAUD (1791-1885). Analyses et extraits publiés par Armand-Marius Gossez, en un volume broché de 290 pages. — Bibliothèque de la Révolution de 1848. Edition Rieder, 108, boulevard Saint-Germain, Paris. Prix : 25 francs, port en sus.

M. Gossez, dont le nom est attaché au développement de la littérature d'esprit et d'expression provincialistes (directeur de la Renaissance Provinciale, secrétaire perpétuel de l'Académie des Ecrivains de Province, collecteur des Anthologies des poètes des XIX^e et XX^e siècles), vient d'ajouter aux *Mémoires* qu'il a déjà publiés chez Rieder, ceux du Colonel Armand-Louis Vergnaud, officier d'artillerie.

Le colonel Vergnaud, d'origine beauceronne, naquit en pleine tourmente. Tout jeune, dans la Sarthe, il assista aux dernières convulsions de la Chouannerie. Entré au Prytanée Militaire, puis à Polytechnique, il était sous-lieutenant en 1811. Il raconte avec force détails des plus intéressants pour la petite Histoire, la vie de garnison à Metz; la campagne d'Italie; la chute de l'Empire et le désarroi des « demi-soldes »; puis la Restauration : le règne de Louis-Philippe. Le colonel-reporter termina sa carrière à la tête du 7^e régiment d'artillerie, à Rennes, où le trouva la Révolution de 1848. Il prit sa retraite en 1851 et se retira en Touraine. Là, il passa sa vieillesse à écrire ses souvenirs, vécus sous dix Régimes qu'il servit avec une égale constance... Ils découvrent en lui un esprit pénétrant et observateur, et on les lira avec fruit.

LA RESTAURATION DANS LES CÔTES-DU-NORD : LE PREFET CONTRE PEPIN DE BELLEISLE. — 1 brochure extraite du Bulletin de la Société d'Emulation, par Sulian COLLIN.

M. Sulian Collin a trouvé dans les correspondances laissées par une de ses parentes, M^{lle} Le Loutre, ex-chouanne militante promue par Louis XVIII au rang de directrice des Postes de Saint-Brieuc, fonction qu'elle ne goûtait d'ailleurs pas très fort, une mine inépuisable de renseignements inédits sur les personnages, aujourd'hui oubliés, qui jouèrent un rôle de second plan en cette époque de transition qui va de 1789 à 1830 et où se heurtèrent les forces de changement et celles de conservation. Le département des Côtes-du-Nord fut l'un des plus agités, dans sa partie non-bretonnante. Les lettres publiées par M. S. Collin nous découvrent les ambitions qui mirent en désaccord les ultras et les libéraux, durant la courte période de la Restauration monarchique. On s'aperçoit que M^{lle} Le Loutre était une maîtresse femme, mais combien intrigante !

LE POU, LE PRINCE, ET LA BERGERE, conte en 1 acte, en vers, de Jean BERGEAUD (durée : 35 minutes). — Gabriel Enault, éditeur, 77, rue de Rennes, Paris (6^e). — Prix : 3 fr. 50 ; franco : 3 fr. 85.

C'est un acte facile à jouer : 4 personnages : le conteur, la bergère, le prince et le berger; des costumes de fantaisie, ce qui est toujours plus plaisant pour les spectateurs et permet de tenir chacun des rôles en travesti.

Cette pièce est jouable devant tous les publics à qui elle plaît par sa fraîcheur et la finesse de son esprit.

LE TAROT, l'Alphabet hébraïque et les nombres, du D^r Marc HAVEN. — Un volume de 256 pages, illustré de 37 tableaux. Prix : 25 fr. l'exemplaire, plus les frais d'envoi et port (3 fr. par volume pour la France et 4 fr. 50 pour l'étranger). Lucien Raclot éditeur, 37, quai Saint-Vincent, Lyon.

Philosophe de la lignée des Saint-Martin, des Law et des Eckhartshausen, kabbaliste profond et hermétiste véritable, le docteur Marc Haven (docteur Emmanuel Lalande) était particulièrement qualifié pour ressusciter le sens des arcanes éternels du Tarot des Bohémiens, ce livre millénaire aux feuillets mobiles comme la vie.

L'œuvre débute par une magistrale étude sur le Symbolisme, résumée dans cette phrase qui contient la clé du Savoir :

« Comme tout s'enchaîne dans le monde, comme chaque chose a des causes déterminantes innombrables, il en résulte que chaque symbole reflète plus ou moins parfaitement tout le système de la création. »

Ce prologue est enrichi d'un lumineux parallèle entre les deux modes de la connaissance, puis d'un exposé succinct sur le symbolisme intellectuel et le sens qualitatif des dix premiers nombres.

L'étude des figures initiatiques du bas-relief du Grand Temple de Philae, puis une synthèse du Tarot nous conduisent ensuite au cœur de l'ouvrage où le sens des 22 arcanes identifiés aux 22 lettres de l'Alphabet hébraïque s'épanouit dans tous les mondes.

La dernière partie est consacrée à l'interprétation divinatoire des 78 lames du Tarot.

Figures, dessins, schémas, tableaux illustrent abondamment et rendent plus attrayant encore ce livre unique qui sera un précieux instrument de travail pour les philosophes, les savants, les poètes, les artistes, les lettrés, élite qui nous guide, aussi bien que pour les curieux, les chercheurs modestes et les plus humbles parmi les « hommes de désir ».

LA CLÉ, par Grâce GASSETTE et Georges BARBARIN. — Un vol. de 210 pages. Prix : 15 francs. Editions du Prieuré, Bazainville (Seine-et-Oise).

M^{lle} Grâce Gassette (Américaine) s'est adonnée à la recherche et à l'enseignement de la Santé de l'âme et du corps, à l'aide d'une Méthode dont elle nous donne la clé, et qui est basée sur la culture du moi.

Elle part du principe du *Gnoti seuton*; se connaître, c'est posséder la clé de son Destin. Il faut donc acquérir une forte notion de JE. Ensuite, s'analyser; discipliner ses pensées; développer sa volonté; ne jamais nier; toujours affirmer; CROIRE; se contrôler; concentrer son attention; surtout chasser la PEUR; enfin, avoir un corps sain, sans quoi, il est difficile d'avoir l'esprit net. Comment avoir la santé du corps ?

M^{lle} Gassette dit qu'il suffit de savoir respirer, ce que peu de gens font suivant les règles des Yoghis, qu'il faut connaître. Tout un chapitre de son curieux livre est consacré à l'Art Respiratoire au *Prana*, et aux exercices physiques nécessaires pour le posséder.

En ce qui concerne la religion, M^{lle} Gassette emprunte à la doctrine chrétienne ses grandes vérités évangéliques.

L'auteur va maintenant orienter ses recherches du côté des Druides. Elle croit pouvoir arriver à définir l'enseignement philosophique et scientifique des Druides, d'après la Grande Pyramide d'Égypte, dont elle leur attribue la conception, et au sujet de laquelle elle va publier un nouveau livre expliquant le sens caché des symboles de ce monument.

Ceux qui s'intéressent aux questions Hermétiques pourront entrer en relation avec Miss Gassette, Le Prieuré, Bazainville (Seine-et-Oise).

LOUIS TIERCELIN et la Renaissance Bretonne. — EDOUARD BEAUFILS, Parnassien breton. — Deux plaquettes par Ronald DELANEY B. A. Ph. D. — Les Presses Universitaires de France, Paris.

M. Delaney (étudiant anglais), villégiaturant à Saint-Malo et Paramé, s'est intéressé à deux des meilleurs poètes du Parnasse Breton de 1890, Louis Tiercelin (1846-1915) et son disciple Edouard Beaufils (1868). Dans deux brochures, publiées comme thèses de Doctorat d'Université à titre étranger, il analyse et commente l'œuvre littéraire considérable de Tiercelin et l'influence exercée par la revue *l'Hermine* de 1890 à 1914. La carrière poétique d'Edouard Beaufils s'est continuée à Paris: il est actuellement le seul survivant de la pléiade du Parnasse Breton. Ses plus récents livres sont *Sortilèges* et *L'Appel de la Muse* (Lemerre, édit. 1929).

LA SEMAINE DU CONTEUR VERIDIQUE, 7 contes irlandais recueillis par DOUGLAS HYDE, traduits en français par le Lieutenant-Colonel Henry HUERRE. — Une brochure de 64 pages; chez Plihon, libraire, rue Motte-Fabiet, Rennes.

L'imagination fertile des anciens Irlandais dans le domaine du merveilleux et du fabuleux se donne libre cours dans ces contes, sans doute un peu arrangés par M. Douglas Hyde, à la manière de François Luzel pour ses Contes bretons, tout aussi romanesques. La différence consiste en ce que les Contes bretons se situent à la période présente; tandis que la plupart des Contes irlandais paraissent être contemporains des temps des épopées primitives. Nos félicitations à notre compatriote M. Huerre d'avoir fait connaître au moins le nom de M. Hyde à certains Bretons, qui ne savent pas que si l'Irlande est aujourd'hui indépendante et a une langue nationale officielle, c'est au Professeur Hyde, fondateur en 1890 de la Gaelic League, avec son système de réseaux ou branches, qu'on le doit. Retiré du monde, âgé d'environ 80 ans, il vit encore en sa maison de Ratra, en Dungar, comté de Roscommon.

CHOSSES ET GENS DE BRETAGNE, par Louis LE GUENNEC. — 1 vol. de 290 pages. Prix : 22 fr. 50 franco. — Au Syndicat d'Initiatives, 26, rue du Parc, Quimper.

La Société des Amis de Louis Le Guennec vient de sortir ce second volume des Reliquia de notre regretté collaborateur, qui a groupé plus de 800 souscripteurs. L'ouvrage est illustré de nombreux dessins de l'auteur; un certain nombre de clichés ont été donnés gracieusement par *An Oaled*, où ils avaient paru de 1927 à 1930. Le portrait de Le Guennec qui figure en tête a été agrandi et cliché par nos soins, d'après une unique petite photo d'amateur appartenant à sa chère fille.

LA RESURRECTION DES VILLES MORTES. Mésopotamie. — Syrie. — Palestine. — Égypte. — Perse. — Hittites. — Crète. — Chypre, par Marcel BRION. — Un vol. in-8. de la Bibliothèque Historique, avec une carte : 32 fr. — Payot, 106, boulevard Saint-Germain, Paris.

Dans la « Bibliothèque Historique » vient de paraître un nouvel ouvrage de Marcel Brion : *La résurrection des villes mortes* (Mésopotamie, Syrie, Palestine, Égypte, Perse, Hittites, Crète, Chypre, etc...).

La « résurrection des villes mortes », ce n'est pas seulement l'exposé méthodique et précis des découvertes récemment faites dans les différents champs de fouilles prospectés par les archéologues; c'est aussi le récit de ces recherches, passionnantes souvent comme un roman d'aventures, qui conduisent à la révélation des civilisations oubliées. Chaque année, dans toutes les contrées, de nouveaux chantiers s'ouvrent où reparaissent les ruines des villes mortes. Et, dans les chantiers anciens, des fouilles poussées plus loin, plus profondément, révèlent des civilisations insoupçonnées dans les terres que nous supposions qu'elles nous avaient déjà livré tous leurs secrets. Il n'est pas exagéré de dire que la science archéologique a fait, durant ces dix dernières années, plus de progrès, peut-être, que dans toute la durée du siècle précédent.

Marcel Brion nous présente, dans ce livre, l'archéologie comme une science vivante, comme la *science de la vie*. « Cette affirmation, écrit-il, ne paraîtra paradoxale qu'à ceux-là seulement qui ignorent la joie de voir sortir de terre des ruines chargées d'un prodigieux secret... L'archéologie n'est une science morte que pour ceux-là seuls qui méconnaissent l'immense intérêt des résurrections qu'elle opère chaque jour. Résurrections de villes oubliées, de nations dont on connaissait à peine le nom, de races qui, après un long silence sous les strates de boue et les dunes de sable, recommencent à parler et nous racontent leur histoire. »

Ainsi, loin d'être un ouvrage de sèche documentation et d'aride érudition, *La résurrection des villes mortes* fait participer le lecteur à cette aventure de la découverte qui remonte le cours des siècles jusqu'aux traces des plus antiques civilisations et lui fait partager les surprises, les émerveillements, les joies et, parfois aussi, les déceptions des archéologues, dans cette recherche pénible et magnifique qui, après avoir été si longtemps une « chasse au trésor », est devenue maintenant une « chasse à la vérité ».

Retenez votre

ALMANAK AR BREIZAD

le seul en breton, illustré, 150 pages.

Au *Courrier du Finistère*, BREST, 3 fr. 50.

Demandez à FEIZ HA BREIZ, à SCRIGNAC (Finistère) :

Les Droits et Devoirs de la France vis-à-vis de la Bretagne, par M. le Professeur Louis LE FUR, de l'Université de Paris. Une brochure de propagande, contre 1 franc en timbres.

PETITES ANNONCES

J'achète au comptant :

COLLECTIONS DE TIMBRES-POSTE (Amateurs), marques postales, lettres de la guerre de 1870 par ballons, affiches de Mobilisation.

Laurent PRIMEL, Kerhuel, CHAVILLE (S.-et-O.).

On demande :

Une grande CONQUE MARINE ou Corne à brume, pour la cérémonie du gorsedd digor.

Faire offres à la Revue AN OALED.

Carnet de nos Abonnés

DISTINCTIONS (ENORADENNOU)

M. Raymond LE ROC'H, barde d'honneur, vice-président des Bretons de Clamart (Seine), surveillant-chef à l'Hôpital Saint-Louis, à Paris, vient de recevoir la médaille de l'Assistance Publique pour services exceptionnels. Nos plus sincères félicitations.

M^{me} Yvonne MARION, institutrice à Rohan, a été nommée « mainteneur des Jeux Floraux du Languedoc », auxquels elle a déjà obtenu plusieurs fleurs en argent, pour des contes et nouvelles se rapportant à la Bretagne. Toutes nos félicitations.

M. Yves LE BEC, barde breton, adjoint au maire de Poullaouën, a été nommé régisseur du Musée départemental de Kériole en Beuzec-Cong, par arrêté préfectoral du 15 octobre 1937. Toutes nos félicitations; ce choix est parfait. (Quelques-uns se rappellent que le poète Adolphe Paban occupa ce poste autour de 1900-1905.)

Le Comité directeur de la Société Universelle du Théâtre, groupement international créé par feu Firmin Gémier, et dirigé actuellement par le célèbre écrivain Jules Romains, vient de nommer notre compatriote de Camaret, Georges-G. Toudouze, président du groupe de l'Enseignement dramatique, lyrique et musical. Cette nomination montre en quelle estime ses confrères parisiens tiennent M. Toudouze, qui est aussi professeur au Conservatoire et directeur du Théâtre Classique Universitaire. Nos meilleures félicitations.

M. Laurent PRIMEL, président des Bretons du canton de Sèvres (Seine-et-Oise), professeur à l'Institution Nationale des Sourds-Muets de Paris, a reçu la médaille de bronze de l'Assistance Publique. Toutes nos félicitations.

M. Georges THIÉBAUT, courtier maritime à Brest, président du Syndicat d'Initiatives du Nord-Finistère, a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur (Tourisme). Toutes nos félicitations.

M^{me} Georges LE BAIL, veuve du sénateur, a reçu la rosette d'officier de l'Instruction Publique; elle est la doyenne des déléguées cantonales de Quimper, et s'est signalée par un dévouement inlassable aux œuvres post-scolaires. Nos respectueuses félicitations.

..
M. Jean LE BIHAN, notaire à Coray, est nommé juge de paix suppléant à Châteauneuf-du-Faou.

NAISSANCES (GANEDIGEZIOU)

Marie-Louise, Ginette, Jean et Jo l LE DOARÉ ont le plaisir de vous faire part de la naissance de leur petite sœur *Hélène*.
A Plomodiern, le 17 septembre 1937.

..
M. et M^{me} Yves FOURNIS sont heureux d'annoncer la naissance de leur deuxième enfant, *Jean-Yves*.
A Nancy, le 8 octobre 1937.

MARIAGES (EUREUJOU)

M^{me} Marie-Rose BROUSMICHE, fille de M. Paul Brousmiche, président des Finistériens de Paris, a épousé, le 14 octobre 1937, en l'église Sainte-Marie-des-Batignolles, M. Raymond LE MAISTRE, originaire du Pays de Quintin. Nos meilleurs vœux.

..
On annonce le mariage de M. Charles MESNIER, de Vannes, membre des Sociétés Régionalistes, avec M^{me} Yvonne BROOKE, de Paramé, ex-duchesse des Bretons de Paris. Nos meilleurs vœux.

NECROLOGIE (MARVENTEOU)

Madame Claire PARC-CHANCERELLE (Ysoline)

M^{me} Claire Parc-Chancerelle, épouse de M. Henri Parc, est décédée le 13 octobre 1937, à Quimper, et a été inhumée le 15 dans le caveau de famille à Douarnenez dont elle était originaire.

Claire Chancerelle y était née le 15 janvier 1876, d'une très ancienne famille dont les industries de pêche ont établi dans le monde entier le renom.

Jeune fille, elle vint habiter Nantes, où dès l'aurore de ce siècle, elle se joignit aux étudiants qui avaient fondé *Le Terroir Breton*, sous la direction de Yann Rumengol, et qui était à la fois l'organe de la Fédération des Etudiants Bretons de Rennes et du Ti Kaniri Breiz, primitive cellule du Collège des Bardes. M^{me} Claire Chancerelle y connut celui qui devint son mari, M. Henri Parc. Tous les deux avaient le commun amour de la Bretagne, de la Poésie et du Romantisme qui fleuraient. Tous les deux écrivaient des contes, des vers, participaient aux joutes littéraires, en rapportaient des prix, dont on faisait alors grand cas; en 1901, elle pouvait se dire « Lauréate du Terroir Breton »; en 1905, elle obtenait un premier prix de décoration dentellière à l'Ecole des Beaux-Arts de Nantes. Ensuite, elle étudia à l'Ecole des Chartes, à Paris.

Puis la vie matérielle prit le dessus, et M^{me} Henri Parc se consacra pendant 30 ans à ses devoirs d'épouse et de mère...

En 1936, elle fit un retour sur le passé, et résolut de renouer le « fil cassé » de ses dispositions de jeunesse. Après des revers de fortune, elle était revenue dans sa chère Cornouaille, et s'était mise à l'étude du breton sous le magistère du bon Loeiz Ar Floc'h. Puis elle ambitionna la consécration du gorsedd, désireuse surtout, en cela, de retrouver les survivants des premières étapes parcourues

ensemble : De l'Estourbeillon, Léon Le Berre, moi-même, et aussi de surmonter certaine tristesse innée.

Elle vint à Perros-Guirec, en splendide costume de Pont-Aven, avec son écharpe de Bardesse en sautoir.

Ysoline, tel était le nom de plume qu'elle avait choisi, voulant par là rappeler qu'elle était fille de la Ville d'Ys, engloutie dans la baie prestigieuse devant laquelle elle rêva si souvent... Elle prononça en breton une courte allocution sur le dolmen; nous la vîmes encore au banquet de clôture, gaie, rajeunie, ayant triomphé de certains malaises avant-coureurs. De carnation brune, elle avait les yeux bleu d'azur.

On dit que cette rareté se rencontre surtout chez les femmes racées de la Grèce et de l'Irlande. Quoi qu'il en soit, M^{me} Parc-Chancerelle conquit toutes les sympathies, et l'on espérait qu'une longue vieillesse lui eût permis de s'adonner à ses goûts. Hélas, la chère dame n'était plus, trois mois plus tard...

Nous présentons à son mari, à ses deux fils, Tristan, attaché au Crédit Lyonnais à Paris, et Yves, professeur d'anglais au Collège Libre de Lisieux, l'expression de nos plus profonds regrets.

..
Nous apprenons la mort de M. Baptiste MÉNET, président d'honneur de la Chambre des Entrepreneurs de l'arrondissement d'Épernay, père de M. Henri MÉNET, architecte, président du S. I. de Perros-Guirec, décédé à Pierry (Marne), le 26 octobre 1937, à l'âge de 87 ans. Nos plus sincères condoléances à M. et M^{me} Henri Ménet, et à leurs enfants, M. et M^{me} Léon Blaise.

..
M^{me} SÉCARDIN, née Le Cam, femme du docteur Sécardin, de Callac, et belle-sœur du docteur et de M^{me} Menguy, de Carhaix, décédée à Coat-Maël, à l'âge de 33 ans, a été inhumée à Callac, le samedi 30 octobre 1937, au milieu d'une grande affluence. Nos bien vives condoléances.

..
M. le lieutenant-colonel Henri HUERRE et Madame, à Saint-Germain-en-Laye, viennent d'avoir la douleur de perdre leur père, M. Auguste HUERRE, receveur principal des Postes E. R., décédé en sa demeure à Quintin, le 22 octobre 1937, à l'âge de 84 ans.

Nos condoléances aux familles René, Henri et Jean Huerre; Alfred Duault, député-maire de Quintin, et à leurs enfants.

..
M. Désiré LIVINEC, président de la Société Hydro-Electrique de l'Arrée, ancien maire de Saint-Martin-des-Champs (Morlaix), est décédé à 76 ans. Nos condoléances à son gendre M. Denis Corre, et à son neveu M. Adolphe Le Goaziou.

..
M^{me} LE BRAS, tante par alliance de M. Joseph Radenac, co-directeur du Cercle Celtique de Saint-Brieuc, est décédée à Carhaix, le 26 novembre, à l'âge de 72 ans. Nos vives condoléances.

∴

M^{me} Philéas LEBESGUE, née Piet, est décédée en son domicile, à La Neuville-Vault, le 8 décembre 1937, à l'âge de 59 ans, et a été inhumée à Goincourt (Oise). A notre cher confrère, au grand ami de notre Bretagne, à ses trois enfants, nos bien sincères condoléances.

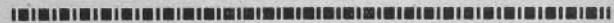
∴

M. François-Louis GUENVER, ancien négociant, est décédé à Carhaix, le 16 décembre, à l'âge de 74 ans. Nos vives condoléances à ses fils, MM. Jean-Louis Guenver, adjoint au maire; Yves Guenver, transporteur; à sa fille et à son gendre, notre abonné, M. Prosper Tanguy, employé des Chemins de Fer.

PRIX DE VERTU

L'Académie Française vient de décerner un Prix de Vertu à l'Œuvre de la Maison pour Tous, de Concarneau, qui est dirigée par M^{me} CATHALO et par M^{me} GWEN PICQUENARD, celle-ci fille du docteur Picquenard, barde Ab Ronan, un des fondateurs du gorsedd.

La Maison pour Tous, établie villa des Tilleuls, s'occupe d'Œuvres d'Assistance Sociale, d'Education Familiale et Ménagère, de Culture Physique et de Loisirs du peuple dans un esprit breton. Toutes nos félicitations.



La grande famille groupée autour du FOYER BRETON se réjouit des heureux événements et déplore les malheurs qui touchent ses membres.



ERWAN BERTHOU

(Kaledvoule'h)

1861-1933

DICTIONNAIRE DE RIMES

disposé par ordre de désinences des mots
et par ordre de richesses des rimes
et suivi d'un traité de versification.

GERIADUR KLOTENNOU

renket diouz dibennou ar gériou
ha diouz pinvidigez ar rimellou
hag ouz e heul eur gentel werzoniez.



MOULET GANT « ARMORICA »

WAR « AN OALED »

FASCICULE 1

DICTIONNAIRE DE RIMES GERIADUR KLOTENNOU

ABREVIATIONS :

sm. : substantif masculin; sf. : subst. fém.; smp. : subst. masc. plur.; sfp. : subst. fém. plur.; adj. : adjectif; v. : verbe; adv. : adverbe; n.p. : nom propre; geo. : géographie.

Le chiffre suivant un mot indique le nombre de syllabes, ou pieds de ce mot.

A

aa, sm. baiser (enfantin).

BA

toulbaba, v. chercher en tatonnant.
kaba, sm. cabas.
Barba, np. Barbe.
louzaouen Santez Barba, sf. barbarée.
kriba, v. peigner.
poba, v. cuire (le pain).
stroba, v. enfler (des grains).
distroba, v. désenfler.
souba, v. tremper.

KA

hu-ha-ka (tremen), passer sur la grève au moment où la marée le permet.
chaka, v. mâcher.
cheka (en em), v. se chagriner.
daka (ober), v. faire semblant de frapper pour amuser un bébé.
laka? n'est-ce pas?
chaka, v. mâcher.
lemm-laka, v. retirer-remettre.
lemm-laka, adj. mobile.
diflaka, v. s'abattre.
diflaka, v. éclater.
sflaka, v. claquer.
paka, v. emballer.
paka, v. atteindre, emprisonner.
dispaka, v. accoucher.
dispaka, v. dépaqueter.
straka, v. exploser, craquer.
difanka, v. décroter.
dianka, v. égarer.
franka, v. élargir.

sanka, v. enfoncer.
stanka, v. étancher.
distanka, v. déboucher.
barka, v. étonner.
aska, v. entailler.
tarlaska, v. tergiverser.
tarlaska, v. se gratter.
naska, v. juguler.
dinaska, v. enlever le licou.
pennaska, v. juguler par la tête.
paska, v. alimenter.
draska, v. frétiller.
gwaska, v. presser, opprimer.
kenwaska, v. compresser.
diwaska, v. détordre.
koc'h kezeka, v. ramasser du crottin.
mareka, v. chevaucher.
azreka, v. regretter.
mezeka, v. humilier.
klenka, v. ramasser.
renka, v. ranger.
direnka, v. déranger.
trenka, v. aigrir.
merka, v. marquer.
dijverka, v. démarquer.
terka, v. apprêter (des mets).
heska, v. tarir.
heska, v. équeuter.
meska, v. mélanger.
kemmaeska, v. allier.
peurgemmaeska, v. allier intimement.
beuka, v. roter.
feuka, v. froisser.
peuka, v. maltraiter.
peuka, v. toussoter.
teurka, v. flanquer une raclée.
keuzidika, v. se chagriner.
hika, v. chatouiller.
chika, v. tailler (la pierre).

chika, v. crépir; chiquer.
Nika, np.
Véronika, np.
mounika, sf. guenon.
pika, v. piquer.
frika, v. écraser.
chourika, v. grincer.
flourika, v. caresser.
lammedika, v. sautiller.
chinka, v. aboyer.
linka, v. glisser.
harlinka, v. chatouiller.
stirlinka, v. tomber avec fracas.
rinka, v. sarcler.
trinka, v. trinquer.
strinka, v. rejaillir.
gwinka, v. ruer.
riska, v. glisser.
gwiska, v. vêtir.
diwiska, v. dévêtir.
choka, v. fouler le linge.
poka, v. baiser, embrasser.
difroka, v. défroquer.
kloka, v. échanger.
skloka, v. glousser.
torloka ou storloka, v. produire un bruit sourd.
troka, v. échanger.
toka, v. sonner (le tocsin).
polka, sm. polka.
lonka, v. avaler.
difronka, v. sangloter.
korronka, v. se baigner; plonger.
tonka, v. prédestiner.
tonka, v. toper dans la main.
tarlonka = dislonka, v. vomir.
dourlonka, v. se gargariser.
gourlonka, v. avaler.
distronka, v. se décolorer (les personnes).
distronka, v. battre le linge.
dibourka, v. déboucher.
difourka, v. débusquer.
kluka ou kloua, v. avaler.
gluka, v. déguster.
puka, v. impressionner.
puka, v. gondoler.
difronka, v. jaillir (les larmes).
buska, v. remuer, agiter.
luska, v. ébranler.
dibluska, v. éplucher, peler.
diruska, v. écorcher.
kefluska, v. remuer, agiter.

CHA

babicha, v. faire l'innocent.

bacha, v. mettre en fourrière.
chacha, v. tirer.
didacha, v. déclouter.
ragacha, v. babiller.
gragacha, v. piailler.
flacha, v. se mouvoir.
tacha, v. clouter.
flanacha, v. inciser.
flanacha, v. tailler (un habit).
lecha, v. garnir de liège (les filets).
ragecha, v. vendre au détail.
brecha, v. fêler, craqueler.
hencha, v. conduire, guider.
dihencha, v. égarer.
percha, v. empercher.
ficha, v. fourgonner (le feu).
ficha, v. préparer (un mets).
ficha, v. arranger.
ficha, v. faire toilette.
kiemmicha, v. pleurnicher.
nicha = nijal, v. voler (d'un oiseau).
kivicha, v. tanner.
trincha, v. cajoler.
krencha, v. cracher avec effort.
brocha = stamma, v. tricoter.
torcha, v. essuyer.
charoncha, v. grincer des dents.
firboucha, v. farfouiller.
koucha, v. remplir à pleins bords.
koucha, v. entourner, emplir.
koucha, v. encourager.
koucha, v. parier.
digoucha, v. désempir.
moucha, v. bander les yeux.
divoucha, v. débander les yeux.
soucha, v. se tapir.
disoucha, v. se désaccroupir.
dibourcha, v. sortir de sa cachette.
fucha, v. souffler de colère.
hucha, v. crier.
klucha, v. s'accroupir.
pullucha, v. broyer.
kunucha, v. injurier.
pucha, v. s'accroupir.
strucha, v. se fertiliser.
sucha, v. assujettir.
urecha, v. hurler.
frucha, v. fouiller.

C'HA

ac'ha! enfin!
dac'ha, frapper.
lac'ha, v. tuer.

klac'ha, v. crevasser.
 flac'ha, v. se coucher (le blé).
 diflac'ha, v. disloquer.
 mac'ha, v. opprimer.
 nac'ha, v. dénier.
 spinac'ha, v. se gercer.
 koac'ha, v. se réduire.
 goac'ha, v. coasser.
 groac'ha, v. se flétrir.
 dispac'ha, v. comploter.
 dispac'ha, v. fourgonner, far-
 fouiller.
 sarac'ha, v. bruir au vent.
 sac'ha, v. cesser de couler.
 broutac'ha, v. fermenter.
 dizac'ha, v. mendier.
 dizac'ha, v. vider un sac.
 dizac'ha, v. monter en épi.
 dizac'ha, v. s'écrouler.
 falc'ha, v. faucher.
 disyalc'ha, v. déboursier.
 marc'ha, v. mettre les gonds.
 marc'ha, v. couvrir une jument.
 fals-varc'ha, v. trébucher.
 divarc'ha, v. désarçonner.
 divarc'ha, v. dévoyer.
 divarc'ha, v. ôter des gonds.
 kazarc'ha, v. grêler.
 sec'ha, v. sécher.
 dizec'ha, v. dessécher.
 difelc'ha, v. dérater.
 dielc'ha, v. perdre haleine.
 kerc'ha, v. donner de l'avoine à
 un cheval.
 kerc'ha = kerc'hat, v. aller cher-
 cher.
 eurc'ha, v. grogner.
 gwic'ha, v. hurler.
 kouile'ha = kilc'ha, v. loucher.
 hoc'ha = doc'ha, soroc'ha, v.
 grogner.
 digac'ha, v. décrasser.
 koanhoc'ha, v. grogner la faim.
 kloc'ha, v. glousser.
 kloc'ha, v. agaçer (les dents).
 koc'ha, v. mettre bas (truie).
 konoc'ha, v. se renseigner.
 roc'ha ou diroc'ha, v. ronfler.
 sorc'ha, v. se lever.
 bouc'ha, v. acculer, rendre, échec
 et mat.
 stambouc'ha, v. gonfler (d'indi-
 gestion).
 youc'ha, v. crier.
 louc'ha, v. impressionner.
 souc'ha, v. émousser.

dizouc'ha, v. avoir issue, finir.
 boulc'ha, v. entamer.
 dibourc'ha, v. sortir d'une ca-
 chette.
 pourc'ha, v. vêtir.
 tourc'ha, v. être en rut (porcs).
 luc'ha, v. briller.
 paluc'ha, v. échalasser (les vi-
 gnes).
 paluc'ha, v. ramer (les pois).
 paluc'ha, v. préparer le lin (pes-
 seler).
 kunuc'ha, v. gémir.
 puluc'ha, v. réduire en cendres.
 urc'ha, v. hurler.
 ture'ha, v. fouiller (du groin).

DA

da, adj. bon.
 da, sm. aise.
 ada! adieu! (enfantin).
 hada, v. semer.
 eil-hada, v. resemer.
 gada, v. mettre bas (lièvre).
 ya-da! oui donc!
 kefiada, v. pousser des racines.
 kimiada, v. dire adieu.
 simiada, v. porter le blé à dos.
 deiziada, v. prendre date.
 peziada, v. mettre en pièces.
 kuziada, v. cacher son or.
 louviada, v. louvoyer.
 plada, v. aplatir.
 kannada, v. députer.
 huanada, v. gémir.
 tarinada, v. sauter de joie.
 koadà, v. lambrisser.
 didroada, v. perdre pied dans
 l'eau.
 Kloada, np. Claude.
 distroada 3, v. renverser, sup-
 planter.
 divroada, v. exiler.
 troada, v. emmancher (un ou-
 til).
 dibrada, v. soulever de terre.
 strada, v. mettre un fond (à une
 tonne).
 distrada, v. défoncer.
 sada! voilà!
 pensada, v. fouetter.
 kakuada, v. entasser les gerbes.
 gwada, v. saigner.
 diwada, v. saigner (avec un ins-
 trument).
 Yolanda, np. Yolande.
 nan-da! non donc!

inkarda, v. carder.
 farda, v. charger, armer (un na-
 vire).
 larda, v. graisser.
 dilarda, v. dégraisser.
 daslarda, v. entrelarder.
 starda, v. serrer.
 distarda, v. desserrer.
 heda, v. allonger; longer.
 likeda, ou klikeda, ou drikeda,
 v. loqueter.
 chedal voilà!
 Landeda, geo.
 leda, v. élargir.
 boeda, v. nourrir; alimenter.
 divoeda, v. extraire la subs-
 tance.
 c'houeda = hueda, v. vomir.
 kloueda, v. herser.
 roueda, v. pêcher au filet.
 dijaveda, v. rompre la mâchoire.
 divorzeda, v. enlever une cuisse.
 kada, v. combattre.
 keida, v. gazouiller.
 keida, v. égaler.
 eo-da! oui donc!
 dideoda, v. arracher la langue.
 henda (eu + da), v. empêtrer.
 diheuda, v. désentraver.
 bleuda, v. enfariner.
 skida, v. foirer.
 lida, v. célébrer.
 kellida, v. germer.
 brennida, v. se battre (comme les
 coqs).
 Loida, Aloidà, np.
 brida, v. brider.
 kabrida, v. se renfrogner.
 tabrida, v. rechigner.
 ambrida, v. se rengorger.
 divrida, v. débrider.
 boda, v. réunir, grouper.
 riboda, v. vivre en concubinage.
 skoda, v. s'associer.
 bogoda, v. cacher de l'argent.
 dioda = dizac'ha, v. monter en
 épi.
 bloda, v. s'amollir.
 floda, v. caresser.
 Glaoda, np. Claude.
 tammoloda, v. s'envelopper.
 bagenoda, v. badiner.
 diroba, v. ôter les roues.
 Bouddha, np.
 embouda, ou ibouda, v. écusson-
 ner.
 ibouda, v. médire.

brouda, v. aiguillonner.
 brouda, v. encourager.
 minvrouda, v. museler.
 bourda, v. faire des farces.
 gourda, v. engourdir.
 huda, v. huer.
 diskuda, v. couper une haie.
 yuda, v. crier.
 luda, v. escamoter.
 kluda, v. couvrir une poule (le
 coq).
 kluda, v. se hucher (les volati-
 les).
 gluda, v. gluer.
 digluda, v. se débucher.
 muda = simuda, v. rendre muet
 (par maladie).
 kunuda, v. se plaindre (les pou-
 les).
 bruda, v. ébruiter.
 divruda, v. faire taire une ru-
 meur.

EA = e + a

aea, v. faire reposer les bêtes à
 l'ombre.
 dubea, v. enlever le duvet.
 kea, ou kaea, v. faire une haie.
 diskea, v. faire une brèche.
 gourc'hea, v. devenir ladre.
 daea, v. provoquer.
 alc'houea, v. fermer à clé.
 dialc'houea, v. déclever.
 bagea, v. aller en bateau.
 gogea, v. railler.
 fojea, v. donner à la terre un
 troisième labour.
 lea, v. lécher.
 Ab-Alea, np.
 klea, v. faire une haie.
 difarlea, v. déployer les voiles.
 bolea, v. carillonner.
 paolea, v. godiller.
 flea, v. s'abattre au vent.
 esmaea, v. effrayer, émouvoir.
 nea, v. filer.
 Renea, np. Renée.
 donemonea, v. } aller et venir,
 monedonea, v. } aller et re-
 tour.
 kouea, v. tomber.
 kouea, v. lessiver.
 blouea, v. mettre en pelote.
 c'houea, v. souffler, enfler.
 douea, v. déifier.
 anaouea, v. excommunier.

hiaouea, v. se reposer à l'ombre.
 paea, v. payer.
 rhea, sf. madame.
 karrea, v. équarrir.
 karrea, v. charroyer.
 parea, v. guérir.
 gwarea, v. s'abriter.
 braea, v. broyer (le lin).
 rambrea, v. radoter.
 melrea, v. affliger.
 jaodrea, v. radoter.
 landrea, v. musarder.
 difrea, v. se hâter.
 kantrea, v. vagabonder.
 aotrea, v. autoriser.
 pensea, v. faire naufrage.
 esaea, v. essayer.
 Tea, np.
 tea, v. se gâter.
 Dorotea, np. Dorothée.
 kalvea, v. charpenter.
 gwéa, v. tordre.
 diswéa, v. détordre.

FA

fa, sp. fèves.
 palafa, v. palper.
 dispalafa, v. lacher (de la main).
 dispalafa, v. battre des ailes.
 plafa, v. s'abattre (un oiseau).
 goafa, v. gaffer.
 krafa, v. capturer.
 krafa, v. égratigner.
 skalfa, v. se fendiller.
 sparfa, v. asperger.
 efa = eva, v. boire.
 koefa, v. coiffer.
 digoeffa, v. décoiffer.
 adrefa, v. retourner chez soi.
 Jenovefa, np. Geneviève.
 skelfa, v. regarder avec frayeur.
 brifa, v. bâfrer.
 skrifa = skriva, v. écrire.
 skilfa, v. griffer.
 pinfa, v. orner.
 piz-fa, sp. pois fèves.
 kofa, v. prendre du ventre.
 toulgofa, v. éventrer.
 profa, v. donner une offrande.
 korfa, v. prendre de l'embonpoint.
 plaoufa, v. blesser avec ses griffes.
 diboufa, v. s'esquiver.
 diboufa, v. dénicher.
 loufa, v. vesser.

stoufa, v. boucher.
 distoufa, v. déboucher.
 klufa, v. s'accroupir.
 tufa, v. saliver.

GA

chaga, v. ensacher.
 chaga, v. faire obstruction.
 lindaga, v. prendre au lacet.
 maga, v. nourrir.
 taga, v. étrangler.
 dreintaga, v. étrangler avec des arêtes (de poisson).
 staga, v. attacher.
 distaga, v. détacher.
 koaga, v. bosseler, gondoler.
 karga, v. charger, remplir.
 diskarga, v. décharger; supputer.
 diskarga, v. donner quitus.
 marga, v. marnier.
 hega, v. agacer.
 dibega, v. décroquer.
 keltiega, v. celtiser.
 gallega, v. franciser.
 gwallega, v. être négligent.
 kefelega, v. chasser la bécasse.
 plega, v. ployer.
 damblega, v. courber à demi.
 daoublega, v. plier en deux.
 displega, v. déployer.
 manega, v. ganter.
 divanega, v. déganter.
 brezonega, v. bretonner.
 saosnega, v. parler anglais.
 pega, v. coller à la poix.
 dispega, v. décroquer.
 rega, v. faire des rigoles.
 rega, v. fouir à fleur de terre.
 embrega, v. manier; dresser les chevaux.
 frega, v. consoler.
 frega, v. déchirer.
 havrega, v. ouvrir des guérets.
 lavrega, v. culotter.
 dilavrega, v. déculotter.
 gwarega, v. tirer de l'arc.
 divega, v. ébouqueter.
 stleuga, v. mettre le pied dans l'étrier.
 kiga, v. prendre chair.
 pinvidiga, v. enrichir.
 meudiga, v. jouer à la poucette.
 digiga, v. enlever la chair.
 hilliga, v. chatouiller.
 milliga, v. maudire.
 miga, v. étouffer de colère.

pismiga, v. faire des manières; patouiller.
 benniga, v. bénir.
 brenniga, v. chercher des berniques.
 kinniga, v. offrir.
 houperiga, v. duper.
 pistiga, v. causer une douleur lancinante.
 ruziga, v. glisser.
 chaoga, v. mâcher.
 didoga, v. décoiffer.
 joga, v. froisser.
 kloga, v. agacer (les dents).
 kloga, sf. cuillère à pot.
 skloga, v. glousser.
 diroga, v. offenser.
 toga, v. coiffer.
 kaouga, v. abonder.
 kouga, v. piquer une meule de moulin.
 mouga, v. étouffer.
 krouga, v. pendre.
 diskrouga, v. dépendre.
 dic'houga, v. couper le cou.
 muga, v. fouler, presser.
 buga, v. fouler avec les mains.
 eskumunuga, v. excommunier.
 divruga, v. arracher la bruyère.

GNA

mac'hagna, v. estropier.
 dic'hagna, v. déborder (une rivière).
 diboga, v. soulager.
 poagna, v. peiner.
 kregna, v. se vautrer à terre (les bêtes).
 diaskregna, v. ne plus pouvoir se vautrer.
 stégna, v. tendre, bander.
 distégna, v. détendre, débander.
 gwesteigna, v. passer le licol (à un cheval).
 barkaigna, v. débattre (le prix).
 isigna, v. imaginer, intriguer.
 krafigna, v. gratter (se).
 kigna, v. écorcher.
 keigna, r. ronger.
 skigna, v. éparpiller.
 breskigna, v. courir agacé par les mouches (les bestiaux).
 migna, sf. bonne amie (enfantin).
 skrigna, v. grincer des dents.
 daskrigna, v. ruminer.
 rigouigna, v. grincer des dents.

turgna, v. façonner sur le tour.
 mouzogna, v. exécuter avec nonchalance.
 lorgna, v. rosser.
 tougna, v. épingleur.
 tougna, v. émousser la pointe.

IA-dipht.

gaia, v. maltraiter un être faible, bouffonner.
 graia, v. monter une côte.
 dic'hraia, v. adoucir la pente.
 glebia, v. mouiller.
 trepikia, v. se trémousser.
 bec'hia, v. charger d'un fardeau.
 lec'hia, v. placer, situer.
 glec'hia, v. macérer.
 divec'hia, v. retirer un fardeau.
 kel'hia, v. cercler, ensorceler.
 herberc'hia, v. donner asile, hospitaliser.
 peuc'hia, v. pacifier.
 treuc'hia, v. renverser.
 stuc'hia, v. se remplumer.
 distuc'hia, v. se déplumer.
 dial' terme de charretier.
 kandia, v. blanchir.
 redia, v. contraindre.
 interdia, v. profaner.
 Alodia, np.
 beia, v. bêler.
 meia, v. pétrir.
 havreia, v. ouvrir des guérets.
 keuia, v. creuser.
 penefia, v. parler d'un objet dont on a oublié le nom.
 strefia, v. éternuer.
 reuffia, v. gouverner (un navire).
 palia, v. mettre des jantes à une roue de moulin.
 stafia, v. faire l'étalage.
 distalia, v. rentrer l'étalage.
 trevalia, v. faire des châteaux en Espagne.
 sebelia, v. ensevelir.
 gofelia, v. forger.
 Ofelia, np. Ophélie.
 begelia, v. bêler.
 bugelia, v. garder les bestiaux.
 gouelia, v. fêter.
 penselia, v. rapiécer.
 dispenselia, v. déchirer (les vêtements).
 dizelia, v. effeuiller.
 huzelia, v. noircir (de suie).
 ebeulia, v. pouliner.
 skeulia, v. monter une échelle.

peulia, v. échalasser.
 c'houlia, v. fouiller.
 Sesilia, np. Cécile.
 skolia, v. enrayer les roues.
 diskolia, v. désenrayer.
 grignolia, v. mettre en grenier.
 grollia, v. s'enrouer.
 grollia, v. se féler (une cloche).
 douspolia, v. ressemeler.
 morzolia, v. marteler.
 heolia, v. ensoleiller.
 disheolia, v. mettre à l'ombre.
 tomheolia, v. chauffer au soleil.
 teolia, v. entuiler.
 béolia, v. encuver.
 réolia, v. régler.
 trehollia, v. verser (un véhicule).
 raoulia, v. enrouer.
 diraoulia, v. désenrouer.
 trivlia, v. trembler de peur.
 fuzulia, v. fusiller.
 muzulia, v. mesurer.
 rimia, v. ratisser.
 diboaania, v. tirer de peine.
 koania, v. souper.
 adkoania, v. réveiller.
 doania, v. chagriner.
 poania, v. peiner.
 dizoania, v. consoler.
 ankenia, v. affliger.
 blénia, v. conduire.
 c'houenia, v. renverser sur le dos.
 torc'houenia, v. se vautrer à terre.
 treinia, v. verser (un véhicule).
 leunia, v. remplir.
 bleunia, v. fleurir.
 greunia, v. grainer.
 speunia, v. glapir.
 dic'hreunia, v. dégrainer.
 bernia, v. entasser.
 sifernia, v. enrumer.
 mernia, v. diner.
 sternia, v. atteler.
 sternia, v. encadrer.
 overnia, v. officier (religion).
 gwernia, v. mâter (un navire).
 diwernia, v. démâter.
 emvestronia, v. se maîtriser.
 bornia, v. éborgner.
 fornia, v. enfourner.
 mounia, v. marmotter.
 divounia, v. démonétiser.
 kunia, v. rendre affable.
 hunia, v. dormir.
 muturnia, v. mutiler.

mougnia, v. mastiquer.
 plaouia, v. griffer.
 raouia, v. s'enrouer.
 diraouia, v. désenrouer.
 glépia = glebia, v. mouiller.
 pipia, v. piauler.
 Maria, np.
 louzaouen an Itron Varia, sf. herbe de la Vierge.
 beskennou an Itron Varia, sp. digitale.
 violettez an Itron Varia, sp. gantelée (fleur).
 Lokmaria, géo.
 beria, v. souffrir dans le côté.
 oberia, v. confectionner, fabriquer.
 prederia, v. méditer.
 klujeria, v. chasser aux perdrix.
 eilgeria, v. ergoter; répliquer.
 mogeria, v. murer.
 advogeria, v. contre-mûrer.
 skleria, v. éclairer.
 diskleria, v. déceler.
 fleria, v. puer, infecter.
 aneria, v. faire des corvées.
 gourneria, v. cribler (le blé).
 speria, v. engendrer.
 skoueria, v. mesurer à l'équerre.
 keveria, v. égaler.
 kroueria, v. cribler (le blé).
 dizeria, v. dépérir.
 merzeria, v. martyriser.
 feuria, v. engainer.
 difeuria, v. dégainer.
 skoria, v. enrayer (une roue).
 diskoria, v. désenrayer.
 heoria, v. jeter l'ancre.
 kaladuria, v. dévider (du fil).
 kéladuria, v. travailler à l'herminette.
 taladuria, v. aplanir à la soloire.
 turia, v. fouiller la terre du groin.
 bezia, v. enterrer.
 divezia, v. déterrer.
 nozvezia, v. festiner la nuit.
 kouezia, v. faire la lessive.
 didouezia, v. trier.
 kleuzia, v. creuser, clôturer.
 mengleuzia, v. travailler aux mines.
 rizia, v. flamber le crin d'un porc tué.
 neizia, v. nicher.
 kourzia, v. épier.
 ruzia, v. rougir.
 luia, v. brouiller.

luia, v. luire.
 allelua, allélua.
 diluia, v. débrouiller.
 pluia, v. plonger (dans l'eau).
 pluia, v. coquer.
 spluia, v. coquer.
 spluia, v. imbiber.
 ruia, v. rougir.
 stuia, v. ouvrir des jachères.
 skleuia, v. mettre le pied dans l'étrier.
 kevia, v. creuser.
 bidevia, v. gaffer.
 geovia, v. mettre le joug.
 levia, v. gouverner (en bateau).
 paolevia, v. godiller.
 spevia, v. entraver (un cheval).
 krevia, v. tondre.
 bourrevia, v. torturer.
 strevia, v. éternuer.
 stevia = stoufa, v. boucher.
 roenvia, v. ramer.
 kendervia, v. cousiner.
 divia, v. épuiser.
 trivvia, v. tressaillir de peur.
 skoazia, v. aider.
 arouezia, v. symboliser.
 keizia, v. dégrossir.
 keizia, v. dérober.
 neizia, v. nicher.
 dineizia, v. dénicher.
 mounezia, v. monnayer.
 keuzia, v. avoir du regret.
 steuzia, v. disparaître, se ruiner.
 neuzia, v. représenter.
 dizneuzia, v. déformer.
 gourrizia, v. hennir.
 kastizia, v. châtier, dépérir.
 kalvizia, v. travailler comme charpentier.
 gouzia, v. diminuer.
 trouzia, v. faire du bruit.
 ruzia, v. rougir.
 diruzia, v. dérougir.

IA = (i + a)

Tobia, np. Tobie.
 mabia, v. adopter un fils.
 kia, v. s'opiniâtrer.
 merc'hia, v. adopter une fille.
 ne alia! non certes!
 alia, v. conseiller.
 dizalia, v. dissuader.
 diézilia, v. disséquer, démembrer.
 damania, v. prendre soin.
 testenia, v. témoigner.

melkonja, v. attrister.
 mestrounia, v. dominer.
 komunja, v. communier.
 spia, v. guetter.
 dispartia, v. séparer.
 pistria, v. empoisonner.
 muia, adj. le plus.
 peurvuia, adj. la plupart.
 kinvia, v. se couvrir de mousse.
 diginvia, v. se dépouiller de mousse.
 fazia, v. tromper.
 envezia, v. cercler, fretter.
 kuzia, v. cacher.
 feurneuzia, v. délirer.

JA

hija, v. secouer.
 skija, v. inciser.
 pizskija, v. disséquer.
 stleja, v. traîner, ramper.
 preja, v. prendre un repas.
 keija, v. mélanger, brouiller.
 neija, v. s'enrôler.
 skroenja, v. crier comme un porc.
 venja, v. venger.
 treuja, v. tordre (la bouche).
 nija, v. s'envoler.
 darnija, v. voler au ras de terre.
 skrija, v. frémir de peur.
 kivija, v. tanner.
 sonja, v. méditer.
 kluja, v. jucher, se percher.
 digluja, v. déjeuner (les poules).
 kunuja, v. injurier, se lamenter.
 suja, v. dompter, obéir.
 plunja, v. plonger (aller sous l'eau).
 houja! en arrière! (charretier).
 douja, v. craindre.

LA

ala, v. vèler.
 kabala, v. faire de la propagande.
 bouc'hala, v. équarrir à la hache.
 kaskala, v. se froter le dos comme les gueux.
 dic'hala, v. ramener à la côte le goémon coupé (voir dichal).
 didala, v. défoncer.
 skandala, v. quereller.
 treala, v. respirer, hors d'haleine.
 ingala, v. partager.
 jola, v. chagriner.

mala, v. moudre.
 pala, v. bêcher.
 pala, v. chapeler (le pain).
 tala, v. mettre un fond (tonneau).
 huala, v. entraver.
 dishuala 4, v. désentraver.
 pavala, v. tâter.
 dalla, v. aveugler.
 falla, v. défailir.
 bralla, v. ébranler, branler.
 salla, v. saler.
 gwalla, v. violer.
 dizalla, v. dessaler.
 sparla, v. enrayer (les roues).
 disparla, v. désenrayer.
 ribla, v. cotoyer.
 hela, v. diriger la charrue.
 daela ou rendaela, v. contester.
 kehella, keela, v. adorer Dieu.
 keela, v. tenir la charrue par l'avant-bras.
 bargela, v. bêler.
 avela, v. évangéliser.
 méla, v. emmieller.
 avela, v. eventer.
 diavela, v. désinfecter.
 gouéla, v. pleurer.
 nozela, v. boutonner.
 dinozela, v. déboutonner.
 teila, v. fumer la terre.

ELLA, OLLA, LA
 kabella, v. encapuchonner.
 diskabella, v. décoiffer.
 diskrabella, v. se gratter (les chiens).
 trabella, v. bavarder.
 kibella, v. encuver.
 dispourbella, v. regarder effrontément.
 chakella, v. mâcher.
 diouaskella, v. déployer ses ailes.
 fraskella, v. vescer, péter.
 beskella, v. biaiser.
 beskella, v. travailler le coin bis-cornu d'un champ.
 tornikella, v. pirouetter.
 brikella, v. bigarrer.
 strinkella, v. seringuer.
 ronkella, v. râler.
 luskella, v. bercer.
 fichella, v. remuer la braise.
 Michella, np. Michelle.
 finouchella, v. travailler superficiellement.

groac'hella, v. empiler, faire des meules.
 groc'hella, v. se flétrir (le teint).
 roc'hella, v. ronfler.
 houc'hella, v. fouiller avec le groin.
 rimadella, v. rimailier.
 trobidella, v. chanceler.
 troïdella, v. tourner.
 ridella, v. cribler.
 bardella, v. barricader.
 kardella, v. entasser le fumier.
 fardella, v. faire un barrage.
 chagella, v. mâcher.
 distagella, v. couper le filet de la langue.
 karrigella, v. brouetter.
 gwarigella, v. courber.
 kornigella, v. virevolter.
 pigella, v. biner.
 skopigella, v. crachoter.
 bransigella, v. se balancer.
 stotigella, v. pissoter.
 korvigella, v. se tortiller.
 treuzigella, v. aller de travers.
 chaogella, v. babiller.
 diogella, v. protéger.
 krugella, v. amonceler.
 biella, v. jouer de la vielle.
 korniella, v. mettre des hautes (à la chaussure).
 riella, v. tomber en frimas.
 siella, v. sceller.
 tariella, v. badauder.
 turiella, v. fouiller avec le groin.
 nijella, v. voltiger.
 horjella, v. chanceler.
 mella, v. jouer à la soule.
 torimella, v. faire des pirouettes.
 ormella, v. pêcher des ormeaux.
 branella, v. jouer au tourniquet.
 kranella, v. créneler.
 strobinnella, v. enchanter.
 distrobinella, v. désenchanter.
 badinella, v. éblouir.
 boudinella, v. tinter (les oreilles).
 minella, v. museler (les porcs).
 minella, v. ferrer (les chaussures).
 krapinella, v. harponner.
 finella, v. élever des tentes.
 ronkonella, v. râler.
 fronella, v. nasiller.
 bangounella, v. pomper.
 fraoella, v. murmurer, gronder.

arboella, v. économiser, épar-gner.
 diboella, v. devenir fou.
 difaragoella, v. dégringoler.
 poella, v. comprendre.
 goella, v. mettre du levain.
 noella, v. chanter des Noël.
 touella, v. tromper.
 ar gwella, le meilleur.
 gwelloc'h-gwella, de mieux en mieux.
 karella, v. varreler.
 marella, v. marqueter.
 koarella, v. ressemeler.
 brella, v. cahoter.
 drella, v. battre à plate couture.
 trella, v. éblouir la vue.
 speurella, v. étançonner.
 bourella, v. rembourser.
 bransella, v. balancer.
 busella, v. rugir.
 musella, v. mugir.
 bratella, v. tromper.
 trantella, v. chanceler en marchant.
 rastella, v. râtisser.
 skopitella, v. crachoter.
 c'houtella, v. siffler (avec la bouche).
 morvitella, v. dormir profondément.
 botella, v. botteler.
 trotella, v. trotter.
 kountella, v. poignarder.
 burutella, v. passer au tamis.
 sutella, v. siffler (avec un sifflet).
 diduella, amuser.
 danevella, v. raconter.
 ranvella, v. égrener le lin.
 skrivella, v. étriller.
 farvella, v. faire le charlatan.
 skoazella, v. aider.
 kroazella, v. engerber.
 toezella, v. agacer (les dents); émousser (un outil).
 kizella, v. ciseler.
 rizella, v. différer.
 tarzella, v. créneler.
 divouzella, v. enlever les boyaux.
 diwestla, v. désenvoûter.
 emgouestla, v. s'enrôler.
 reustla, v. brouiller.
 direustla, v. débrouiller.
 kila, v. reculer.
 filila, v. remuer.
 divorfita, v. dormir lourdement.
 Lila, np.

skarnila, v. se fendre.
 pila, v. battre, rosser.
 Bazila, np.
 emzila, v. se faufiler.
 Paola, np. Paule.
 kola, v. enrayer (les roues).
 blaveola, sf. centauree.
 diaskola, v. arracher les char-dons.
 Iola, np.
 rigola, v. chercher des subterfu-ges.
 krosmola, v. grommeler.
 Gwennola, np.
 holla! hola!
 folla, v. devenir fou.
 rolla, v. enrouler.
 rolla, v. attacher ensemble (les animaux).
 grolla, v. jouer à la crosse.
 dirolla, v. dérouler.
 dirolla, v. se déchaîner.
 korolla, v. danser.
 strolla, v. assembler.
 kenstrolla, v. rassembler.
 distrolla, v. disjoindre.
 divatorla, v. tirer de somnolence.
 youla! se dit pour faire boire les vaches.
 riboula, v. pomper.
 spadoula, v. passer (le lin).
 moula, v. imprimer.
 koummoula, v. couvrir de nua-ges.
 fistoula, v. cajoler les filles; agi-ter la queue.
 divoula, v. démouler.
 diboula, v. transporter à bras.
 Langourla, géo.
 bourboula, v. fouiller la terre.
 didoula, v. raccommoier.
 toula, v. creuser, percer.
 ober halibula, jeter sous et dra-gées aux gamins après un bap-tême.
 kuzula, v. compléter.
 fibla, v. rosser.
 ribla, v. vagabonder.
 ribla, v. flouter.
 koubla, v. accoupler.
 diskoubla, v. désaccoupler.
 soubla, v. se courber.
 rakla, v. glousser.
 rakla, v. râper.
 strakla, v. éclater, péter.
 draskla, v. frétiller.
 diraskla, v. effeuiller.

Tekla, np. Thècle.
 merkla, v. rouiller.
 meskla, v. pêcher des moules.
 riskla, v. glisser involontairement.
 rinkla, v. orner.
 sinkla, v. jeter, lancer.
 diruskla, v. écorcer.
 gwilla, v. chevronner.
 ruffa, v. humer.
 mergla, v. rouiller.
 divergla, v. dérouiller.

LHA = lla mouillé

bailha, v. marquer au front.
 badailha, v. bailler.
 affailha, v. récidiver.
 difailha, v. manquer à un rendez-vous.
 gragailha, v. piailler.
 amailha, v. émailler.
 drailha, v. hâcher.
 mindrailha, v. mitrailler.
 frailha, v. fendre.
 morailha, v. verrouiller.
 sailha, v. sauter.
 potailha, v. entraver, bloquer.
 dibotailha, v. débloquent.
 kavailha, v. conspirer.
 marvailha, v. conter, hâbler.
 évailha, v. jeter l'ancre.
 bazailha, v. bailler.
 razailha, v. grogner (chien de garde).
 affeilha, v. récidiver.
 peilha, v. peler.
 treilha, v. pêcher avec le « treil »
 treilha, v. verser (un véhicule).
 ibilha, v. cheviller.
 sribilha, v. surprendre.
 hardilha, v. bailler.
 didilha, v. teiller.
 gailha, v. balbutier, bredouiller.
 bordilha, v. fourmiller.
 strailha, v. émouvoir; troubler.
 founilha, v. entonner.
 strilha, v. suinter.
 dishilha, v. égrener, effeuiller.
 tilha, v. teiller.
 kristilha, v. hennir.
 koustilha, v. taillader (du cou-teau).
 kabouilha, v. barboter.
 sribouilha, v. agiter l'eau.
 soubouilha, v. tremper.
 foudouilha, v. barboter.
 gagouilha, v. bredouiller.

faragouilha, v. clabauder.
 dramouilha, v. chiffonner.
 touilha, v. humecter.
 patouilha, v. écouvillonner.
 fatouilha, v. bredouiller.
 pitouilha, v. manger des friandises.
 foutouilha, v. barboter.
 strailha, v. crotter.
 trubuilha, v. attrister.
 disparbuilha, v. débrailler.
 kuilha, v. devenir grassouillet.
 skuilha, v. répandre.
 diskuilha, v. révéler.
 fuskuilha, v. trembloter.
 fuilha, v. éparpiller.
 disfuilha, v. débrouiller.
 puilha, v. abonder.
 ruilha, v. rouler.
 bruilha, v. vomir.
 druilha, v. battre comme plâtre.
 suilha, v. rôtir à brûler.
 strailha, v. troubler.

MA

ma, s. plaine.
 ma! eh bien! tant pis! qu'importe!
 ama, ici.
 a le ma, d'ici.
 dre ama, par ici.
 dal ma, conj. dès que.
 batalma, v. jeter à la fronde.
 kamma, v. boiter; courber.
 digamma, v. dégauchir, redresser.
 kilgamma, v. aller clopin-clopant.
 gaol-gamma, v. boiter des deux côtés.
 lamma, v. bondir.
 dilamma, v. jaillir, rebondir.
 liamma, v. lier.
 dilamma 3, v. délier.
 flamma, v. flamber.
 framma, v. joindre.
 diframma, v. arracher.
 samma, v. charger.
 stamma, v. tricoter.
 distamma, v. mettre en pièces.
 disamma, v. décharger, soulager.
 hema, pr. celui-ci.
 brema, adv. maintenant.
 ar re-ma, pr. ceux-ci.
 dre-ma, conj. de ce que.
 a-vrema, adv. dès à présent.
 trema, adv. du côté de, vers.
 kemma, v. changer.

MAISON
LE BRETON
 PONT-AVEN

**COSTUMES
 BRETONS**

VENTE
 LOCATION

REPASSAGE
 de Coiffes
 et Collerettes

Prix Spéciaux
 pour Sociétés
 et
 Fêtes Bretonnes



ATELIER DE RELIURE

Jean Pourdieu-Le Coz

Avenue de la Gare

LANNION (C.-du.-N.)

EVIT LAKAAT KLORIA HO LEORIOU
 GOLOIOU KARTONZ, LIAN, LER
 ROET HO PRATIK DA IANN POURDIEU-AR-C'HOZ

Eus Skol - Veur ar Varsed,
 Medalennet en Diskouezadeg Artizaned Sant-Brieg

FONDÉ EN 1879

PICARD
FILS AINÉ
ROSPORDEN
FINISTÈRE



BEURRE EN GROS - ŒUFS - VOLAILLES

Amateurs de bon beurre breton !... Dégustez le bon beurre "PICARD"

Envoi direct aux commanditaires emballés, par petits colis de 5 à 10 kilogs et 18 kilogs arctiques (dans toute la France, Algérie, Tunisie). Expéditions Journalières rapides et soignées.

Beurre mi-sel extra, finesse, saveur : "GWELLOC'H ATAO"

Chèques Postaux Rennes 14455

TELEPHONE 58

Supplément au n° 63 du 1^{er} Trimestre 1938

TABLE DES MATIÈRES
de la Revue AN OALED
(Le Foyer Breton)

10^e Année. — Nos 59, 60, 61, 62
1937

AUTEURS	TITRES	PAGES
BODOLEC (Iwan ar).	Eur beajour breizad en Londrez.....	206
BOTHOREL (Yann).	War be an Al'houeder.....	96
BONCORS (Auguste).	Printemps vainqueur.....	210
CORBES (Hippolyte).	La musique celtique.....	45
	Comment prononcer le gallois et le gaélique ?	244
DIVERRÉS (Pol).	La conquête anglo-saxonne de la Grande-Bretagne	214-317
DEMANGEON (Albert).	Etude sur l'Irlande (suite et fin).....	38
FLOC'H (Loeiz ar).	Ma zamm buhez.....	101-190-299
GOICHON (Alexandre).	Bretagne au large front pensif.....	24
	Les grands tumulus néolithiques du Morbihan	138, 228, 320
GOURLET (Loeiz).	Peden diveza.....	100
GUICHARDIÈRE (De La).	Tristesse poésie posthume.....	20
HOSTIZ (An).	Maro bihan Glaoda'r Skanff.....	8
JACOB	Er vateh aéron.....	19
(Eflam Koët Skëü).	L'abbaye de Boquen.....	250
JAFFRENOU (Taldir).	Gabriel Milin et Louis Tiercelin.....	49
	Le Village breton à l'Exposition de 1900.....	54
	La Maison de la Bretagne à l'Expo 37.....	50
	Chronique des petites Nations.....	59
	Que s'est-il passé chez nous il y a 30 ans ?	66
	Chez les Sphinx pendant la guerre.....	120-230
	Profession de foi du Gorsedd.....	294
	Les livres en vitrine.....	71-169-269-351
JAFFREZ (Fanch).	Eteo Nedeleg ar Mesaër.....	12
JEUSSET (Théophile).	Gwerzion ar Mesaër.....	15
	Les Vedettes de chez nous : Edouard Mahé	43
	Le parler gallois.....	148-220
KERVERZIOU	Kanig hor breur Heol.....	97
(G. Berthou).	Le poète.....	22
LAMBLAY (Louise).	Mon rêve.....	95
LATERRE (Hippolyte).	Ar paour Kez Yannik (air noté).....	21
LAURANZ (Pengleuik).	Er peh e dremen.....	208
LÉGER (Charles).	Création d'un lac sur les Monts d'Arrée.....	28

AUTEURS	TITRES DES ARTICLES	PAGES
LEVOT-BÉCOT.	Poèmes gallois du Moyen-Age.....	32-154-253
LISSILOUR (Eugène).	David Ab Gwilym.....	315
MÉRER (Konstanza).	Les sources de la Rance.....	26
PABIG (Ar).	Meuleudi Perros-Guirec.....	313
PÉRENNÉS (Ronan).	Eur barz aet da vartolod.....	17
PENHOADIC (Jacques de)	Potred Lannuon.....	210
POHIER (Jacques).	Les hannetons d'Hénanbihen.....	330
QUINIOU (Henri).	Souhails pour 1937.....	3
RENAULT (Jean-Malo).	Bretagne que j'adore.....	25
SAVORET (André).	Le calvaire de Tronoën.....	211
TILLENON (Iwan).	Réminiscence.....	209
VALLÉE (Abhervé).	Sant Suliak war ar Ranz.....	92
VISANT-DIAOUL.	Luskellerez greg ar pesketaër.....	208
VOLZ (Gwenfrewi de).	An oaled er goanv.....	314
YSOLINE.	Conseils aux écrivains.....	4
LA RÉDACTION.	Ouz tan an oaled.....	7
	Amusements étymologiques.....	328
	Deviz aveit er gorsedd.....	298
	Vision.....	209
	Appel aux femmes.....	1
	Le gorsedd de Perros-Guirec.....	8-90-186-282
	Liste des Conseils Municipaux ayant voté pour le breton à l'école (suite).....	47
	Dans les Cercles Celtiques.....	58
	Sir Robert Mond à l'Institut.....	70
	Tabut ar Reizskrivadur.....	23
	Breiz en Diskouezadeg Veur.....	99
	Merc'hodennig.....	166
	Chez Thémis Anglaise : le procès des Gallois.....	166
	Journaux et Revues.....	173
	La Vie Bretonne.....	161-261-340
	Carnet de nos Abonnés.....	84-175-276-356
	Le dictionnaire des Rimes de Berthou.....	185
	Skritellou brezonek.....	297
	Un succès de la Langue bretonne.....	333
	Le Millénaire d'Alain Barbetorte.....	334
	La Basse-Bretagne à Rennes.....	337
	L'abbé François Madec.....	175
	Loeiz ar Floc'h.....	178
	Owen Bryngwyn.....	189
	Eugène Régnier.....	356
	ILLUSTRATIONS	
GRANDMONTAGNE.	La fille du pêcheur (couverture).....	N° 59
LEMORDANT.	La mère bigoudène (couverture).....	N° 60
DERVENN (Claude).	Le chemin de sable (couverture).....	N° 60
CHABAYE (Marguerite).	La crêpière (couverture).....	N° 61
TANGUY (Jo).	Le quartier Saint-Trémur de Carhaix (couverture).....	N° 62
POHIER (Jacques).	Arbre au gui.....	3
CAOUSSIN (Henri).	Bécassine vue par les Bretonnes.....	172
LAIGUE (Yvonne de).	Chapelle en Goulien.....	23
GWELTAS.	Le cloître de Daoulas.....	209
DURIVAUULT.	Le haut-relief d'Alain Barbetorte.....	372
X.	Carte des Tourbières de l'Arrée.....	29

	PHOTOGRAPHIES	PAGES
	La Vierge-Mère de Cologne.....	33 hors texte
	La Vierge-Mère de Coatquéo.....	33 d°
	Kas ar saout ar maez.....	33 d°
	L'orchestre de binious de la KAV.....	45
	Le reliquaire de la Tour d'Auvergne.....	160 hors texte
	Le Cercle Celtique de Lanvollon.....	160 d°
	Le Cercle Celtique de Rennes.....	160 d°
	Les danses écossaises.....	208 hors texte
	Le calvaire de Tronoën.....	208
	La délégation écossaise à Perros.....	361
	Les cérémonies du gorsedd à Perros.....	362-363
	Le défilé.....	364
	Le monument aux binious (de Quillivic).....	365
	Le mémorial de Sainte-Anne d'Auray.....	370
	La Maison de Bretagne à l'Exposition de Paris.....	371
	Le Cercle des Fleurs d'Ajonc de Pont-Aven.....	369
	Le monument d'Armand Dayot.....	372
	PORTRAITS	
	Gabriel Milin.....	33 hors texte
	Sir Robert Mond et Milady.....	70-208 h. texte
	Owen Pennuroes et Yann Salaün.....	72
	Claude Dervenn.....	76
	Yvonne Galbrun.....	83-171
	Loeiz ar Floc'h.....	160 hors texte
	Annik Cueff.....	166
	Poincaré et l'abbé Madec.....	175
	Georges Le Bail, sénateur.....	179
	Owen Bryngwyn : Pierre Ropert; A. Lajat.....	208
	Jean Suscinio; Pierre Even, sénateur; Taldir Jaffrennou.....	366
	L'abbé Perrot; Léocadie Scoazec; Emile Nicol.....	367
	Eugène Régnier.....	368
	Albert Le Bail, député.....	365
	Le Mercier d'Erm; de l'Estourbeillon; Abalor et Taldir.....	368
	ANNONCEURS	
	Le bon Beurre Picard, de Rosporden. — Les Costumes bretons de M ^{lle} Le Breton, de Pont-Aven. — Les Relieurs de Pourdieu. Le Coz, de Lannion. — Les Binious et Bombardes de la KAV. — L'Imprimerie Commerciale de l'Ouest-Eclair. — Les Bijoux bretons <i>Atao feal</i> , de Quiniou. — Les Vins de Sénéclauze, d'Oran. — La Compagnie Southern-Railway. — La Compagnie des Chemins de Fer de l'Etat.	